



HAL
open science

La sortie de l'euro : circulation d'une idée politique

Stéphanie Harand

► **To cite this version:**

Stéphanie Harand. La sortie de l'euro : circulation d'une idée politique. Science politique. 2015. dumas-01292550

HAL Id: dumas-01292550

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01292550>

Submitted on 23 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MÉMOIRE DE RECHERCHE

MASTER 2 SCIENCE POLITIQUE
Sociologie et institutions du politique

LA SORTIE DE L'EURO : CIRCULATION D'UNE IDÉE POLITIQUE

Stéphanie HARAND
Sous la direction de Frédérique MATONTI
Année universitaire 2014-2015

« Le fait que les textes circulent sans leur contexte, qu'ils n'emportent pas avec eux le champ de production (...) dont ils sont le produit et les récepteurs, étant eux-mêmes insérés dans un champ de production différent, les réinterprètent en fonction de leur position dans le champ de réception, est générateur de formidables malentendus. »

Pierre BOURDIEU

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	6
AVANT-PROPOS.....	7
INTRODUCTION	8
CHAPITRE 1 : La sortie de l'euro, construction socio-historique d'une idée....	16
I. Des positions contrastées dès le début de la construction européenne	18
A. Un nouvel ordre européen ?	18
1. Des vues différentes sur la refondation d'un ordre européen	18
2. Une volonté unificatrice de l'Europe de l'Ouest poussée par « l'allié » américain sur fond de Guerre Froide : des opposants à gauche comme à droite	20
B. L'euro : un des aboutissements de l'objectif d'unification européenne	25
1. De Bretton Woods à Maastricht : un pas en avant pour l'intégration européenne	25
2. Une volonté unificatrice de l'Europe de l'Ouest amplifiée : des forces politiques favorables à gauche comme à droite	28
II. L'euro : un affrontement entre fédéralisme européen et souveraineté nationale.....	32
A. L'étape décisive du traité de Maastricht.....	32
1. Un statut européen incertain et ambigu	32
2. Maastricht : une persistance de deux visions contraires pour l'Europe transcendant droite et gauche à partir du prisme du RPR	34
B. La porte ouverte par Maastricht.....	38
1. Vers la mise en place effective de l'euro	38
2. De la circulation de l'idée de la souveraineté nationale et/ou populaire, à la circulation de l'idée de la sortie de l'euro	40

CHAPITRE 2 : Des experts en économie ou les vecteurs d'une idéologie politique ?..... 44

I. La promotion de la stratégie politico-économique de l'Union européenne45

A. L'économie néoclassique, « comme science d'Etat » contre l'Etat45

1. Une justification des orientations politiques par « l'expertise économique » 45

2. L'argumentation économique en faveur de l'euro48

B. Des profils d'experts économiques libéraux et pro-européens : incidences biographiques, interactions et spécificités50

1. L'économie néoclassique au centre de la « gouvernance économique » de l'Union européenne : l'exemple des dirigeants de la Banque centrale européenne50

2. Les interactions du milieu de « l'expertise économique » d'Etat dans le processus de conception et de réalisation des politiques économiques en faveur de l'euro54

II. La production des théories économiques opposées à l'euro : incidences biographiques, interactions et spécificités56

A. Une théorie de la souveraineté nationale en opposition à l'idéologie supranationale ?56

1. Une souveraineté indivisible ?56

2. Des euros critiques ou des partisans d'une sortie de l'euro ?60

B. Une critique de l'euro en corrélation avec une critique du libéralisme ?62

1. Les économistes aux parcours et influences hétérogènes critiquant l'euro62

2. L'argumentation économique prônant une sortie de l'euro65

CHAPITRE 3 : Des champs en interaction autour de la circulation de l'idée ... 69

I. La coproduction politico-médiatique d'une idéologie dominante en faveur de l'euro et ses opposants 69

A. Une forte interaction des champs politiques et médiatiques au service de l'euro 69

1. La construction et le développement de liens étroits entre politique et médias au service de la fabrication d'une domination idéologique en faveur de l'euro 69

2. La mutation de l'extrême droite en « idiot utile » au service de la domination idéologique 74

B. Une opposition idéologique frontale progressivement neutralisée par une domination de consensus 77

1. Mouvements politiques, hommes politiques et élites outsiders : des oppositions à l'euro .. 77

2. Une opposition divisée par ses ennemis produisant un discours déstructuré et désunis 83

II. Une conversion irréversible à l'idéologie dominante ? 88

A. Un consensus au détriment des représentations politiques traditionnelles : les limites de l'expertise politico-médiatique pro euro 88

1. Des experts politico-médiatique en quête de légitimité après la crise 88

2. Une conversion irréversible des partis de gouvernement (étude comparée avec le parti conservateur britannique) 90

B. L'inconnue internet au service d'une opposition « outsider » en reconquête d'un bloc historique ? 93

1. Les conséquences d'une révolution numérique en lien avec une perte de légitimité démocratique 93

2. Internet : la tribune des élites outsiders ? 95

CONCLUSION..... 97

BIBLIOGRAPHIE 100

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu Frédérique MATONTI, dont les conseils furent précieux tout au long de la rédaction de ce mémoire. J'espère que la qualité de ce travail sera à la hauteur de son séminaire.

Je remercie tout particulièrement l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ainsi que l'ensemble des professeurs du master 2 recherche « sociologie et institutions du politique » pour cette année riche d'enseignements.

Je tiens également à saluer toute l'Université française pour sa main tendue dans un principe égalitaire à l'ensemble des étudiants en quête de connaissances. Une pensée particulière est portée à l'Université Paris X et à ses professeurs. Je les remercie pour la chance qu'ils m'ont donné. Je leur dois beaucoup.

Je remercie du fond du cœur Corinne, Michel, Anthony, Sofia et Georges pour le soutien qu'ils m'ont apporté.

Enfin je dédie ce mémoire à Florian et je le remercie profondément pour ses conseils, sa patience et toute son attention.

AVANT-PROPOS

Selon une enquête Ipsos/Steria « Fractures françaises » de janvier 2014, la sortie de l'euro est souhaitée par 33% de français. Une opinion, certes encore minoritaire mais non négligeable, qui a progressé de 5 points en un an¹. Douze ans après l'entrée en vigueur de la monnaie commune, celle qui selon les économistes libéraux de l'époque, devait apporter prospérité et croissance, force est de constater que, en association avec la crise économique de 2008, l'euro est devenu pour beaucoup de français un des symboles de ces temps de difficultés économiques, et sa critique progresse jusqu'au point de mentionner de plus en plus fréquemment l'hypothèse de la sortie de l'euro.

Les grands médias présentent volontiers le Front national comme étant le parti de la sortie de l'euro par excellence, tout en faisant un lien manifeste entre la souveraineté et l'extrême droite. Dans ce mémoire, nous nous attarderons à expliquer les contextes historiques et sociaux de l'idée politique de la souveraineté en lien avec la démocratie. Nous allons tenter de démontrer que la critique de l'euro n'est pas seulement le monopole du Front national, qui plus est ambiguë quant à une sortie réelle de la monnaie unique, mais qu'après déconstruction de cette idée reçue, la critique touche un ensemble hétérogène d'acteurs économiques et politiques.

¹ OFCE. *L'économie française 2015*, La Découverte 2014. ISBN 978-2-7071-8265-4. 127 P.

INTRODUCTION

«L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

Suivant ce précepte posé par la déclaration Schumann du 9 mai 1950, la mise en place de l'euroystème en 1999 est le fruit d'un long travail de convergence des économies des nations européennes, commencé dès les années 50. Cette unification économique « solidarité de fait » est l'étape nécessaire à la réalisation l'unification politique du continent. De l'aveu du « père de l'Europe », sans cette « solidarité de fait », rien n'est donc possible. Des lors, aujourd'hui, si la zone euro s'avérait non viable économiquement, comme le fut autrefois une autre monnaie plurinationale telle que le rouble soviétique, comment l'unification politique de l'Europe pourrait-elle se réaliser ?

Historiquement, les premières unités de compte en Europe remontent aux années 50². Toutefois, ces monnaies ne jouissaient pas des attributs traditionnels d'une monnaie mais étaient de simples numéraires exprimant les relations monétaires entre les pays membres de l'Union européenne des paiements (UEP). Ainsi, on a eu l'Unité de compte européenne (UCE) en 1950, qui était définie par un poids or. En 1958, l'UEP disparaît au profit de l'Accord monétaire européen (AME). C'est le retour de la convertibilité (les opérations en capital peuvent dorénavant s'étendre sur un cadre institutionnel plus libre). À cette époque, le traité de Rome³ n'évoquait pas la nécessité de son identité monétaire puisque le système mis en place à Bretton Woods réglait les relations financières entre États. En 1960, la Communauté économique européenne se dote d'une « monnaie » : l'Unité de compte (UC) qui est rattachée aux monnaies européennes pour établir les taux de change spéciaux utilisés pour les montants compensatoires agricoles.

La nécessité d'une monnaie commune apparaît principalement en 1971 lors de l'inconvertibilité du dollar et de « l'absence de convergence suffisante des économies, associée à un système de changes rigides ». Les objectifs d'un rapprochement communautaire sont triple : dans un premier temps, il faut « établir un mécanisme de soutien monétaire à court terme assorti d'une aide financière à

² BEKERMAN, Gérard ; SAINT MARC, Michèle. *L'euro*, Presses universitaires de France – PUF : Que sais-je ?, 2001. ISBN-13: 978-2130513964. 128 P.

³ Le traité de Rome, en matière monétaire traite de la coordination des politiques monétaires (art105), de la libre circulation des capitaux (art.106), de la stabilité des taux de change (art. 107) et de l'équilibre de la balance des comptes (art.108-9).

moyen terme » ; dans un deuxième temps il faut « soumettre les ajustements de parité d'accord préalable » et enfin, dans un troisième temps, « favoriser la suppression des marges de fluctuation des monnaies ». Le 13 mars 1979, l'*European Currency Unit* est créé par le Système monétaire européen. L'Europe monétaire se dote d'une monnaie avec des fonctions beaucoup plus étendue que les unités de compte les précédents.

Contrairement à l'ECU, l'euro remplit la fonction d'unité de compte et de moyen de règlement. La ratification et la signature du traité de Maastricht en 1992, base de l'Union européenne succédant à la communauté économique européenne (stade supérieur de la construction européenne à prétention fédérale) porte en lui le volet économique de la construction politique : l'Union économique et monétaire (UEM). Après un temps d'adaptation prévu pour les pays membres, consistant à homogénéiser les économies des États respectifs en leur faisant respecter les critères de convergence, l'UEM rentre finalement en vigueur en 1999 pour ce qui est des échanges bancaires (monnaie scripturale) puis en 2002 pour l'émission de la monnaie à proprement parler (monnaie fiduciaire et métallique) : il s'agit de la date de la mise en circulation des pièces et des billets euro. L'UEM consacre cette zone de libre-échange tant attendue par les tenants de la construction européenne. En effet, sa mise en place tient d'une conception résolument libérale avec une « indépendance » de la Banque centrale européenne inscrite dans les traités (Maastricht, Amsterdam, Nice), « indépendance » qui était un des critères non négociables pour l'Allemagne dont la politique de réunification avait été concomitante à ce bond en avant de la construction européenne. Les marchés de capitaux européens ont tous basculés à l'euro.

Aujourd'hui, 28 pays sont membres de l'Union européenne dont 19 ont adopté l'euro. Les derniers pays à avoir pris la monnaie unique sont la Lettonie au 1^{er} janvier 2014 et la Lituanie, au 1^{er} janvier 2015. Sur les 28 États membres, 9 pays n'ont pas adopté la monnaie unique dont certains notamment parmi les derniers adhérents à l'euro, mettent en œuvre des politiques de convergences économiques⁴ dans le but de l'obtenir et d'autres (Grande-Bretagne, Danemark et suède), ont souhaité suite à un referendum, voir aménager des clauses particulières quant à leur adhésion à l'UE tout en restant en dehors de l'eurosysteme.

⁴ Recommandations de la Commission européenne.

Tableau 1 : Les pays membres de l'Union européenne ayant adopté ou non l'euro

Pays de l'Union européenne	Date d'entrée dans l'union européenne	Date d'adoption de l'euro
Allemagne	1 ^{er} janvier 1958	1 ^{er} janvier 1999
France	1 ^{er} janvier 1958	1 ^{er} janvier 1999
Belgique	1 ^{er} janvier 1958	1 ^{er} janvier 1999
Italie	1 ^{er} janvier 1958	1 ^{er} janvier 1999
Luxembourg	1 ^{er} janvier 1958	1 ^{er} janvier 1999
Pays Bas	1 ^{er} janvier 1958	1 ^{er} janvier 1999
Irlande	1 ^{er} janvier 1973	1 ^{er} janvier 1999
Danemark*	1 ^{er} janvier 1973	
Grande-Bretagne*	1 ^{er} janvier 1973	
Grèce	1 ^{er} janvier 1981	1 ^{er} janvier 2001
Espagne	1 ^{er} janvier 1986	1 ^{er} janvier 1999
Portugal	1 ^{er} janvier 1986	1 ^{er} janvier 1999
Autriche	1 ^{er} janvier 1995	1 ^{er} janvier 1999
Finlande	1 ^{er} janvier 1995	1 ^{er} janvier 1999
Suède*	1 ^{er} janvier 1995	
Chypre	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2008
Slovénie	1 ^{er} mai 2004	1 ^{er} janvier 2007
Malte	1 ^{er} mai 2004	1 ^{er} janvier 2008
Slovaquie	1 ^{er} mai 2004	1 ^{er} janvier 2009
Estonie	1 ^{er} mai 2004	1 ^{er} janvier 2011
Lettonie	1 ^{er} mai 2004	1 ^{er} janvier 2014
Lituanie	1 ^{er} mai 2004	1 ^{er} janvier 2015
République Tchèque*	1 ^{er} mai 2004	
Pologne*	1 ^{er} mai 2004	
Hongrie*	1 ^{er} mai 2004	
Bulgarie*	1 ^{er} mai 2007	
Roumanie*	1 ^{er} mai 2007	
Croatie*	1 ^{er} juillet 2013	

*États membres n'ayant pas adoptés l'euro.

Tableau 2 : Referendum sur la monnaie unique :

PAYS	OBJET DU REFERENDUM	DATE DU REFERENDUM	RÉSULTATS
IRLANDE	<i>Traité de Maastricht**</i>	18 juin 1992	OUI (57,31%) (57,31% de participation)
FRANCE	<i>Traité de Maastricht**</i>	20 septembre 1992	OUI (51,04%) (69,7% de participation)
DANEMARK	<i>Traité de Maastricht**</i>	2 juin 1992	NON (50,7%) (83,1% de participation)
DANEMARK	<i>Euro***</i>	28 septembre 2000	NON (53,2%) (87,6% de participation)
SUÈDE	<i>Euro</i>	14 septembre 2003	NON (56,1%) (81,2% de participation)

** Comprenant la mise en place à terme de l'euro.

*** le Danemark entre-temps, a approuvé par referendum à 56,8% un traité de Maastricht renégocié (sans l'Union économique et monétaire) le 18 mai 1993

Lorsque la question de l'euro a été posée aux peuples, par le biais d'un référendum dont la question était implicite (traité de Maastricht comportant une clause de mise en place de l'euro), ou bien explicite (« Voulez-vous que votre pays rentre dans la zone euro ? »), les résultats sont très serrés. Si en Irlande le « oui » l'emporte pour Maastricht avec une participation modeste, la participation est plus élevée en France, qui l'accepte de très peu, et surtout au Danemark qui le rejette dans sa forme originelle. Lorsque l'euro a été l'objet explicite du référendum, comme en Suède et au Danemark, il fût rejeté dans les deux cas. On peut noter que pour la France, pays dans lequel nous allons centrer notre étude, la question posée aux Français, ne mentionnait nullement l'euro, dont la mise en place était bien présente dans le traité. La question était celle-ci :

« Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le Président de la République autorisant la ratification du traité sur l'Union européenne ? »

PROBLÉMATIQUE :

Que nous apprend l'étude de la circulation de l'idée de la sortie de l'euro sur les camps pro et anti euro transcendant les champs politiques, économiques et médiatiques français et par conséquent sur le développement théorique de l'idée elle-même ?

QUESTIONNEMENT SOUS-JACENT :

Comment s'est construite, comment circule et comment se diffuse l'idée de la sortie de l'euro ? Quels sont les fondements de la critique de l'euro et inversement, quels sont les tenants de l'argumentation favorable à l'euro ? En quoi la sortie de l'euro, idée se basant sur un argumentaire politique et économique est une idée qui subit des variations par rapport à sa circulation et à ses diffuseurs ?

MÉTHODOLOGIE :

1. Pour une « histoire sociale des idées politiques⁵ »

La méthodologie utilisée pour démontrer la construction socio historique de l'idée de la sortie de l'euro ainsi que sa circulation n'est pas celle d'une histoire classique des idées, mais d'une « histoire sociale des idées politiques » qui « se donne pour objectif de retrouver tous ceux qui contribuent à la production d'une idée politique »⁶. Comme le montre le travail de Howard Becker⁷, les productions artistiques sont en réalité le résultat de la production d'un très grand nombre de

⁵ MATONTI, Frédérique. *Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques*, Revue d'histoire moderne et contemporaine 2012/5 (n° 59-4bis), p. 85-104.

⁶ *Ibid*

⁷ BECKER, S. Howard. *Les mondes de l'Art*, Flammarion, 2006, Champs Arts. ISBN-13: 978-2080801494. 379 P.

personnes. En effet, s'attacher à faire une « histoire sociale des idées » consiste en fait à s'intéresser à « l'ensemble de leurs producteurs et en faire une sociologie fine, sachant que leur multiplicité et leur hétérogénéité sont allées croissant au fil du temps ». L'exemple de Quentin Skinner⁸ le souligne bien, on ne peut réellement « séparer grands ou petits producteurs, ni producteurs et diffuseurs (Revue, éditeurs, essayistes, journalistes) ».

Ainsi, nous nous intéresserons à « l'ensemble des producteurs » de l'idée de la sortie de l'euro, en prenons en compte les producteurs et diffuseurs issus des différents « champs »⁹. Nous verrons comment champs économique, politique, journalistique et médiatique sont en constantes interactions dans la circulation et la diffusion de l'idée de la sortie de l'euro. Par ailleurs, il s'agira de prendre en compte la manière dont l'idée de la sortie de l'euro est divulguée en premier lieu par des « experts » en économie, puis reprise par les politistes et les partis politiques se diffusant ensuite dans le champ littéraire, journalistique et médiatique. Par quel support ces idées circulent ? Quelles différences de circulation y a-t-il entre l'idée pour l'euro et l'idée contre l'euro ?

Le fil conducteur de notre mémoire sera de se demander qui est à l'origine de l'idée de la sortie de l'euro, comment cette idée se propage dans l'espace public avec des variations selon les différents portes parole de cette idée. Il s'agira non seulement de prendre en compte les auteurs diffusant l'idée de la sortie de l'euro, mais aussi de prendre en compte les contre-arguments formulés par ceux qui veulent y rester, en analysant les interactions entre les deux camps. La construction de ce mémoire consistera dans un premier temps à faire une histoire sociale de la théorie de la souveraineté monétaire, comme composante essentielle de la souveraineté nationale, théorie qui sera avancée dès l'instauration des traités ouvrant la voie à la monnaie commune par leurs opposants, comme on le verra avec les débats sur le traité de Maastricht.

⁸ MATONTI, Frédérique. *Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques*, Revue d'histoire moderne et contemporaine 2012/5 (n° 59-4bis), p. 85-104.

⁹ BOURDIEU, Pierre. *Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne*, Actes de la recherche en sciences sociales 2013/5 (N° 200), p. 4-37. DOI 10.3917/arss.200.0004

Il ne faut pas séparer les textes de leur contexte¹⁰. C'est ce que nous nous sommes attachés de faire tout au long de ce mémoire. En effet, dans le chapitre 1, nous analyseront les origines socio-politique du camp de ceux qui défendent aujourd'hui la sortie de l'euro, stade avancé de la construction européenne et comment les partis politiques de l'époque ont réagi face à la construction européenne et aux conséquences implicites des traités.

Le contexte de la dislocation du concert européen issu du congrès de Vienne de 1815, au lendemain de la Première Guerre mondiale, crée les conditions par adjonction d'héritage théorique de l'idée politique de la supranationalité, alternative aux anciennes monarchies supranationales en Europe, qui débouchera sur le camp des partisans politiques de la supranationalité européenne dont l'euro est le volet économique. Par opposition, ce contexte de dislocation de l'ordre européen hérité du XIXème siècle, raffermi le camp des tenants de la souveraineté nationale dans une lutte avec des tenants de la supranationalité, accentué dans le contexte de guerre froide qui suit la fin de la Seconde Guerre mondiale et le débat sur la fusion ou non de la France dans un bloc (à savoir le bloc atlantique). La fin de la guerre froide et la victoire de ce bloc atlantique libéral sur celui des démocraties populaires, pose un contexte de questionnement de la fusion de la France dans un nouvel ordre mondial dont le noyau est le bloc atlantique libéral victorieux de la guerre froide, dont le glacis géopolitique est l'Europe supranationale intégrée. Une fusion politique, par « la solidarité de fait » économique, qui signifierait l'abandon d'une voie spécifique de la France, celle de l'indépendance nationale tracée par la première décennie gaullienne de la Vème République en relation multilatérale avec les autres peuples non pas seulement de l'Europe, mais du monde entier, disposant d'eux-mêmes.

Dans le chapitre 2, nous tenterons de démontrer quelle place « l'expertise économique¹¹ » peut avoir dans les prises de décisions économiques de l'Union européenne et donc comment des « experts » vont défendre ou critiquer l'euro. Le contexte d'une légitimité contestée de l'euro suite à la courte victoire du traité de Maastricht en 1992, la percée eurosceptique aux européennes de 1999 et enfin, 3 ans après la mise en place de l'euro, la victoire du non au referendum sur le traité établissant une constitution pour l'Europe le 29 mai 2005, l'est encore davantage lorsque survient les effets de la crise des *subprimes* en Europe à partir de 2008. C'est dans ce contexte de remise en

¹⁰ BOURDIEU, Pierre. *Les conditions sociales de la circulation internationale des idées*, in Gisèle Sapiro, *L'espace intellectuel en Europe*, La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », 2009 (), p. 27-39.

¹¹ LEBARON, Frédéric. *La Croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Seuil, 2000. Liber. ISBN-13: 978-2020411714. 260 P.

cause de l'ensemble du système économique mondialisé, les 20 pays de la zone euro, volet le plus intégré de ce système, justifié par des arguments économiques (croissance, plein emploi) tombant de facto en désuétude avec la crise, que des auteurs, parfois des prix Nobels, tentent de déconstruire l'objet euro en montrant ses limites économiques tout en révélant son aspect politique en contradiction avec les principes démocratiques. C'est dans ce même contexte d'effervescence et d'actualité politique sur le sujet que sont publiés les ouvrages de ces auteurs entraînant un contre argumentaire des acteurs pro euro, certes dominants dans le champ politico-médiatique, mais en perte constante de légitimité au vu de l'évolution de la conjoncture.

Il s'agira de faire une analyse technique et économique de l'euro. Pour ce faire, nous étudierons le développement de l'argumentaire économique et financier des partisans de l'euro mais aussi de ses opposants tout en mettant en évidence les incidences biographiques et les interactions de ces acteurs, jouant un rôle majeur dans la circulation de l'idée de la sortie ou de la défense de l'euro. Nous verrons que la diffusion de cette idée se fait d'abord par des auteurs spécialistes des questions économiques et politiques.

Enfin, dans un dernier chapitre, nous analyserons la reprise et les variations de ces idées au sein du champ politique français. Ainsi, nous étudierons les positions de chaque parti politique en faveur de l'euro mais aussi ceux étant des « eurocritiques ». Nous analyserons la manière et les supports utilisés par les auteurs prônant la sortie de l'euro pour diffuser leurs idées.

2. Les sources

Les sources utilisées dans ce mémoire sont des sources issues de la recherche scientifique universitaire en grande majorité, mais aussi des sources issues des protagonistes de l'époque des grandes étapes de la construction européenne afin de mettre en lumière un arrière-plan socio-historique d'ensemble pour saisir au mieux le contexte dans lequel les auteurs écrivent.

Dans le but de mieux saisir les arguments des auteurs souhaitant sortir de l'euro, une lecture attentive des ouvrages et des articles publiés par ces derniers a été menée. Des sources historiques d'auteurs ayant joués un rôle à l'époque, permettent de mieux comprendre les enjeux du débat actuel de la sortie de l'euro, débat qu'il faut impérativement replacer dans son contexte pour une compréhension totale.

CHAPITRE 1 :

La sortie de l'euro, construction socio-historique d'une idée

L'apparition de l'euro est l'aboutissement d'un processus long de construction et d'unification¹² du continent européen débutant formellement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale¹³. Dans ce chapitre, nous nous efforcerons de comprendre en quoi l'euro est une étape avancée du processus de construction européenne, résultat d'étapes précédentes au cours desquelles se sont formés des camps politiques de partisans et d'opposants avec les filiations idéologiques qui sont les leurs. L'euro est rentré en vigueur en 2002 sur la base d'un consensus politique entre les États membres de l'Union européenne ayant choisi d'appartenir à l'Union économique et monétaire (UEM)¹⁴. Ce consensus politique, qui était déjà loin à l'époque d'être un consensus réel entre les peuples (le « oui » au traité de Maastricht en France qui portait en son sein les bases du futur euro n'a recueilli que 51,05% des voix des électeurs inscrits)¹⁵, est aujourd'hui remis en cause au point de poser la question de son avenir. Pour en comprendre les enjeux, il convient de revenir sur les différents acteurs (auteurs des traités, positionnements politiques) qui au moment, et avant sa création, étaient favorables ou hostiles à son avènement.

C'est un choix délibéré que de faire ressortir le contexte socio-historique des grands débats d'idée qui ont structuré les idéologies s'emparant aujourd'hui du thème de la sortie de l'euro. L'analyse de cet arrière plan socio-historique de la circulation de l'idée en question constitue la première dimension et non la moindre, de ce processus. Quelle est l'histoire sociale de ces grilles d'analyse idéologiques, de quelles filiations politiques sont-elles issues ? Quelles interactions entretiennent-elles ?

¹² Construction « d'Etats-Unis d'Europe » évoquée lors de l'appel du 19 Septembre 1946 par Winston Churchill ; discours prononcé au sein de l'Université d'Harvard par le général Marshall le 5 Juin 1947 ; sommet de la Haye, le 10 Mai 1948. Cela aboutira sur la signature de nombreux traités.

¹³ RÉVEILLARD, Christophe. *La construction européenne*, Ellipses Marketing, 2^{ème} éditions, 2012. Les dates clefs. ISBN-10: 272987352X, 160 P.

¹⁴ CREEL, Jérôme, Chapitre 6. *L'union économique et monétaire*, in Renaud Dehousse, Politiques européennes Presses de Science Po (P.F.N.S.P). Les Manuels de Sciences Po, 2009 p.133-148

¹⁵ STRASSEL, Christophe. *La crise de l'euro : une crise de la souveraineté européenne*, Hérodote, 2013/4 n°151, p.12-38. DOI : 10.3917/her.151.0012

Les sources que nous utilisons dans le chapitre 1 sont principalement les sources des acteurs qui ont été au centre du débat de l'époque et qui ont pris des positions catégoriques, largement discutées et contestées contre l'euro. Il s'agit de montrer qui sont les « pères fondateurs » du combat contre la supranationalité européenne dont le volet économique est l'euro, objet de notre recherche, et de voir comment cette base évolue, se déforme, se reforme se Co construit avec ses adversaires. Nous analyserons les interactions entre les partisans de la construction de l'euro face à cette critique de l'euro et les opposants afin de mettre en lumière comment ceci pose les jalons actuels du débat actuel sur la sortie de l'euro.

Afin d'illustrer notre recherche, nous avons conçu un organigramme schématisant les filiations et interactions idéologiques des camps hostiles et favorables à la construction européenne¹⁶. Ceci va nous aider à aborder les conditions du débat politique dans lequel l'euro a pu voir le jour.

Comment les camps politiques des partisans et des opposants à la souveraineté ont structuré sociologiquement et historiquement les camps des partisans et des opposants à l'euro ?

¹⁶ Voir schéma « *Organigramme des circulations, filiations et interactions idéologiques des partisans et des opposants à la construction européenne au début des années 1980.* »

I. Des positions contrastées dès le début de la construction européenne

A. Un nouvel ordre européen ?

1. Des vues différentes sur la refondation d'un ordre européen

Durant l'entre-deux guerres, dans le cadre de l'Europe de la société des nations (SDN) mise en place sous l'égide du Président américain Woodrow Wilson¹⁷, des hommes politiques français comme Aristide Briand, esquisaient déjà un rapprochement économique et culturel avec la jeune République de Weimar allemande, sur fond d'assouplissement des conditions du traité de Versailles, rapprochement qui serait un premier pas vers d'autres rapprochements de ce type sur le continent. De même, le philosophe cosmopolite, Richard Nikolaus de Coudenhove Kalergi¹⁸, prônait lui aussi une union du continent dès cette même période via son mouvement paneuropéen qui s'installe à Vienne¹⁹.

En effet, le traité de Versailles a profondément remodelé l'ordre européen en ce début de siècle²⁰. La vieille monarchie Habsbourg qui, par sa seule dynastie régnait sur un empire plurinational en Europe central, a laissé place à de nombreux États nations nouveaux tels que la Pologne renaissant de ses cendres (également partagé jusqu'ici entre Allemagne et Russie) et la Hongrie. Mais aussi de nouveaux États plurinationaux tels que la Yougoslavie (dominée par les Serbes²¹, mais aussi composée des Croates, des Bosniaques, des Slovènes etc.) ou encore la nouvelle Tchécoslovaquie.

¹⁷ Bien qu'étant à l'origine de la création de la SDN et du nouvel ordre européen au lendemain de la Première Guerre mondiale, les États Unis choisissent finalement de ne pas être membre de la SDN sous la pression du courant conservateur et paléo conservateur au Sénat.

¹⁸ DALAKOGLU, Dimitris ; KEUCHEYAN, Razmig ; KOUVELAKIS, Stathis ; LAPAVITSAS, Costas ; STREECK, Wolfgang in DURAND Cédric. *En finir avec l'Europe*, La Fabrique éditions, 2013. La Fabrique. **ISBN-10:** 2358720488. 149 P.

¹⁹ THÉRY, Franck. *Construire l'Europe dans les années vingt. L'action de l'Union paneuropéenne sur la scène franco-allemande. 1924-1932*, EURYOPA, études 7-1998, Institut européen de l'université de Genève, <http://www.unige.ch/gsi/files/1814/0351/6357/they.pdf>

²⁰ BECKER, Jean-Jacques. *Le traité de Versailles*, Presses universitaires de France – PUF, 2002. Que sais-je ?. **ISBN-10:** 2130529666. 127 P.

²¹ Le nom de Yougoslavie signifie les « Slaves du sud », c'est à dire les Serbes.

Cette conception partagée du nouvel ordre européen induite par le traité de Versailles, créant des nouveaux États nations mais aussi des nouveaux États plurinationaux, aura des conséquences fâcheuses pour l'avenir du continent²².

Le principe des nationalités tant voulu par Wilson, sera le prétexte clé du futur régime hitlérien pour réunifier la *Volksgemeinschaft* allemande en Europe, dont les composantes habitent dans de nombreux États souverains autres que l'Allemagne, tels que l'Autriche, la Tchécoslovaquie (Moravie), la Pologne (Silésie, Dantzig) et pourquoi pas l'Alsace et la Moselle en France... En définitive, l'ordre européen hérité du traité de Versailles, qui avait lui-même succédé à ce qui restait du concert européen hérité du congrès de Vienne (1815)²³ finit par voler en éclat en 1939, lorsque la guerre succède à l'échec de la diplomatie.

²² BAINVILLE, Jacques. *Les conséquences politiques de la paix*, Jean-Cyrille Godefroy, 1996. **ISBN-10:** 2841910229. 157 P.

²³ KISSINGER, Henry. *Diplomatie*, Fayard, 1996. **ISBN-13:** 978-2213597201. 860 P.

2. Une volonté unificatrice de l'Europe de l'Ouest poussée par « l'allié » américain sur fond de Guerre Froide : des opposants à gauche comme à droite

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe se retrouve de fait partagée entre Américains et Soviétiques. Un nouvel ordre européen est conçu à Yalta en Février 1945²⁴. Au sein de l'Europe occidentale, grâce à l'action du Général de Gaulle et du gouvernement provisoire de la République française, la France parvient à restaurer dans une certaine mesure son autonomie, même si elle n'est plus la « grande nation » qu'elle était avant juin 1940.

Avec la reprise en main coordonnée du territoire par les commissaires de la République, de l'économie, et des secteurs stratégiques, la France échappe à l'administration militaire alliée des territoires occupés (AMGOT) qui avait déjà préparé une monnaie nouvelle d'occupation en remplacement du franc français. Mais avec le départ du Général de Gaulle en janvier 1946, puis le renvoi des ministres communistes en 1947, les dirigeants de la IV^{ème} République via la « Troisième force »²⁵ s'oriente de nouveau vers un rapprochement intégré européen et atlantique dans le cadre du nouveau traité de l'Atlantique Nord²⁶ en 1949²⁷, mais aussi avec la déclaration de Robert Schuman, inspirée par Jean Monnet, diplomate, premier Président de la Commission générale au plan en 1946, et surtout agent de liaison et d'influence pour les instances dirigeantes américaines²⁸, qui deviendra le premier Président de la CECA.

²⁴ LACOUTURE, Jean. *De Gaulle le politique*, Tome 2, 1944-1959. Seuil, 2010. Biographie. ISBN-13: 978-2021030891. 723 P.

²⁵ Coalition « centrale » entre MRP, SFIO, UDSR et radicaux pour contrer les gaullistes et les communistes entre 1947 et 1951. Cette coalition votera dans sa majorité pour le traité de Paris qui établira la CECA en 1951.

²⁶ DUHAMEL, Éric. « III / La IV^e République en guerre froide, 1947-1954 » in *Histoire politique de la IV^e République*, Paris, La Découverte, Repères, 2000, 128 pages
URL : www.cairn.info/histoire-politique-de-la-ive-republique--9782707133373-page-41.htm.

²⁷ L'OTAN est fondée le 4 Avril 1949. Cette alliance militaire intégrée sous commandement américain comportant l'essentiel des pays libérés par les occidentaux au lendemain de la guerre à laquelle se joindra la Turquie, est un véritable coup de force face aux Soviétiques en ce début de guerre froide qui répondront par la création du pacte de Varsovie en 1951.

²⁸ EVANS PRITCHARD, Ambrose. Euro federalists financed by US spy chiefs, The Telegraph, 2000. Disponible à l'adresse: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/1356047/Euro-federalists-financed-by-US-spy-chiefs.html>

A partir de cette déclaration de Robert Schuman²⁹ du 9 mai 1950, le processus de construction européenne à proprement parler commence. Ministre des affaires étrangères favorable à l'intégration européenne, il appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe, dans le but d'y assurer la paix, et surtout une cohérence et une unité entre les principaux territoires alliés aux Américains en Europe de l'Ouest face aux Soviétiques. De même, cette mise en commun franco-allemande des productions de charbon et d'acier, accélère la reconstruction de la puissance allemande dans le giron américain via la renaissance de son économie industrielle. On appellera cette renaissance « le miracle allemand ». Le traité de Paris établit la CECA le 18 avril 1951. Les communistes, les gaullistes, certains conservateurs (indépendants et paysans du CNIP³⁰) et des socialistes, y étaient opposés lors du vote à l'Assemblée, y voyant une nuisance pour l'indépendance nationale et une renaissance de la puissance allemande, ennemi héréditaire au dépend de la France.

En 1954, survient un regain de volonté intégratrice européenne, et ce au niveau militaire. Il s'agit de projet de communauté européenne de défense (CED). Ce projet, prévoit la création d'une armée européenne sous commandement américain en remplacement des Etats-majors nationaux. Il prévoit également la reconstruction d'une puissante armée allemande qui jouerait un rôle prépondérant sous commandement américain face à la menace communiste. Ce projet est inadmissible pour les Gaullistes³¹ et les Communistes³², qui y voient une véritable renaissance de la Wehrmacht avec le soutien des américains. Après une campagne très active de ces derniers, la CED est rejetée par l'Assemblée Nationale avec 319 voix contre et 264 pour.

²⁹ RÉVEILLARD, Christophe. *Op cit.* p. 5

³⁰ Centre national des indépendants et paysans, parti politique de droite fondé en 1949.

³¹ Le Rassemblement du Peuple français (RPF), fondé par de Gaulle en 1947, est mis en sommeil en 1953, suite à son demi échec aux élections législatives de 1951. Cependant, les Gaullistes restent très présents sur la scène politique avec le nom de « Républicains d'action sociale ». Après s'être opposés à la CED, les Républicains sociaux sont hostiles au traité de Rome.

³² YÈCHE, Hélène. « « Pacifisme versus européisme ». *Échos du discours pacifiste de la RDA contre une construction européenne dominée par la RFA* in la revue Rencontres franco-allemandes Études Germaniques 2/2009 (n° 254), p. 439-453 URL : www.cairn.info/revue-etudes-germaniques-2009-2-page-439.htm. DOI : [10.3917/eger.254.0439](https://doi.org/10.3917/eger.254.0439).

Le 25 mars 1957, la Communauté économique européenne, première véritable structure européenne intégrée comportant 6 Etats (France, Allemagne, Italie, Benelux) est adoptée et entre en vigueur³³. Une structure parallèle concernant la mutualisation de l'énergie atomique, l'Euratom est également mise en place. Un an plus tard, le conflit algérien, qui menace de dégénérer en guerre civile française, emporte la IVème République. La nouvelle Vème République intègre dans ses fondements le traité de Rome et le traité de l'Euratom.

La décennie de pouvoir du Général de Gaulle et le début de la Vème République seront riches en événements politiques européens qui alimenteront la doctrine gaullienne concernant le positionnement vis-à-vis de la construction européenne.

Après l'échec du plan Fouchet de 1962³⁴ dont l'objectif était de substituer des négociations inter étatiques à la Commission européenne, de Gaulle fait valoir le principe de l'unanimité comme pré requis indispensable à toute politique commune européenne via la politique dite de la « chaise vide » qu'il pratique et qui débouche sur le compromis du Luxembourg. Le refus systématique de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun, et la tentative de sauvegarde du marché commun comme une sorte de nouveau « blocus continental » sera également un trait marquant de la doctrine européenne gaullienne³⁵.

Enfin, dans une conférence de presse du 27 janvier 1964, de Gaulle mentionnera le rôle éminemment dangereux pour les diplomaties européennes d'un « fédérateur extérieur » qui « ne serait pas européen », au moment même où il n'y aurait plus de véritable volonté politique en Europe. La main tendue à l'URSS dans le cadre de « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » est une tentative manifeste d'alliance de revers pour contrer les ambitions de ce même « fédérateur extérieur ». On en retiendra essentiellement la primauté donnée à la sauvegarde de l'indépendance nationale et l'opposition drastique à toute supranationalité, thème qui sera maintenu par l'UDR sous Pompidou, déjà avec des nuances, puis officiellement au RPR jusqu'aux tournant « néogaulliste » des années 80.

³³ RÉVEILLARD, Christophe. *Op. cit.*, p.5

³⁴ *Ibid*

³⁵ PEYREFITTE, Alain. *C'était de Gaulle*, Tome 1, Editions de Fallois – Fayard : Edition de Fallois, 1994. ISBN-13: 978-2213028323. 609 P.

Les communistes étaient opposés dès le début à la construction européenne, y voyant un outil politique au service des intérêts capitalistes³⁶. En effet, dans les années 1940-1950, il existait trois composantes du discours communistes sur l'Europe : tout d'abord, le discours marxiste, contre l'Europe capitaliste ou encore l'Europe des trusts. Par ailleurs, avec le climat de Guerre froide de 1947, les communistes considéraient l'Europe communautaire comme un aspect de la construction d'un bloc occidental atlantique. L'Europe apparaît pour les communistes comme un sous-ensemble de l'organisation plus large du monde occidental à travers l'Alliance atlantique soutenue par les Etats-Unis. Enfin, la dernière composante correspond au projet de civilisation mis en œuvre par l'URSS dans son bloc.

Ainsi, « longtemps la construction européenne fut présentée dans la doxa communiste, comme une illustration supplémentaire d'une tendance présumée de la bourgeoisie à sacrifier les intérêts nationaux pour la sauvegarde de ses intérêts de classe³⁷ ». Le contexte international conditionne les prises de positions du PCF sur le projet européen, puisqu'il passe du refus de toute communauté européenne à un euroscepticisme « admettant de participer aux institutions existantes pour les réformer de l'intérieur » dans le cadre du programme commun de la gauche signé avec le PS en 1972 où l'on fait mention de la CEE.

Au moment de la rupture du programme commun en 1978, puis lors des premières élections européennes de 1979³⁸, le PCF de Georges Marchais reprend un discours résolument hostile à toute construction européenne³⁹.

De même, le RPR de Jacques Chirac, mouvement gaulliste succédant à l'UDR en 1976, reprend lui aussi à son compte un discours hostile à la construction européenne, notamment avec l'Appel de Cochin communiqué par Jacques Chirac le 6 Décembre 1978 dans le cadre de la précampagne des

³⁶ ROBIN HIVERT, Emilia. *Anti-européens et euroconstructifs : les communistes français et l'Europe (1945-1979)*, Les cahiers Irice 2009/2 (n°4), p. 49-67. DOI 10.3917/lci.004.0049

³⁷ AZAM, Nicolas. *Le Parti communiste français et l'intégration européenne (des années 1970 à nos jours)*, Politique européenne 2011/1 (n° 33), p. 255-261. DOI 10.3917/poeu.033.0255

³⁸ Les élections européennes sont remportées par l'UDF (27,61%) suivi par le PS (23,53%), le PCF (20,52%), et enfin la liste « défense des intérêts de la France en Europe » du RPR (16,31%). Voir le lien : <http://www.france-politique.fr/elections-europeennes-1979.htm> (Consulté le 8 juin 2015).

³⁹ DEBATIS, DREYFUS, LAPRAT, STREIF. *Europe la France en jeu*, Éditions sociales, 1979. ISBN-13: 978-2209053193. 253 P.

élections européennes de juin 1979⁴⁰. Dans cette situation, de quadripartisme national (quatre partis dominant la vie politique française : l'UDF du Président de la République Valéry Giscard d'Estaing ; le PS de François Mitterrand ; le RPR de Jacques Chirac et le PCF de Georges Marchais), RPR et PCF sont contre la construction européenne, UDF et PS sont pour. Le clivage gauche-droite ne rentre donc pas en ligne de compte pour ce qui est des partisans et des opposants à la construction européenne.

⁴⁰ POZZI, Jérôme. *La famille gaulliste et les élections européennes de juin 1979*, Les cahiers Irice 2009/2 (n°4), p. 101-112. DOI 10.3917/lci.004.0101

B. L'euro : un des aboutissements de l'objectif d'unification européenne

1. De Bretton Woods à Maastricht : un pas en avant pour l'intégration européenne

Avant l'adoption du traité de Maastricht et de la monnaie commune, un système monétaire bien particulier était mis en place qui commença par la création du serpent monétaire européen⁴¹. Ce dernier débute avec les Accords de Bretton Woods en 1944⁴² où un certain nombre d'États décident que la nouvelle économie mondiale se fera grâce à l'aide des Etats-Unis dont les échanges seront basés sur le dollar américain. La proposition initiale de la délégation britannique menée par John Maynard Keynes⁴³, proposait un étalon basé sur l'or, le bancor comme monnaie de réserve mondiale, mais elle est évincée par la proposition américaine qui l'emporte.

Toutefois, dès son retour au pouvoir en 1958, de Gaulle conteste l'hégémonie mondiale du dollar représentant le bras armé d'un impérialisme inconciliable avec des nations maitresses de leur destin, conformément au principe du droit des peuples à disposer d'eux même. Sa proposition rencontre un certain écho parmi les nouveaux pays émergents issus de la décolonisation, mais pas avec les autres pays d'Europe occidentale qui choisissent de privilégier leur lien avec les Etats-Unis. Avec son conseiller spécial à l'économie, Jacques Rueff, il imagine un nouveau système, non pas simplement au niveau européen (car un problème mondial ne peut pas se résoudre au niveau européen) mais bien au niveau mondial avec l'instauration d'un étalon or. De Gaulle réclama aux américains la contrepartie en or d'une forte proportion de dollar détenu par la banque de France, compte tenu du contexte de la guerre du Vietnam susceptible de déséquilibrer le système d'étalon dollar avec une dévaluation à terme du dollar.

En effet, la faillite réelle de ce système à partir de 1968 menace l'intégration économique européenne. Lors de cette même année, le Vice-président de la commission aux affaires économiques et financières de la Commission européenne, Raymond Barre, formule des propositions tels que la consultation réciproque dans l'éventualité d'un changement des parités

⁴¹ RÉVEILLARD, Christophe. *Op. cit.*, p.5

⁴² BEKERMAN, Gérard ; SAINT MARC, Michèle. *L'euro*, Presses universitaires de France – PUF : Que sais-je ?, 2001. **ISBN-13**: 978-2130513964. 128 P.

⁴³ DELFAUD, Pierre. *Keynes et le Keynesianisme*, Presses universitaires de France – PUF : Que sais-je ?, 1986. **ISBN-13**: 978-2130434405. 127 P.

monétaires, l'institution d'un mécanisme d'assistance mutuelle et d'une unité de compte européenne, suggérant la mise en place progressive d'une Union monétaire⁴⁴. Le 15 août 1971, les Etats-Unis suspendent la convertibilité du dollar en or.

C'est en mars 1971, que le Conseil de la CEE prit la décision de mettre en œuvre le plan Werner dès 1980⁴⁵. Le 21 mars 1972 apparaît alors la création du « serpent monétaire », par les accords de Bâle du 10 Avril⁴⁶. Il consistait en la tolérance d'une marge de fluctuation maximale de 2,25% entre les monnaies de la Communauté et leur propre fluctuation coordonnée par rapport au dollar⁴⁷. Toutefois, les problèmes économiques sont importants : le franc français quitte le Serpent monétaire en 1974 et en 1976 à cause d'une dérive importante par rapport à la devise allemande. En 1977, l'inflation est généralisée couplée d'une crise de l'acier et de l'effondrement du dollar. La suspension de la convertibilité du dollar en or le 15 août 1971, la dévaluation et le flottement du dollar décidés au printemps 1973 et le choc pétrolier mirent fin au serpent monétaire et l'objectif d'une UEM avant 1980 fut oublié. Les échanges communautaires sont menacés et les monnaies européennes doivent quitter le Serpent monétaire européen.

La nécessité de la mise en place d'un nouveau système s'impose : il s'agit de la création du Système monétaire européen (SME), entré en vigueur le 13 mars 1979⁴⁸ par l'initiative du chancelier allemand Helmut Schmidt et du président français, Valéry Giscard d'Estaing, qui crée la monnaie commune l'ECU (European currency unit). L'entrée en vigueur du système monétaire européen posait plusieurs objectifs⁴⁹. Le premier portait sur une volonté de peser davantage sur la scène de l'économie mondiale en uniformisant des économies européennes occidentales. Le second portait sur « les transferts répétés de souveraineté monétaire et économique et l'existence d'un seul pouvoir politique souverain dans la communauté. »

Le Président socialiste, François Mitterrand a joué un grand rôle dans la construction de l'Union européenne et lors de l'instauration de la monnaie unique. C'est au second septennat de François Mitterrand que ce dernier se concentre plus particulièrement sur les affaires liées à l'Europe telle la

⁴⁴ CREEL, Jérôme. *Art. cit.*, p. 5

⁴⁵ Le rapport Werner (8 octobre 1970) fournissait un plan d'unité monétaire européenne pour 1980. Ce plan ne sera pas mis en œuvre tout de suite.

⁴⁶ CREEL, Jérôme. *Art. cit.*, p.5

⁴⁷ BEKERMAN, Gérard ; SAINT MARC, Michèle. *Op. cit.* p. 12

⁴⁸ *Ibid*

⁴⁹ RÉVEILLARD, Christophe. *Op. cit.*, p.5

signature de l'Acte unique le 28 Février 1986⁵⁰, traité dû à l'initiative de Jacques Delors. Ce dernier avait pour objet « l'ouverture à partir du 1^{er} Janvier 1993, d'un grand marché intérieur où les biens, les capitaux, les services et les personnes pourraient circuler librement. Il élargissait en même temps la compétence communautaire à divers domaines et renforçait les pouvoirs du Conseil des ministres et du Parlement européens. »⁵¹ Pour le Président, il s'agissait là d'une étape importante vers l'intégration politique dont il n'avait jamais dissimulé qu'elle devait être fédérale. François Mitterrand portait grand intérêt au projet de « maison commune européenne » lancé par Gorbatchev.

Du côté de l'Allemagne, le chancelier Kohl était demandeur d'une accélération de la construction européenne, dans laquelle il tenait à insérer l'unité allemande. Une conférence intergouvernementale, qui devait commencer ses travaux avant 1990, était chargée d'élaborer un traité d'union politique devant fonctionner en parallèle avec l'union monétaire. Ainsi, le cadre du futur traité de Maastricht était tracé⁵².

Les Etats-Unis étaient très favorables à l'ensemble du processus, tout en insistant sur le maintien de l'appartenance de l'Allemagne, réunifiée, à l'OTAN.

⁵⁰ *Ibid*

⁵¹ GARAUD, Marie France. *La fête des fous*, Plon, La Librairie Plon, 2006. **ISBN-13**: 978-2259202596. 281 P.

⁵² *Ibid*

2. Une volonté unificatrice de l'Europe de l'Ouest amplifiée : des forces politiques favorables à gauche comme à droite

Sous la IV^{ème} République, les partisans de la construction européenne sont majoritairement les composantes de la troisième force⁵³, c'est-à-dire, les partisans du nouveau régime lui-même. Il s'agit des démocrates chrétiens du MRP, de quelques indépendants de droite, des membres de l'UDSR⁵⁴, l'essentiel de la SFIO (sauf quelques dissidents), et l'essentiel des radicaux (même si une personnalité comme Pierre Mendès France s'oppose par soucis juridique à la supranationalité européenne). Ce sont majoritairement ces partis qui se partagent le pouvoir sous la IV^{ème} République, en soutenant l'adhésion de la France à l'OTAN, la mise en place de la CECA, la mise en place de la CED (qui sera un échec avec les voix gaullistes et communistes), et enfin le traité de Rome signé le 25 mars 1957 par les deux plénipotentiaires français, Christian Pineau et Maurice Faure⁵⁵ et marquera le début de la CEE.

Sous la présidence du Général de Gaulle, afin d'avoir la majorité la plus large possible, ce dernier tente au départ d'y associer les démocrates-chrétiens. L'avant dernier Président du conseil, Pierre Pflimlin, démocrate-chrétien et maire de Strasbourg, est un européen convaincu, devient ainsi ministre d'Etat, chargé de la coopération aux côtés du Général de Gaulle qui lui succède de 1958 à 1969. Il revient brièvement au gouvernement en 1962, mais il démissionne avec fracas avec les autres ministres MRP, suite aux propos du Général de Gaulle dénonçant la construction européenne lors d'une conférence de presse (Préciser les références de la conférence de presse). Dès lors, mis à part Valéry Giscard d'Estaing (mais celui-ci fait taire ses opinions personnelles et garde une discipline par rapport aux orientations du chef de l'Etat et du premier ministre), d'abord comme secrétaire d'Etat puis ministre des finances jusqu'en 1966, plus aucun partisan d'une construction supranationale européenne ne siège au gouvernement. Ils se retrouvent en revanche sur les bancs de l'opposition.

⁵³ DUHAMEL, Éric. « III / La IV^e République en guerre froide, 1947-1954 » in *Histoire politique de la IV^e République*, Paris, La Découverte, Repères, 2000, 128 pages
URL : www.cairn.info/histoire-politique-de-la-ive-republique--9782707133373-page-41.htm.

⁵⁴ Union démocratique et socialiste de la résistance, petit parti formé au lendemain de la guerre qui, malgré sa modeste taille, jouera un rôle important dans les combinaisons d'alliances politiques. François Mitterrand et René Pleven en sont des membres éminents à sa création.

⁵⁵ Respectivement ministre et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, deux européens convaincus symbolisant l'orientation majoritaire de la IV^{ème} République vers l'intégration européenne.

Au moment des élections présidentielles de 1965, tous les candidats s'opposants à de Gaulle sont des partisans de l'intégration européenne⁵⁶. On peut citer les deux principaux opposants, François Mitterrand candidat de la gauche, et Jean Lecanuet rassemblant derrière lui tout le centre droit. Même Jean Louis Tixier Vignancourt, candidat de l'extrême droite, dont le directeur de campagne est Jean-Marie Le Pen, fait de la construction européenne un thème de démarcation vis-à-vis de de Gaulle. Avec le départ de Valéry Giscard d'Estaing du gouvernement en 1966, le gouvernement ne compte plus aucun partisan de la construction européenne et la diplomatie s'en fait sentir avec le compromis du Luxembourg issu de la politique « chaise vide »⁵⁷.

Malgré quelques inflexions sur la doctrine gaullienne vis-à-vis de l'Europe (referendum, puis élargissement de la CEE à la Grande Bretagne, le Danemark, et l'Irlande), Georges Pompidou reste inflexible sur la primauté à accorder à l'indépendance nationale⁵⁸. Le second tour de l'élection présidentielle de 1969 l'avait opposé à Alain Poher, européen de centre droit. Les communistes menés par Jacques Duclos arrivant en troisième position loin devant une SFIO enregistrant son plus bas score historique.

Elu en 1974, Valéry Giscard d'Estaing est le troisième Président de la Vème République. Pour la première fois depuis 1958, il ne s'agit plus d'un gaulliste, mais d'un Républicain indépendant résolument favorable à la construction européenne, partisan du « libéralisme avancé »⁵⁹. Pourtant, le nouveau Président sait qu'il doit sa victoire aux gros bataillons du parti gaulliste menés par Jacques Chirac, devenu son Premier ministre, même si l'UDR avait présenté un candidat officiel : Jacques Chaban Delmas qui n'arrive qu'en 3^{ème} position de l'élection présidentielle. Durant deux ans, le Président devra donc composer sa politique avec son encombrant premier ministre. Ce dernier préconise, afin de parer les effets du choc pétrolier, deux relances de type Keynésienne, une en 1974 et une en 1976. Par deux fois, du fait de ces relances, la France doit quitter le Serpent monétaire européen, ce qui compromet gravement l'avenir de l'unité monétaire européenne déjà esquissée par le Président.

⁵⁶ PEYREFITTE, Alain. *Op. cit.*, p.10

⁵⁷ Ce compromis, fruit de la diplomatie française, stipule le principe de l'unanimité en matière de décision européenne, avec la possibilité d'un veto en cas de désaccord.

⁵⁸ Son premier Premier ministre, Jacques Chaban Delmas, était plus ouvert sur la question européenne, mais il est remplacé en 1972 par Pierre Messmer, gaulliste orthodoxe.

⁵⁹ DENORD, François. *La conversion au néo-libéralisme. Droite et libéralisme économique dans les années 1980*, Mouvements 2004/5 (no35), p. 17-23. DOI 10.3917/mouv.035.0017

Au mois d'août 1976, la rupture est consommée entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac⁶⁰. Le Premier ministre démissionne, il est remplacé par Raymond Barre, ancien vice-président de la Commission européenne, économiste libéral partisan de la rigueur favorable au projet européen du Président. Mais la refonte de l'UDR en RPR par Jacques Chirac et Charles Pasqua en vue de l'élection présidentielle de 1981 est un coup dur pour le Président. En réponse à cela, et aussi à la percée de la gauche aux municipales de 1977⁶¹, le Président fonde son propre parti en 1978, à partir des Républicains indépendants et des clubs de soutiens qui l'avaient soutenus en 1974 : l'Union pour la démocratie française (UDF), parti de la majorité présidentielle de droite libérale et européen. Ce nouveau parti arrive en tête des élections européennes de 1979 avec la liste conduite par Simone Veil.

A partir du Congrès d'Épinay de 1971, l'ancienne SFIO devient le Parti socialiste, avec à sa tête son secrétaire général François Mitterrand⁶². Depuis qu'il a été élu député UDSR au lendemain de la guerre, François Mitterrand n'a jamais caché ses convictions pro européennes. Pourtant, il sait que pour emporter l'élection présidentielle, véritable clé de voute du pouvoir sous la Vème République, il doit réaliser l'Union de la gauche et composer avec le PCF⁶³ dont les conceptions européennes, comme les conceptions économiques et sociales sont sensiblement différentes des siennes. Il fait cependant un pas en avant avec la réalisation du programme commun en 1972. Il est vrai que le courant jacobin du CERES mené par Jean-Pierre Chevènement a aidé au rapprochement avec le PCF. Cependant, le pacte du programme commun est rompu en 1978, et pour la première fois, le PS parvient à devancer le PCF d'une courte tête aux élections législatives de cette même année, lui ôtant sa place de premier parti de gauche.

La position de force du PS permet l'élection de François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1981, avec les voix du PCF, sans programme commun dès le premier tour avec ce

⁶⁰ GARAUD, Marie France. *Op. cit.*, p.14

⁶¹ Lors de ces élections, le chef du RPR Jacques Chirac, parvient même à remporter la ville de Paris face au proche du Président Michel d'Ornano. Le conseil de Paris désigne un maire pour la première fois depuis la Révolution.

⁶² MOREAU, Jacques. *Le congrès d'Épinay-Sur-Seine du parti socialiste*. In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°65, janvier-mars 2000. pp. 81-96. doi : 10.3406/xxs.2000.2874 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_2000_num_65_1_2874

⁶³ BERGOUNIOUX, Alain ; GRUNBERG, Gérard. *L'Union de la gauche et l'ère Mitterrand (1965-1995)*, in Jean-Jacques Becker *et al.*, *Histoire des gauches en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005 (), p. 275-294.

parti qui présente son propre candidat Georges Marchais (il arrive en 4^{ème} position). Fort de ce soutien de l'ensemble de la gauche, y compris les communistes, Mitterrand fait rentrer ces derniers au gouvernement (4 ministères). Pendant plus d'un an, il s'efforce d'appliquer une politique réellement socialiste pour la France (nationalisations, hausse des salaires, relance, dévaluation du franc etc.). « Jean Jacques Servan Schreiber, Laurent Fabius, Jean Riboud voulaient persuader François Mitterrand qu'une sortie du serpent monétaire européen, couplée à une remontée des barrières douanières, permettrait une nouvelle croissance à l'intérieur de l'Hexagone. »⁶⁴ Jacques Delors et Pierre Mauroy refusèrent et Mitterrand décida de rester dans le SME. Il sait que son ambition européenne est incompatible avec une politique socialiste au niveau national. Il dira de ses propres mots « j'ai longtemps hésité entre l'Europe et le socialisme ». C'est le tournant de la rigueur en 1982-1983⁶⁵, réalisé afin que la France ne quitte pas le Système monétaire européen en préparation des prochaines étapes de la construction européenne, dont la mise en place à terme d'une union monétaire.

Dans le même temps, après 1981, la direction du RPR modère son discours par rapport à la construction européenne, qui se rapproche de celui de l'UDF. Au moment de la cohabitation de 1986-1988, Jacques Chirac est en accord sur les idées européennes de François Mitterrand et signe l'Acte unique puis les accords de Schengen. Pourtant, une aile gaulliste orthodoxe persiste au RPR et elle se fera entendre au moment des débats sur Maastricht. A la fin de la décennie 1980, la direction des trois grands partis de la scène politique française (PS, RPR, UDF) est convertie à la construction européenne, tandis que le poids du parti communiste connaît un effondrement historique en quelques années. Cependant, au milieu de cette même décennie, un nouveau parti a émergé, passant en quelques années du stade de groupuscule à parti d'opposition à l'Assemblée nationale et présidentiable (4^{ème} score de l'élection présidentielle de 1988) : il s'agit du Front national, parti d'extrême droite, dont le discours se montre de plus en plus critique vis-à-vis de la construction européenne.

⁶⁴ GARAUD, Marie France. *Op. cit.*, p. 14

⁶⁵ BERGOUNIOUX, Alain ; GRUNBERG, Gérard. *Op. cit.*, p.17

II. L'euro : un affrontement entre fédéralisme européen et souveraineté nationale

A. L'étape décisive du traité de Maastricht

1. Un statut européen incertain et ambigu

Dès le début de la construction européenne, une ambiguïté plane sur le statut de l'Europe. Trois grands courants s'imposent : les fédéralistes qui souhaitent faire une Constitution européenne et construire une Europe fédérale telle que les Etats Unis d'Europe ; les fonctionnalistes, qui veulent une Europe plus pragmatique⁶⁶ très liés aux fédéralistes et le courant des nationalistes, qui ne voient pas l'intérêt des organisations supranationales (ce courant est surtout présent en Grande Bretagne, au sein des *Tories* du parti conservateur).

Le général de Gaulle concevait la construction européenne comme principes de respect de la souveraineté nationale par la « réaffirmation de la grandeur de la France et d'indépendance vis-à-vis des États Unis par l'instauration de l'Europe européenne⁶⁷ ». De Gaulle a, dès les années de guerre, songé à la nécessité d'organiser l'Europe après la fin du conflit. Toutefois, il s'agissait d'une construction conçue démocratiquement sur la volonté des peuples, dans la souveraineté des Etats.

Une forte pression américaine en faveur du processus fonctionnaliste rencontrait, notamment en France, de nombreuses réticences. Dans ce sens, la construction européenne⁶⁸ est le fruit de l'influence américaine pour des raisons économiques (reconstruction du marché européen), puis stratégiques (contexte de la guerre froide et consolidation du bloc occidental). Les Etats Unis vont mettre en place le plan Marshall pour forcer les Etats européens à discuter entre eux.

L'ambiguïté du statut de l'Europe, opposant deux visions de la construction européenne (fédéralisme et souveraineté des Etats membres), est présente dès le début et perdure dans le temps,

⁶⁶ C'est le cas de Robert Schuman et de Jean Monnet (méthode des petits pas) qui vont valoriser une théorie de dépassement du Droit international public traditionnel. Jean Monnet souhaite rendre supportable aux Etats le dessaisissement de leur souveraineté par un transfert progressif de compétences.

⁶⁷ GARAUD, Marie France. *Op. cit.*, p.14

⁶⁸ RÉVEILLARD, Christophe. *Op. cit.*, p.5

comme nous l'avons vu précédemment. Ces conceptions vont s'affronter ouvertement au sein du débat public avec le referendum sur le traité de Maastricht.

2. Maastricht : une persistance de deux visions contraires pour l'Europe transcendant droite et gauche à partir du prisme du RPR

Pour Marie-France Garaud⁶⁹, un heurt se fait entre la conception centriste de la supranationalité et la conception gaullienne de l'Europe des États⁷⁰.

À l'époque, le referendum du traité de Maastricht montre une opinion publique partagée en deux. Deux blocs s'opposent : celui mené par le Parti socialiste et François Mitterrand favorable au traité, contre une partie du RPR, partisan du « non », menée par Philippe Seguin⁷¹.

Toutefois, la campagne référendaire démontre des scissions au sein des grands partis politiques d'une part à gauche où certains socialistes, écologistes et communistes se prononcent contre le traité, et d'autre part à droite où le clivage est également notoire puisqu'une partie du RPR milite en faveur du « oui ». Il s'agit notamment de Jacques Chirac et d'Édouard Balladur. En fin de compte, Jacques Chirac prend une décision d'opposition ferme et claire quant à l'orientation prise par la construction européenne, celle-ci ne se fait pas non sans rancune à l'égard de Valéry Giscard d'Estaing. Toutefois, l'idée d'une Europe fédérale n'a pas réuni « deux français sur trois ». Le grand perdant est donc le président Valéry Giscard d'Estaing.

Pour ce qui concerne la majorité RPR UDF, elle connaît la scission de Philippe de Villiers. La gauche socialiste connue celle de la liste de Jean-Pierre Chevènement⁷². Pour Jérôme

⁶⁹ Après des études en droit public, Marie-France Garaud entre au cabinet du garde des sceaux Jean Foyer dans les années 60. Elle devient ensuite conseillère politique du Premier ministre puis du Président de la République Georges Pompidou. Eminence grise de Jacques Chirac, elle est évincée par ce dernier avec Pierre Juillet. Après une candidature « para gaulliste » à l'élection présidentielle de 1981, elle reste proche de la mouvance orthodoxe du mouvement gaulliste tout en diffusant ses conceptions via son *think tank* : l'Institut français de géopolitique, qui sera très actif durant la campagne référendaire de 1992. Elle se rapproche à nouveau de Charles Pasqua puis est élue sur la liste gaulliste dissidente du RPFIE aux élections européennes de 1999. Depuis sa retraite de la Cours des comptes, elle poursuit une intense activité (livres, passages médiatiques) pour dénoncer l'abandon de l'indépendance nationale.

⁷⁰ GARAUD, Marie France. *Op. cit.*, p.14

⁷¹ POZZI, Jérôme. *Le RPR face au traité de Maastricht : divisions, recompositions et réminiscences autour de la dialectique souverainiste*, *Histoire@Politique* 2014/3 (n° 24), p. 131-152. DOI 10.3917/hp.024.0131 <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/2012/je310512/010612pozzi.pdf>

Pozzi, l'espace politique d'une contestation anti-maastrichtienne est plus faible à gauche qu'à droite, notamment en raison de l'existence au sein de la droite d'une « aile extrême » (le Front National) qui regroupe un nombre conséquent d'électeurs anti-maastrichtiens. En revanche alors, le gel des électeurs à l'extrême gauche communiste est beaucoup plus modeste.

« Comme on l'avait constaté en 1992, le centre de gravité du vote non est à droite avec une poussée forte aux extrêmes (gauche et droite), alors que le vote oui est caractéristique des forces centrales (PS, Radical, UDF) avec un tropisme de gauche ».

La mobilisation de la famille gaulliste, qui sera divisée sur la question, commence le 27 novembre 1991 lorsque Philippe Séguin, ancien ministre des affaires sociales (1986-1988) et figure du gaullisme social, publie une tribune dans Le Figaro dans laquelle il explique l'urgence et la légitimité d'un débat sur l'Europe⁷³. C'est un peu plus tard et avec la publication d'un ouvrage avec Marie France Garaud, qu'il explique ce que prévoit le traité. La première des critiques expose les dangers pour la France de l'édification de l'Union économique et monétaire (UEM), « royaume du mark » pour Marie France Garaud. Parmi les personnes qui collaborent à cet ouvrage, on remarque la présence d'Alain Cotta, François Goguel, Georges-Henri Soutou, Jean Foyer, Alain Griotteray, François Guillaume et Pierre Mazeaud. L'édification de ce qui deviendra l'euro est donc d'emblée perçue par les opposants gaullistes à Maastricht comme une arme politique au service d'une unification forcée du continent dominé par les intérêts allemands et américains.

Rédigé avec l'aide d'Henri Guaino, Philippe Seguin publie un discours⁷⁴ qu'il prononce à la tribune de l'Assemblée nationale dans la soirée du 5 mai 1992 pour défendre l'exception d'irrecevabilité qu'il vient de déposer contre la révision constitutionnelle, préalable à l'adoption du traité de Maastricht. Ce discours est reçu favorablement. Peu après, suite à l'impact très important de ce discours, selon Jérôme Pozzi, Marie-France Garaud, Pierre Juillet, Philippe Séguin et Charles Pasqua tentent d'influencer Jacques Chirac de basculer dans le camp du non, suite à l'annonce d'un referendum sur la question par le Chef de l'Etat le 3 juin. Afin d'éviter l'éclatement du RPR sur la question européenne, « Jacques Chirac préconise aux députés gaullistes de s'abstenir lors du vote

⁷² D'ARCY, François ; ROUBAN, Luc. *De la Vème République à l'Europe*, Presses de Scienco Po, Académique, 1996, 388P.

⁷³ POZZI, Jérôme. *Art. cit.*, p. 20

⁷⁴ *Ibid*

sur la réforme constitutionnelle qui doit ajouter à la Constitution le titre « De l'Union européenne ».

Selon Jérôme Pozzi⁷⁵, on ne peut interpréter le débat sur Maastricht comme étant un conflit générationnel entre « Anciens et Modernes ». C'est, au contraire, la conception que se font les hommes politiques de la souveraineté nationale qui prédomine pour ces derniers, « par-delà les enjeux d'un positionnement face à François Mitterrand. »

La tendance, encore différente de celle du « gaullisme social » de Philippe Seguin, que l'on a appelé le « gaullisme de gauche », est aussi au moment de Maastricht divisé sur la question. Au niveau des anciens de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), mouvement de jeunesse du gaullisme plutôt progressiste assez autonome du RPR, Michel Cazenave, ancien Président, appelle à voter non. A l'inverse, Jacques Chaban-Delmas, qui avait été l'auteur du discours sur la nouvelle société, lance un « Appel du monde combattant » en faveur du oui qui regroupe d'anciens résistants et déportés contre « la folie ultranationaliste », dont Irène de Lipkowski, Pierre de Bénouville, Jean Mattéoli, Pierre Sudreau et Simone Veil. La proximité de Jacques Chaban Delmas avec Jacques Delors qui est au même moment Président de la Commission européenne et qui fut un de ses conseillers au moment où il était Premier ministre, peut expliquer ce choix idéologique pour le maire de Bordeaux. Autre « gaulliste de gauche », Jean Charbonnel, qui s'était éloigné de la direction chiraquienne du RPR pour fonder l'ARGOS, est favorable au traité de Maastricht sur une position proche de celle de Jacques Chaban Delmas.

Ainsi, le débat sur le traité de Maastricht montre que dès le départ, un désaccord se fait entre deux conceptions de la France : la souveraineté nationale d'un côté et le fédéralisme de l'autre.

Dans sa lettre mensuelle, l'ancien Premier ministre Michel Debré, celui qui est surnommé « l'archange Saint Michel » déclare à propos du traité de Maastricht que « Pierre Laval aurait voté oui, de Gaulle aurait voté non ». Franck Borotra, député des Yvelines, déclare « qu'il n'avait pas reçu mandat pour abdiquer la souveraineté de la France. » D'après un témoignage de Marie France Garaud, « Maurice Schumann, Couve de Murville, La Malène, Guéna, et bien d'autres très hostiles au traité, le faisaient savoir. »⁷⁶

⁷⁵ *Ibid*

⁷⁶ *Ibid*

On assiste donc à une contradiction au sein du RPR, entre une direction menée par Alain Juppé à laquelle s'associe Jacques Chirac et le camp des libéraux d'Edouard Balladur favorable au oui, et l'immense majorité des adhérents, des responsables de base des Fédérations, plus de la moitié des députés et des sénateurs favorables au non. Une contradiction qui n'empêcha pas cette même direction « après une implacable critique de la « monnaie unique », la direction du Mouvement ne manqua pas de l'adopter sans autres états d'âmes⁷⁷.»

⁷⁷ *Ibid*

B. La porte ouverte par Maastricht

1. Vers la mise en place effective de l'euro

Ainsi, la création du SME puis de l'Union économique monétaire via les bases posées par le traité de Maastricht proposait déjà la convergence des économies et des politiques monétaires. En plus de la réalisation du marché commun, le texte du traité de Maastricht donne à l'Europe une vocation politique. En effet, il élargit les compétences communautaires à de nombreux domaines et surtout un UEM fondée sur une monnaie unique, ayant vocation à prendre effet au 1er Janvier 1999⁷⁸. D'autres institutions sont créées pour réaliser et maintenir cet objectif, telles que l'Institut monétaire européen (créé le 1er Janvier 1994) qui a pour but de renforcer la coordination des politiques monétaires et de préparer le passage à la monnaie unique. Seuls le Danemark et la Grande Bretagne négocient une clause dérogatoire qui leur permet de rester dans l'Union européenne sans adopter l'euro. Berlin accepte de renoncer à son Deutsch mark au profit de la nouvelle monnaie, dont les critères d'édification reprendront les mêmes bases structurelles (banque centrale européenne (BCE) dont le siège doit se situer à Francfort « indépendante », monnaie forte, politique de rigueur).

Pour Christophe Réveillard, « le Conseil européen de Dublin des 13 et 14 Décembre 1996 se présente comme celui qui a ouvert définitivement la voie vers la monnaie unique en achevant les travaux préparatoires à la création de l'euro.»⁷⁹ Ce conseil a effectivement avalisé le pacte de stabilité et de croissance exigé par l'Allemagne, le cadre juridique de l'euro et le nouveau mécanisme de change entre les pays membres de la zone euro au 1er Janvier 1999 et ceux qui la rejoindront dans un avenir plus lointain. Le pacte de stabilité est confirmé et adopté lors du Conseil européen d'Amsterdam des 16 et 17 juin 1997.

Toutefois, les États membres doivent respecter des règles de convergences, avec des restructurations économiques et sociales qui seront parfois incomprises par les populations. Il s'agit de respecter cinq critères concernant le taux d'inflation, l'équilibre budgétaire, la dette publique, les taux d'intérêts et le taux de change au sein du SME pendant les deux années suivantes. C'est la condition préalable à la création d'une monnaie unique. Ainsi, en France, la politique de rigueur du premier ministre Alain Juppé, tranchant avec le discours électoral de Jacques Chirac pour sa

⁷⁸ CREEL, Jérôme. *Art. cit.*, p.5

⁷⁹ RÉVEILLARD, Christophe. *Op. cit.*, p.5

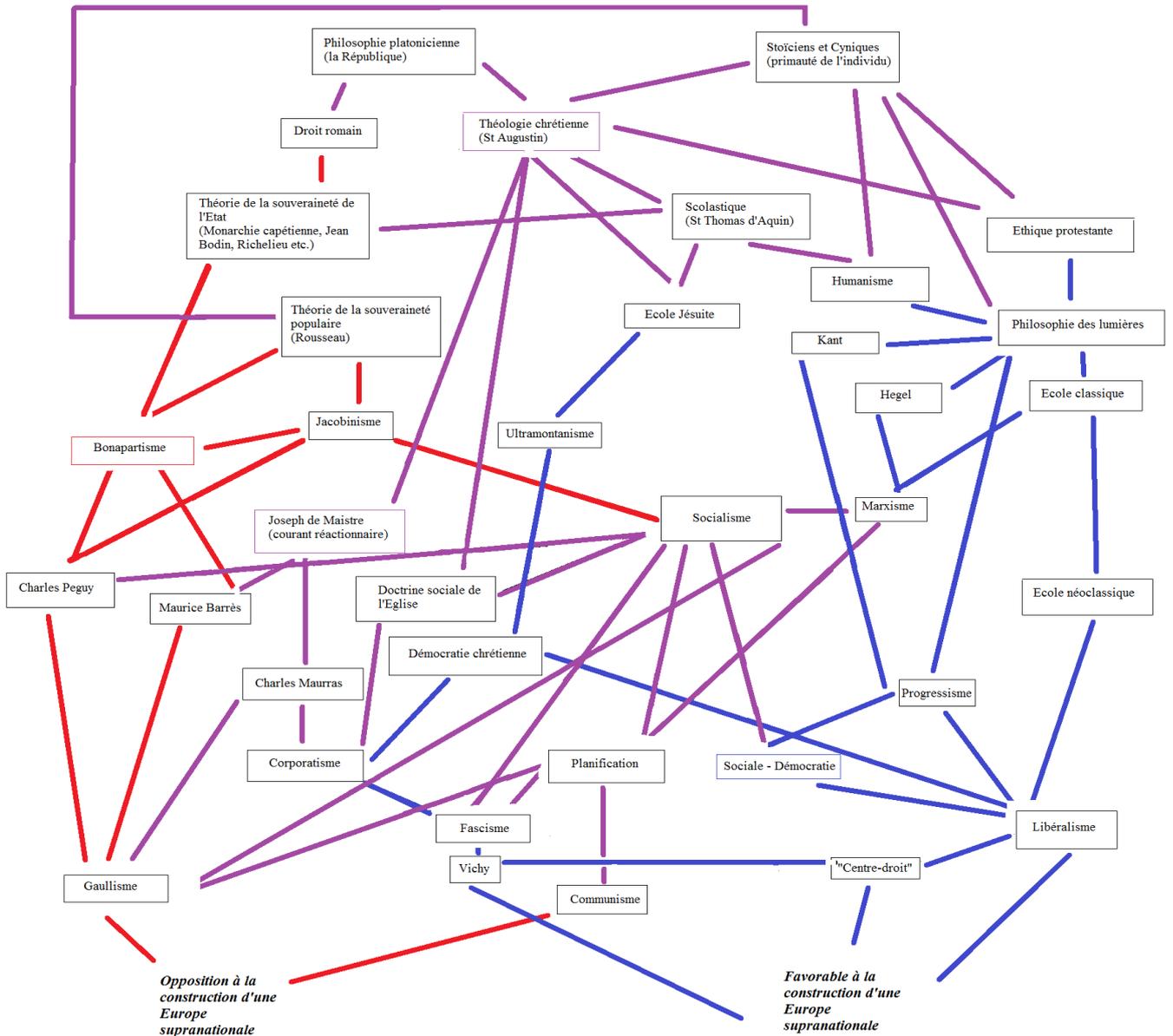
campagne de 1995 sur le thème de la « fracture sociale », est une réponse aux exigences de Maastricht dans le but de respecter ces critères de convergences en vue de l'établissement effectif de l'UEM.

L'IME est dissout en juin 1998 et la BCE lui succède officiellement⁸⁰. Le 1^{er} janvier 1999, l'euro entre en vigueur en tant que monnaie scripturale dans le cadre des échanges bancaires au sein de la zone euro. En 2002, il est adopté officiellement comme monnaie fiduciaire.

⁸⁰ BEKERMAN, Gérard ; SAINT MARC, Michèle. *Op. cit.*, p. 12

2. De la circulation de l'idée de la souveraineté nationale et/ou populaire, à la circulation de l'idée de la sortie de l'euro

Titre : Organigramme des circulations, filiations et interactions idéologiques des partisans et des opposants à la construction européenne au début des années 1980.



Légende :

- *En mauve* : filiations et interactions idéologiques mixtes
- *En rouge* : filiations et interactions idéologiques défendant strictement les conceptions de la souveraineté nationale et/ou populaire
- *En bleu* : filiations et interactions idéologiques des partisans d'un pouvoir supranational

Les filiations et interactions idéologiques des défenseurs de la souveraineté nationale et populaire, tout comme celles des partisans d'un pouvoir supranational au début des années 80 schématisées dans cette organigramme, constitue une base essentielle pour analyser l'évolution future de ces camps dont on retrouvera les restes dans les camps favorables et opposés à l'euro.

- Le gaullisme : le déclin d'un mouvement de masse défendant la souveraineté :

Le gaullisme, découlant de la pensée du Général de Gaulle, est un courant idéologique possédant de multiples filiations. Dans ces filiations, circulent toujours les idées de souveraineté nationale et de souveraineté populaire comme nous le montre bien le schéma. En fonction des contextes et des syncrétismes idéologiques, ces idées connaissent des variations dans leurs interprétations. La souveraineté nationale, qui joue un rôle pilier dans la pensée gaullienne, apparaît avant la souveraineté populaire théorisée par Rousseau. Elle ressort des conceptions royales théorisées sous la monarchie Capétienne, la théorie de la souveraineté de l'Etat (Richelieu, Jean Bodin), de la couronne une et indivisible trouvant ses sources directement dans le droit romain et la philosophie platonicienne. La souveraineté populaire, est un concept encore différent de la souveraineté nationale. Il trouve sa source dans la volonté individuelle nécessaire à l'engagement citoyen. Elle est théorisée par Rousseau. Avant de Gaulle, Bonaparte tente d'allier souveraineté nationale et souveraineté populaire : en se faisant sacrer empereur, il reprend la tradition monarchique des rois de jadis tout en se proclamant empereur des français et en faisant usage du plébiscite pour justifier son action (même si son caractère pleinement démocratique, reste encore contestable). De Gaulle avec tout l'héritage idéologique qui est le sien (universalisme républicain et jacobinisme de Charles Péguy, nationalisme mystique de Maurice Barrès, nationalisme intégral sous sa forme non perverti de Charles Maurras, va réellement unir les conceptions de souveraineté nationale (indépendance nationale) et de souveraineté populaire (usage régulier du référendum)⁸¹.

⁸¹ Le meilleur exemple est l'article 3 de la Constitution de 1958 « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par la voie de ses représentants et du référendum ».

Comme nous l'avons vu précédemment, la tournure prise par la construction européenne, puis le débat sur la future monnaie unique sous-jacent au traité de Maastricht va complètement diviser et recomposer le courant gaulliste. Il en résultera, malgré quelques sursauts (liste RPFIE mené par Charles Pasqua et Philippe de Villiers devançant celle du RPR et de Démocratie libérale en 1999), l'éviction quasi-totale des partisans de la souveraineté nationale au sein de ce mouvement qui perd sa filiation directe avec le mouvement gaulliste en se fondant avec les centristes pour former l'UMP suite à la victoire de Jacques Chirac en 2002. C'est sans surprise, qu'à part quelques dissidents dont beaucoup choisiront de quitter le parti, la direction de l'UMP appelle à voter oui au référendum de 2005 sur la Constitution européenne.

Pour résumer, le schéma montre bien que lorsqu'on se disait gaulliste en 1981, cela signifiait que l'on était pour la souveraineté nationale et contre la construction européenne. En 1992, cela n'est plus exact lorsque l'on assiste à une déconnexion entre la base et la direction du parti au moment du traité de Maastricht. En 2002, on ne se dit plus gaulliste ni partisan de la souveraineté nationale : le RPR, dont la direction a choisi l'Europe et le libéralisme, fusionne avec le centre droit (voir schéma) et devient l'UMP.

- Le communisme : un net recul électoral et une mutation des conceptions par rapport à la souveraineté

Le communisme est un courant idéologique puisant ses sources dans l'idéologie socialiste et dans la pensée analytique marxiste. Un des précurseurs du communisme, fut Gracchus Babeuf, partisan de Robespierre, de la convention Montagnarde et des lois du maximum, éliminé par la réaction thermidorienne. Sa doctrine inspire tous les théoriciens du communisme et les révolutionnaires dont Marx : elle constitue pour l'essentielle de mettre clairement en œuvre la souveraineté populaire. Dans la théorie communiste, à terme, la souveraineté populaire doit même se substituer à l'Etat qui était un outil d'exploitation. Dans les expériences primitives du communisme, comme la commune de Paris, on voit à quel point la souveraineté populaire était importante. Dans l'interprétation marxiste-léniniste du communisme, la dictature du prolétariat s'avère être un passage obligé dans le but de préparer le pays et les masses au communisme. Cette dictature du prolétariat a été grandement critiquée comme pouvant donner lieu à un régime totalitaire. Durant son âge d'or, de 1945 à 1981, le PCF était un ardent défenseur de la souveraineté, en critiquant notamment l'ingérence impérialiste américaine via la construction européenne⁸².

⁸² AZAM, Nicolas. *Op. cit.*, p. 11

En 1981, avec près de 15% des voix à la présidentielle (4^{ème} position), le PCF fait encore un score plus qu'honorable. Mais, le déclin a déjà bien commencé et le parti se trouve bien devancé par le PS qui lui a volé sa place de 1^{er} parti de la gauche dans les années 70. Avec le déclin de l'URSS, dont la direction du PCF refuse de se démarquer totalement à l'image de la voie eurocommuniste du PCI en Italie, les scores électoraux communistes déclinent toujours un peu plus à chaque élection durant la décennie 1980. A partir du milieu des années 80, il est même rattrapé de près par un nouveau parti émergent qui tente de s'installer dans l'électorat populaire : le Front national. Le PCF, qui compte un candidat dissident, est dépassé par le FN aux présidentielles 1988 (6,76% contre 14,5%)⁸³. Avec le départ de la direction de Georges Marchais au milieu des années 90, son successeur Robert Hue, fait prendre un virage idéologique au parti en abandonnant la doctrine classe contre classe et l'opposition frontale à la construction européenne (le PCF appel à voter non à Maastricht) en passant d'une conception anti européenne à une conception euro critique. Il accepte de participer à une coalition libérale et sociale-démocrate : celle de la gauche plurielle en 1997 offrant quelques ministres au PCF.

En 2005, au moment du referendum sur la Constitution européenne, le PCF appelle à voter non, mais son poids électoral est devenu insignifiant.

- Le Parti socialiste : la disparition du courant CERES et une position quasi unanime sur la construction européenne

A sa création en 1971 sur les ruines de la SFIO⁸⁴, le Parti socialiste se compose de divers courants avec un fort noyau social-démocrate, des Républicains jacobins, et quelques marxistes non communistes. Les jacobins et les marxistes membres du PS des origines se regroupent dans le courant du CERES (centre d'enseignement de recherche et d'éducation socialiste), animé par Jean-Pierre Chevènement. Avec les choix de Mitterrand sur la construction européenne, le CERES qui était une des composantes de départ du PS, se dissocie peu à peu de ce dernier jusqu'à sa séparation pure et simple pour devenir le MDC (Mouvement des citoyens), puis MRC (Mouvement Républicain citoyens) autour de Jean-Pierre Chevènement. Le reste du PS, avec quelques nuances qui s'exprimeront en 2005, et quasi unanimement favorables à la construction européenne.

⁸³ LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *L'élection présidentielle des 24 avril et 8 mai 1988*, Disponible à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/elections-presidentielles-cinquieme-republique/election-1988.shtml> (Consulté le 8 juin 2015).

⁸⁴ BERGOUNIOUX, Alain ; GRUNBERG, Gérard. *Op. cit.*, p. 17

CHAPITRE 2 :

Des experts en économie ou les vecteurs d'une idéologie politique ?

Le modèle libéral en extension dans des pays occidentaux à partir du tournant des années 80, prolongé et amplifié par la faillite du modèle socialiste soviétique⁸⁵, semble être vainqueur par défaut du grand affrontement des idéologies au début de la dernière décennie du XXème siècle. Le marché commun, initié par le traité de Rome en 1957, est élargi, développé jusqu'à sa mutation en zone économique et monétaire commune dans cette amplification sans précédent des échanges commerciaux, avec une baisse générale des barrières douanières dans l'ensemble des pays occidentaux.

Le traité de la CECA en 1951, puis le Traité de Rome de 1957, ont commencé à instaurer des règles strictes pour éviter que la concurrence ne soit faussée par des pratiques discriminatoires, des abus de positions dominantes, des subventions étatiques⁸⁶. Depuis lors, la Commission européenne, fortement appuyée par la cour de justice européenne, « a élaboré un ensemble d'instruments qui ont formé la base, d'une véritable constitution économique ». Pour Pierre Dardot et Christian Laval, « ce néolibéralisme politique ne vient pas de nulle part. L'ordolibéralisme a constitué l'essentiel du fondement doctrinal de l'actuelle construction européenne, avant même qu'elle ne soit soumise à la nouvelle rationalité mondiale. »

Ainsi, « le néolibéralisme s'est imposé comme la nouvelle raison du monde, qui fait de la concurrence la norme universelle des conduites et ne laisse intacte aucune sphère de l'existence humaine. »⁸⁷

Comment la posture de l'expertise économique est utilisée pour justifier les positions politiques des partisans et des opposants à la souveraineté populaire ?

⁸⁵ Succédant à Brejnev, Andropov et Tchernenko, Gorbatchev lance la politique dite de la Perestroïka, qui tente une ouverture partielle du socialisme soviétique au libéralisme. Menée à son terme, elle débouche sur l'implosion de l'URSS.

⁸⁶ DARDOT, Pierre ; LAVAL, Christian. *La nouvelle raison du monde, essai sur la société néolibérale*, La découverte poche, 2010, n°325. La Découverte Poche/ Sciences humaines et sociales. ISBN : 9782707165022. 504 P.

⁸⁷ *Ibid.*

I. La promotion de la stratégie politico-économique de l'Union européenne

A. L'économie néoclassique, « comme science d'Etat » contre l'Etat

1. Une justification des orientations politiques par « l'expertise économique »

L'expertise a une place « paradoxale » dans les sociétés contemporaines⁸⁸. En effet, l'expert est au cœur du débat public et d'un véritable marché. Il est aujourd'hui présent dans les médias mais également dans la politique. L'expert est donc considéré comme un spécialiste dans son domaine, sollicité pour émettre un avis.

Frédéric Lebaron⁸⁹, lors de ses recherches en sociologie des économistes, a démontré que l'on pouvait comprendre comment les croyances économiques deviennent « des forces collectives agissant comme faits sociaux » en analysant leur mode de production, de reproduction et de diffusion. Les économistes sont donc engagés « dans un champ relativement autonome, espace structuré par des oppositions irréductibles aux seules luttes de classes traditionnelles, lieu particulier où s'expriment les enjeux les plus divers, mais le plus souvent sous une forme transfigurée, qui les rend en partie méconnaissables. » Aujourd'hui, le monde économique, la « croyance économique » au sens de Frédéric Lebaron, s'impose comme une « science d'Etat ». En France, « l'économie néoclassique est d'abord utilisée dans le cadre d'une économie en partie planifiée, et, notamment, à des fins de tarification dans les services publics. » L'économie s'enseigne dans des établissements privés, tels les IEP, les écoles de commerce, à Polytechnique, mais aussi à l'ENSAE, dont Lebaron brosse le portrait des étudiants. Toutefois, « la formation de croyances économiques » implique également la présence d'une « culture de marché » et de « la référence au monde anglo-saxon ».

« Cette neutralité scientifique de l'économie trouve un de ses points d'application dans la politique des autorités monétaires et financières publiques depuis la seconde moitié des années 1970. » Le tournant néolibéral commence par un tournant monétaire et financier international puisque durant

⁸⁸ DELMAS, Corinne. *Sociologie politique de l'expertise*, La Découverte, 2011. Repères. ISBN : 9782707165817. 128 P.

⁸⁹ LEBARON, Frédéric. *La Croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Seuil, 2000. Liber. ISBN-13: 978-2020411714. 260 P.

les années 1970, les banques centrales et les directions du Trésor vont à la fois tenter d'exercer un contrôle de plus en plus strict de la masse monétaire et renoncer à contrôler la spéculation financière et le développement de plus en plus rapide des marchés financiers (capitalisation croissante). « L'aboutissement de ce processus est la construction du banquier central comme personnage emblématique de la raison économique ».

Sur le plan politique, on observe dans les années 80, un glissement sociologique dans la composition des partis⁹⁰. En effet, les responsables des partis politiques sont souvent « plus enclins au libéralisme que leurs aînés (...) Quand ils sont gaullistes, ils sont entrés dans la vie politique après la disparition du général de Gaulle et sont donc du même coup moins attachés à l'Etat et plus sensibles aux revendications des entrepreneurs du privé que leurs prédécesseurs ».

Pour ce qui est de la France, la loi dite Pompidou Giscard du 3 Janvier 1973, portant sur le statut de la Banque de France, oblige l'Etat à se financer en empruntant auprès des marchés financiers et non plus à la seule Banque de France comme le voulait les lois de 1945 (GPRF) et de 1936 (Front populaire) portant sur la nationalisation du crédit public. Cette loi fut appliquée pour tous les États membres de l'Union européenne en étant inscrite dans le marbre des traités européens à partir de 1992⁹¹.

Le banquier central évolue dans une banque centrale « indépendante », au sens néolibéral du terme, c'est à dire, non subordonné à une volonté politique. En réalité, cette prétendue « indépendance » des banques centrales néolibérales peut être contestée car lorsqu'un pouvoir politique recule, un autre pouvoir, celui des puissances d'argent⁹² lui succède.

Pierre Bourdieu et Luc Boltansky⁹³ appuient l'idée que pour justifier libéralisme, l'idéologie dominante diffuse l'argument de la fin des idéologies : les « idéologies d'hier » sont dépassées et le « progrès » a pour seule issue le libéralisme ou néolibéralisme qui n'est autre que le capitalisme classique sous sa forme prétendument scientifiquement justifiée. Cette diffusion du libéralisme dans

⁹⁰ DENORD, François. *La conversion au néo-libéralisme. Droite et libéralisme économique dans les années 1980*, Mouvements, 2004/5 n°35, p.17-23. DOI : 10.3917/mouv.0350017

⁹¹ ROUGEYRON, Pierre-Yves. *Enquête sur la loi du 3 janvier 1973*, Le jardin des Livres, 2013. Economie. **ISBN-13:** 978-2914569606. 233 P.

⁹² Terme du programme du conseil national de la Résistance, qui avait bien identifié le danger pour la démocratie que représente ce qu'il appelle également « les féodalités financières ».

⁹³ BOURDIEU, Pierre ; BOLTANSKY, Luc. La production de l'idéologie dominante. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2 N°2-3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante. pp. 3-73.

sa version « fin des idéologies », idéologie ultime de la croissance et du progrès humain se fait dans ces « lieux neutres » du libéralisme parmi lesquels, outre les plateaux télé des années 70, 80, 90, 2000⁹⁴, on peut également citer les « grandes écoles » françaises formant la nomenklatura d'État tels que Science Po Paris⁹⁵, HEC et bien entendu l'École Nationale d'Administration, dont les programmes n'ont progressivement plus rien à voir avec ceux conceptualisés par Michel Debré pour créer une élite d'État rigoureuse et patriote, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Les acteurs directs (hauts fonctionnaires des institutions européennes) et indirects (hommes politiques, économistes et dirigeants français pro-européen) de l'Union européenne, les orientations prises par ces derniers trouvent leurs sources dans les programmes et les idéologies des formations que nous avons cités précédemment. Car, même si le libéralisme dans sa communication de base se veut le système social et économique ultime⁹⁶, il n'y a pas, comme le démontre bien Bourdieu et Boltansky, de « fin des idéologies », mais bel et bien une tentative des libéraux d'instaurer leur idéologie comme idéologie unique et sans alternative. Cette tentative passe en premier lieu par la main mise sur la formation des futures élites politiques afin de gagner la bataille des idées et du « bloc historique »⁹⁷.

⁹⁴ Émission TV de 1984, avec Michel Rocard, Yves Montant (ancien communiste) justifiant le tournant de la rigueur et le libéralisme comme seule alternative possible (« *there is no alternative* », disait Margaret Thatcher.)

⁹⁵ On se référera à la renaissance après-guerre de l'École libre des sciences politiques, devenue Science Po Paris, qui devait disparaître pour faits de collaboration et qui est finalement « sauvée » par la Fondation nationale des Sciences politique, elle-même fortement financée par des fonds américains anti communisme dans le cadre du plan Marshall et du début de la Guerre froide.

⁹⁶ MICHÉA, Jean-Claude. *L'empire du moindre mal : essai sur la civilisation libérale*, Climat, 2007. ISBN-13: 978-2081207059. 209 P.

⁹⁷ GRAMSCI, Antonio. *Cahiers de prison 1,2,3,4 et 5*, Gallimard, 1996. Bibliothèque de Philosophie. ISBN-13: 978-2070731978. 720 P.

2. L'argumentation économique en faveur de l'euro

L'adoption d'une monnaie unique offrirait de nombreux avantages⁹⁸. Tout d'abord, d'un point de vue économique, elle mettrait fin à la fluctuation des taux de change et éliminerait les frais de change. En outre, les échanges commerciaux transfrontaliers entre entreprises seraient facilités et leur économie serait plus stable : ainsi, cela générerait croissance et choix pour les consommateurs. De plus, la monnaie unique symboliserait la paix au sein des pays membres de l'Union européenne. Elle inciterait les gens à voyager et à effectuer des achats à l'étranger. Enfin, l'euro donnerait plus de poids à l'Union européenne qui se positionnerait comme la deuxième devise, après le dollar, la plus importante dans le monde.

Au moment de son élaboration, le traité de Maastricht stipulait les critères d'adoption de l'euro⁹⁹, et en premier lieu, le respect des critères de convergence dans le but d'assurer la pérennité de l'Union en harmonisant certains facteurs économiques.

Dans un article en date du 13 avril 2014¹⁰⁰, des auteurs spécialistes en économie politique, pèsent le pour et le contre d'une sortie de l'euro. Dans les inconvénients, un des arguments principaux concerne le cas des investisseurs. En effet, ces derniers « *voudront retirer leur fonds puisqu'ils anticiperont que la valeur de leurs avoirs sera amputée par la dévaluation. Cela précipiterait donc une sortie massive de capitaux, avec des faillites potentielles de banques et un risque accru de défaut sur la dette souveraine.* » Autrement dit, la sortie de l'euro s'accompagnerait nécessairement d'une crise financière et politique. De plus, la désintégration monétaire remettrait en cause les politiques communes européennes ainsi que l'intégration commerciale.

⁹⁸ Voir la source *l'euro*, EUROPA.EU Disponible à l'adresse : http://europa.eu/about-eu/basic-information/money/euro/index_fr.htm (Consulté le 6 mai 2015).

⁹⁹ FAVARQUE, Etienne. *Des avantages d'une monnaie unique à la création de l'euro*, in « La Banque centrale européenne », La Découverte 2010, p. 7

¹⁰⁰ BOURLANGES ; SAPIR, Jacques ; GOETZMANN, Nicolas ; MARTIN. *Les pieds dans le plat : sortir de l'euro (voire de l'Europe), ce qu'on y gagnerait, ce qu'on y perdrait*, Dimanche 13 Avril 2014, ATLANTICO (site web). [Consulté le 8 mai 2015].

Une sortie de l'euro exposerait les salariés des grandes entreprises françaises à la mondialisation¹⁰¹. En effet, le fait de quitter l'euro, « c'est mettre une étiquette en baisse de 20% sur le prix de nos entreprises ». La sortie de l'euro engendrerait un renchérissement relatif des autres devises. Si la zone euro éclate, le nouveau mark s'appréciera « d'au moins 15% tandis que nous aurions à assumer des importations (pétrole, etc.) plus chères de 20%. » Pour l'auteur, cela signifie également que les PME françaises « *verront leurs prix potentiels être abaissés d'au moins un tiers de leur valeur pour des acheteurs allemands.* »

Pour appuyer leur raisonnement économique, certains économistes vont s'appuyer sur l'argumentation du Front national pour contredire certains propos¹⁰². C'est le cas dans de nombreux articles de presse. Par exemple dans un article du mardi 28 octobre 2014, Nicolas Goetzmann montre que la stratégie pour sortir de l'euro menée par le Front national ne repose sur rien, avec une « profonde méconnaissance du mécanisme monétaire ».

Ainsi, force est de constater que l'argumentation contre la sortie de l'euro est bel et bien fondée sur une posture « d'expertise économique ». Les auteurs vont mobiliser des arguments économiques et techniques pour démontrer la nécessité de rester dans le système européen et de rester dans l'euro.

¹⁰¹ ARCHER, Jean-Yves. *Pourquoi une sortie de l'euro exposerait encore plus à la mondialisation les salariés des grandes entreprises françaises*, lundi 21 octobre 2013, ATLANTICO. [Consulté le]. Disponible à l'adresse :

¹⁰² GOETZMANN, Nicolas. *Sortie de l'euro : quand les calculs et raisonnements du FN se heurtent à la réalité des mécanismes monétaires*, mardi 28 octobre 2014, ATLANTICO. [Consulté le 20 février 2015]. Disponible à l'adresse :

B. Des profils d'experts économiques libéraux et pro-européens : incidences biographiques, interactions et spécificités

1. L'économie néoclassique au centre de la « gouvernance économique » de l'Union européenne : l'exemple des dirigeants de la Banque centrale européenne

Les Présidents successifs de la Banque Centrale Européenne sont issus d'une haute formation où l'enseignement des théories libérales de l'économie était fondamental. La BCE, organe principal du système européen des banques centrales¹⁰³ et de l'eurosystème¹⁰⁴, est dotée d'une personnalité juridique depuis 2007. Son importance s'est vue accrue au fur et à mesure de l'approfondissement de l'intégration européenne¹⁰⁵.

Wim Duisenberg, fut le premier président de la Banque centrale européenne (1998-2003) qui joua un rôle essentiel dans la mise en place de l'euro. Après l'obtention d'un doctorat en économie, il fut ministre des finances des Pays Bas. Les Pays Bas, pays fondateur de la CEE en 1957, ont été avec l'ensemble des pays du Benelux, des promoteurs notoires de l'idéologie supranationale européenne. En 1962, ils ont contribués, avec la pression américaine, à faire échouer le plan Fouchet qui visait à redonner un rôle de premier plan aux États en Europe conformément à la vision du Général de Gaulle. En outre, Wim Duisenberg, économiste et homme politique libéral est également, comme la Reine Béatrix des Pays Bas, membre du groupe Bilderberg¹⁰⁶, groupe se composant de « personnalités influentes, issues des deux côtés de l'Atlantique, voulant faciliter l'entente entre l'Europe et les Etats Unis et combattre le communisme » dans les années 1950. Le groupe Bilderberg est une organisation d'influence faisant la promotion du libéralisme et de toutes les idéologies supranationales.

¹⁰³ Système européen des Banques centrales : comprend la BCE et les BCN des 28 États membres.

¹⁰⁴ Eurosystème : comprend la BCE et les BCN des États membres ayant adoptés l'euro.

¹⁰⁵ FAVARQUE, Étienne, *La Banque centrale européenne*, Paris, La Découverte « Repères », 2010. ISBN : 9782707164612. 128 pages.

¹⁰⁶ DENORD, François ; SCHWARTZ, Antoine. *L'économie (très) politique du traité de Rome*, Politix 2010/1 (n° 89), p. 35-56. DOI 10.3917/pox.089.0035

Jean Claude Trichet¹⁰⁷, haut fonctionnaire français a été inspecteur général des finances, directeur de cabinet d'Edouard Balladur au ministère des finances, directeur du Trésor et gouverneur de la Banque de France. C'est en 2003 que ce dernier succède à Wim Duisenberg au poste de président de la BCE, et ce jusqu'à 2011.

Ce deuxième président, a également suivi des études de sciences économiques avant d'intégrer Science Po Paris et l'ENA (promotion Thomas More). Le corps de l'Inspection générale des finances dont il fait partie, compte parmi ses membres les plus célèbres, des partisans farouches de la construction européenne tels que Valéry Giscard d'Estaing, Pascal Lamy, Alain Juppé, Michel Rocard et même jusqu'à Emmanuel Macron. Sa proximité avec Édouard Balladur, qu'il suit au ministère des finances en tant que directeur de cabinet, en fait un des tenants convaincus du libéralisme le plus avancé en France dans les années 80-90, et ce dans les différents hauts postes qu'il occupe dans l'Administration française avant de devenir président de la BCE. Il est administrateur d'un *think tank* de Washington, L'*Institut for international economics*.

Comme le Président précédent de la BCE, il est membre du groupe Bilderberg et siège même au comité de direction. Il est également le président en exercice du groupe européen de la Commission Trilatérale, autre grande organisation de promotion de l'idée d'une mondialisation inéluctable, libérale et supranationale. Enfin, il est aussi membre du club le Siècle.

Mario Draghi¹⁰⁸, dernier président de la BCE depuis 2011, est doté d'une formation en économie. Il fut banquier, haut fonctionnaire italien et vice-président pour l'Europe de Goldman Sachs et gouverneur de la banque d'Italie.

Sa formation de base chez les jésuites, diffuseurs de la doctrine sociale de l'Église, dont fait partie le principe de subsidiarité, contribue très tôt à renforcer chez lui des convictions pro européennes, libérales et supranationales.

Tous ces économistes sont situés au pôle du pouvoir économique et politique du champ des économistes, mais ils sont différemment placés dans la hiérarchie¹⁰⁹. Certains économistes travaillant dans la banque et la finance, lancent néanmoins le 12 Décembre un manifeste de soutien

¹⁰⁷ Voir biographie de Jean Claude Trichet, Europress, Acteurs publics, biographies. (Consulté le 8 juin 2015).

¹⁰⁸ Voir biographie de Mario Dragui, Europress, Acteurs publics, biographies. bio·SEP·139111. Date de mise à jour : 2011-11-07. (Consulté le 8 juin 2015).

¹⁰⁹ LEBARON, Frédéric. *Op. cit.*, p.32

à la marche vers la monnaie unique européenne : Philippe Chalmin (conseiller économique de la société française d'assurance-crédit et professeur associé à Dauphine), Élie Cohen (professeur à l'IEP de Paris, directeur de recherche au CNRS), Michèle Debonneuil (directrice des études économiques à Indosuez), Claude Vimont (consultant, professeur à l'IEP de Paris), Hervé Gouletquer (cadre sup à la caisse centrale des banques populaires). « Moins souvent universitaires que les précédents, ils tentent de répondre à une critique émanant du pôle économique du champ. »

Ainsi, l'économie néoclassique, autrement dit l'économie néolibérale est au centre des décisions de l'Union européenne. Cela peut se voir dans la formation des acteurs économiques dirigeants l'Europe notamment par les points communs qu'ils possèdent. C'est la politique de « l'*Accountability* », au sens de Frédéric Lebaron, la politique libérale de rigueur qui, depuis un certains nombres d'années, gouverne les pays de l'Union européenne.

Principe de subsidiarité, droit canon et conversion de la démocratie chrétienne à l'idée européenne :

Le principe de subsidiarité, faisant partie du droit canon et de la doctrine sociale de l'Église, est un principe politique selon lequel le pouvoir d'action publique doit être alloué au plus petit système compétent (le plus apte et le plus proche), dans un cadre fédéral et décentralisé. Il a contribué à faire du clergé ultramontain et de ses partisans politiques en Europe comme la démocratie chrétienne française et italienne après la guerre (respectivement MRP français et DC italienne), également par peur du communisme, des partisans acharnés de la construction européenne la plus intégrée possible. Robert Schumann, « père fondateur de l'Europe », député démocrate-chrétien de la Moselle, défenseur du maintien du Concordat pour l'Alsace Moselle, plus tard, ministre des affaires étrangères de la 4^{ème} République et auteur de la fameuse déclaration Schumann, était imprégné de cette même culture jésuite. Plus tard, d'autres grands acteurs de la construction européenne le seront à leur tour comme Jacques Delors. L'incidence biographique de la formation jésuite de Mario Draghi est donc tout à fait compréhensible.

2. Les interactions du milieu de « l'expertise économique » d'Etat dans le processus de conception et de réalisation des politiques économiques en faveur de l'euro

Les traités européens ont établis une nouvelle hiérarchie dans le processus décisionnel, en premier lieu économique, des Etats membres de l'Union européenne. Les Constitutions des Etats membres, dont le bloc de constitutionnalité français, se trouve soumis aux normes édictées par le traité de l'Union européenne (Lisbonne), par le procédé de l'article 88¹¹⁰ inséré dans la Constitution portant sur la participation de la France à l'Union européenne. Ainsi, au sommet du processus décisionnel économique, se trouve les hauts fonctionnaires européens, d'une part les membres de la Commission européenne et d'autre part, les membres de la BCE.

Les dirigeants politiques français, issus des majorités successives depuis 1992, ont tous édictés une politique économique dans le cadre des normes budgétaires prévues par les traités européens. L'essentiel de ces grandes orientations : une politique de rigueur budgétaire, d'orthodoxie monétaire (volonté de maîtriser l'inflation) et une ouverture progressive des monopoles d'Etat à la concurrence ainsi qu'une libéralisation des marchés de capitaux. Malgré des divergences de formes (revenu de l'Etat, taux d'imposition), cette continuité des politiques économiques, en dépit des alternances politiques, se déroule en corrélation avec un recul des divergences idéologiques classiques. Ces dernières ont cédé devant une conversion des partis de gouvernement au libéralisme.

Devant cette hiérarchie apparente, on peut déceler des interactions et des spécificités dans le processus hiérarchique économique. Jacques Delors¹¹¹, Président de la commission européenne, était un membre de la tendance sociale libérale du parti socialiste. Ancien conseiller de Jacques Chaban Delmas, ministre des finances de François Mitterrand qui influença le tournant de la rigueur, son action politique déterminée en faveur de la construction européenne, le conduit au sommet de la hiérarchie décisionnelle européenne.

¹¹⁰ CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958. Voir article 88-1 de la Constitution du 4 octobre 1958, modifié par la Loi Constitutionnelle n° 2008-103 du 4 février 2008- art.2. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071194&idArticle=LEGIARTI000006527617&dateTexte=&categorieLien=cid> (Consulté le 9 juin 2015).

¹¹¹ DELORS, Jacques. *Le moment et la méthode. Entretien avec Jacques Delors*, Le Débat 1995/1 (n° 83), p. 4-14. DOI 10.3917/deba.083.0004

On constate que si le champ politique français depuis le traité de Maastricht conduisant à la mise en place de l'euro est clairement influencé dans ses orientations économiques par le champ décisionnel européen, ce champ décisionnel européen est lui-même influencé et alimenté par des acteurs du champ politique français. On est donc dans un processus de Co construction décisionnel entre le champ politique français et le champ décisionnel européen, d'où l'introduction des quelques uns de ses acteurs majeurs dans notre analyse.

II. La production des théories économiques opposées à l'euro : incidences biographiques, interactions et spécificités

A. Une théorie de la souveraineté nationale en opposition à l'idéologie supranationale ?

1. Une souveraineté indivisible ?

Au moment des prémices de la formation des premiers Etats modernes d'Europe occidentale au Moyen-Age, les penseurs de l'idéologie politique commencent à concevoir la notion de souveraineté¹¹². Au sein de la monarchie capétienne où l'administration royale est la plus développée, tandis que le concept de couronne indivisible s'applique à chaque héritier mâle descendant d'Hugues Capet, l'idée de souveraineté fait son chemin au fur et à mesure de l'élargissement du domaine royal. Au moment de la bataille de Bouvines, opposant le roi de France Philippe Auguste à une coalition européenne, il apparaît symboliquement pour la première fois entre le roi, ses barons et ses sujets, et restera gravé dans les mémoires¹¹³.

Cette conception de la souveraineté « pré nationale », s'appliquant au domaine et à l'Ost¹¹⁴ royal et peu à peu conçue de façon formelle dispose d'attributs distinctifs hérités en partie du droit romain (voir schéma Chapitre 1) que l'on appellera par la suite en droit des « attributs de souveraineté ». Il s'agit pour la puissance souveraine incarnée à cette époque par le « prince » (le souverain), du pouvoir de déclarer et de faire la guerre, le pouvoir de faire justice (parfois délégué au Seigneur vassaux avec la formule droit de vie ou de mort sur mes terres, puis aux Parlements provinciaux sous l'Ancien Régime), le pouvoir de faire les lois, de garantir l'intégrité de son territoire (clarification des frontières) et enfin le pouvoir de « battre monnaie ».

¹¹² SASSIER, Yves. *Royauté et idéologie au Moyen-Âge, Bas Empire, Monde Franc, France, IVème XIIème siècle*, 2^{ème} édition, 2012, Armand Colin. U. ISBN-13: 978-2200249212. 368 P.

¹¹³ DUBY, Georges. *Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Gallimard, 1985. Folio Histoire. ISBN-13: 978-2070322954. 364 P.

¹¹⁴ Le terme Ost donnera le mot Etat.

Le système Westphalien, hérité du traité de Westphalie de 1648 mettant fin à la guerre de trente ans, au sein duquel les conceptions de souveraineté et de raison d'Etat de Richelieu puis de Mazarin¹¹⁵ furent imposées (« tel prince tel religion »), généralise à l'Europe, pour la première fois, cette conception d'égalité souveraine des Etats, souveraineté incarnée par les princes. En France, cette unification du pouvoir souverain par la création d'un monopole légitime¹¹⁶ d'Etat se poursuit pour prendre une forme avancée à la Révolution française. À ce moment, l'unification monétaire est toujours une composante essentielle de ce processus : la livre tournois, monnaie d'unité de compte et l'écu ainsi que toutes les autres monnaies encore en vigueur dans le pays sont remplacées par le Franc qui prend son cours légal en 1795¹¹⁷. Il reste sans interruption la monnaie du pays jusqu'en 2002. La période révolutionnaire donne naissance à la conception de la souveraineté populaire, venant compléter les conceptions de la souveraineté préexistantes sous l'Ancien Régime.

La symbolique de « L'écu » d'ancien régime était particulièrement liée à celle de la souveraineté puisqu'un « écu est aussi un motif représentant les armes d'un royaume »¹¹⁸. L'absence de symboles marquants sur les coupures en euro montre que « la monnaie européenne n'a pas cherchée à s'adosser à un sentiment d'appartenance commune ni même à s'identifier à un projet commun ; l'appartenance des billets se veut technique, presque apolitique ».

La République indivisible, première en Europe à inclure dans son corpus idéologique de souveraineté la souveraineté populaire, dotée de ses attributs de souveraineté unifiés, succède aux couronnes royales et impériales indivisibles. Celle-ci reste en vigueur deux siècles durant avec quelques nuances au moment de la Seconde Guerre mondiale lorsque Vichy piétine les conceptions républicaines dans la collaboration, tandis que ces mêmes conceptions, sont portées et incarnées par un seul homme durant quatre ans, Charles de Gaulle.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, si les institutions républicaines peuvent à nouveau poursuivre un cours « normal », la conception française de la souveraineté nationale ainsi que le système Westphalien d'égalité souveraine entre les Etats se trouve peu à peu remis en cause par la

¹¹⁵ KISSINGER, Henry. *Op. cit.*, p.8

¹¹⁶ ELIAS, Norbert. *La dynamique de l'Occident*, Pocket, 2013. Evolution. **ISBN-13**: 978-2266133937. 320 P.

¹¹⁷ Le Franc symbolise la souveraineté du peuple français (étymologiquement « homme libre »), il apparaît pour la première fois en 1360, lorsqu'il est émis à près de 3 millions d'exemplaires pour payer la rançon de Jean II le Bon.

¹¹⁸ STRASSEL, Christophe. *Op. cit.*, p. 5

construction européenne¹¹⁹. La différence de l'ONU qui est une organisation de concertation internationale, les institutions de la construction européenne, d'abord la CECA puis la CEE et enfin l'UE, sont des institutions supranationales se construisant au détriment de la souveraineté pleine et entière des Etats membres. Ainsi, pour beaucoup d'hommes politiques français et européens, le concept républicain de souveraineté une et indivisible est progressivement abandonné au profit d'une souveraineté qui serait modulable à la carte en fonction de la cession des anciens attributs de souveraineté aux instances supranationales de la construction européenne. Des années 50 aux années 80, gaullistes et communistes s'opposent à cette division d'une notion qui, selon eux, n'est pas divisible par essence. À partir des années 80, ils intégreront dans leur discours idéologique des utilisations sémantiques découlant du discours des tenants de la construction européenne.

L'Europe intégrée¹²⁰ signe « la perte d'indépendance de l'Etat » mais aussi « la rupture du lien de l'Etat avec le peuple qui l'a investi, c'est la fin du droit du peuple à se gouverner lui-même ». Enfin l'Europe intégrée c'est « la dépossession du pouvoir national de la décision politique et le blanc-seing donné à un homme (Monnet) et son équipe de technocrates, à tous les « compétents ». »

Pour seul exemple, la diffusion et l'enracinement dans les mentalités de la notion de « souverainiste ». Le qualificatif de « souverainiste » attribué en leur temps à de grands personnages de notre Histoire symbolisant la souveraineté nationale tel que Robespierre, Clemenceau ou encore Charles de Gaulle, aurait probablement été considéré par ces derniers comme une insulte car présupposant la divisibilité d'une notion conçue comme indivisible. Apparu au Québec à la fin des années 60, le terme de « souverainiste » est diffusé par le discours fédéral canadien pour remplacer le qualificatif « d'indépendantiste » et éviter ainsi l'indépendance immédiate du Québec. L'idéologie souverainiste présuppose que la province peut se doter d'attributs de souveraineté (drapeau, langue) et de compétences autonomes sans pour autant sortir de l'Etat fédéral canadien.

¹¹⁹ Dans le même temps cependant, la création de l'organisation des Nations Unies par le traité de San Francisco en Juillet 1945, reprend la conception Westphalienne d'égalité souveraine entre les Etats comme principe fondateur dans sa charte (à la seule exception près de son conseil de sécurité disposant de droit supplémentaire par rapport à ses autres membres. Il est composé de la Grande-Bretagne, la Chine nationaliste plus tard communiste, la France, l'URSS plus tard la Fédération de Russie, et les Etats-Unis, puissance vainqueur de la Seconde Guerre mondiale.

¹²⁰ BRUNETEAU, Bernard. *La mémoire de l'anti-européisme, des années 1950 à 2005*, Les cahiers Irice 2009/2 (n°4), p. 147-156. DOI 10.3917/lci.004.0147 p. 153

Le souverainisme québécois¹²¹ a pour conséquence une diminution de la volonté d'indépendance nationale de la part des québécois et le parti québécois (PQ) dit « souverainiste » accède plusieurs fois au pouvoir sans pour autant faire du Québec un Etat souverain.

Avec l'intégration européenne consécutive au traité de Maastricht et ses conséquences, dont la principale est la perte de l'attribut des monnaies nationales au profit de l'euro, le terme de « souverainiste » parvient à s'imposer dans les médias pour qualifier ce que l'on présente comme étant les héritiers des défenseurs de la souveraineté nationale indivisible. Par analogie avec l'utilisation du terme dans le cadre québécois, on peut facilement comprendre le rôle que joue l'utilisation de ce qualificatif en faveur des partisans de l'euro et de la construction européenne. Les « souverainistes » sont désignés par ces derniers comme les principaux ennemis de la construction européenne, alors que sémantiquement, le qualificatif et l'idéologie souverainiste admettent, comme les pro-européens que la souveraineté nationale est négociable¹²². Il convient donc de distinguer clairement les économistes critiques vis-à-vis de l'euro davantage proches de l'idéologie souverainiste, des économistes partisans d'une sortie de l'euro proche des défenseurs de la souveraineté nationale indivisible.

¹²¹ BOCK-COTE, Mathieu. *Québec : l'étrange défaite des souverainistes*, Le Débat 2013/1 (n° 173), p. 124-134. DOI 10.3917/deba.173.0124

¹²² Le Front national et Debout la France sont des partis qui se qualifient ouvertement de souverainiste.

2. Des euros critiques ou des partisans d'une sortie de l'euro ?

Si la maîtrise des grands principes économiques est nécessaire pour aborder la problématique de l'euro, il ne faut pas pour autant négliger les éléments juridiques qui conditionnent sa mise en place. Juridiquement, il est impossible de sortir de l'euro en étant membre de l'Union européenne. Aucune clause de sortie dans ce cas de figure n'est prévue dans les articles du traité sur l'Union européenne découlant de Lisbonne. En revanche, l'article 50 du traité sur l'Union européenne, stipule qu'il est possible pour un Etat membre, s'il le souhaite, de quitter unilatéralement l'Union européenne¹²³. Une sortie de l'euro devient dès lors envisageable, et ce uniquement si le pré requis de la sortie de l'Union européenne a été activé par l'Etat membre, via l'article 50, souhaitant sortir de l'euro¹²⁴.

Le corpus référentiel idéologique euro critique se compose de plusieurs variantes. La première, que l'on qualifiera de « gauche », se contente de présenter très largement « les défauts » de l'euro¹²⁵ (monnaie surévaluée pour l'économie française etc.) et propose des alternatives qui ne sont pas forcément la sortie de l'euro, dont la plus célèbre est la mutation de la Banque centrale européenne en vaste banque d'investissements directs pour les États dans le but d'établir une sorte de New Deal européen. Il n'y a pas de remise en cause du processus de construction européenne, qui est considéré comme étant une bonne idée au départ, mais qui s'est perverti par des erreurs de développement (élargissement trop rapide, conversion libérale etc.). La souveraineté nationale n'est pas un absolu et la construction européenne reste une œuvre inachevée dont il faut poursuivre l'ouvrage, mais différemment pour la mener à son terme. On retrouve ces conceptions au PCF d'après Georges Marchais, ainsi que dans des tendances internes au PS. On parle donc d'une autre Europe et d'un autre euro, plus juste, plus social et plus solidaire.

¹²³ VIE PUBLIQUE. *Quels enjeux et réformes pour l'Union européenne de demain ?* Article disponible à l'adresse : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/fonctionnement/enjeux-reformes/qu-est-ce-qu-retrait-volontaire.html>

¹²⁴ On comprend dès lors tout l'enjeu que représente le cas Grec menaçant de sortir de l'euro selon certains commentateurs depuis l'arrivée au pouvoir de Syriza parti de « gauche radical » en janvier 2015 par rapport à la cohérence juridique (comment faire juridiquement sortir la Grèce de l'euro sans lui faire quitter l'Union européenne) et l'avenir de l'Union européenne.

¹²⁵ LAMY, Jean-Michel. *Pierre Laurent : « nous sommes pour la transformation de la zone euro plutôt que pour son explosion »*, Le nouvel économiste, 28 avril 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.lenouveleconomiste.fr/pierre-laurent-pcf-nous-sommes-pour-la-transformation-de-la-zone-euro-plutot-que-pour-son-explosion-22511/> [Consulté le 9 juin 2015]

Autre variante du corpus référentiel idéologique euro critique est l'euroscepticisme, ou idéologie euro critique de droite souvent concomitante au souverainisme. A l'inverse, c'est la trop grande technocratie de l'Union européenne qui est critiquée et présentée comme nuisible aux identités nationales. Ces même « défauts » de l'euro sont également mis en exergue et on brandit l'alternative d'une autre Europe protégeant les identités nationales, quitte à sortir de l'espace Schengen (souvent amalgamé à l'Union européenne bien que ce traité d'Union douanière soit distinct du traité de fonctionnement de l'Union européenne) pour préserver les racines « blanches et chrétiennes » de l'Europe (refus de l'adhésion de la Turquie utilisé en slogan)¹²⁶. On propose la mutation de l'euro en monnaie commune et l'établissement d'un protectionnisme européen. Comme dans la première variante de corpus référentiel idéologique euro critique, on ne fait pas de la souveraineté nationale un absolue mais on préfère remplacer cette notion juridique et républicaine par le terme flou « d'identité ».

¹²⁶ Voir le programme du Front national « *Europe : Une Europe au service des peuples libres* ». Disponible à l'adresse : <http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/politique-etrangere/europe/> [Consulté le 5 mars 2015]

B. Une critique de l'euro en corrélation avec une critique du libéralisme ?

1. Les économistes aux parcours et influences hétérogènes critiquant l'euro :

La critique de l'euro, est avant tout une critique du fonctionnement de l'Union européenne et de son fondement néolibéral. On retrouve donc une critique marxiste du capitalisme chez certains auteurs, se situant principalement à gauche de l'échiquier politique, mais pouvant se situés à droite également. Ces auteurs sont la plupart du temps, économistes dans le monde universitaire. Nous avons choisis de présenter les économistes les plus influents se positionnant contre l'euro.

Frédéric Lordon a publié de nombreux essais sur la philosophie politique et sur l'économie politique. Il est chercheur au CESSP et directeur de recherche au CNRS. Il est doté d'un capital culturel important. Frédéric Lordon critique l'euro, comme monnaie unique, symbole de perte de souveraineté monétaire et d'une emprise de la finance sur la gouvernance politique. Il souhaite remplacer la monnaie unique par une monnaie commune. Frédéric Lordon diffuse ses idées via internet (notamment sur *le Monde diplomatique*), mais aussi par des ouvrages, dont le dernier « la malfaçon, monnaie européenne et souveraineté démocratique » publié aux éditions *Les liens qui libèrent* dénonce ouvertement la monnaie unique et propose comme alternative l'instauration de la monnaie commune. Il publie également ses ouvrages aux éditions La Fabrique (« Capitalisme, désir et servitude »), Seuil (« La société des affects, pour un structuralisme des passions »), La Découverte (« l'intérêt souverain, essai d'anthropologie économique spinoziste »).

Jacques Sapir est issu d'une formation à Science po Paris. C'est après avoir réalisé un doctorat d'économie, qu'il devient maître de conférences à l'Université Paris X. Il a été l'un des économistes qui se sont opposés aux politiques libérales inspirées du « Consensus de Washington » en Russie. Il fut l'un des rares économistes à annoncer le krach financier de 1998 et à prédire que la Russie s'en relèverait par des politiques hétérodoxes.

En 2005, il prend position contre le traité constitutionnel pour l'Europe. C'est en 2006, qu'il publie un article où il développe une analyse critique de la mise en place de l'Euro « La Crise de l'Euro : erreurs et impasses de l'Européisme ». Il y annonce la fragilité de la monnaie européenne en cas de choc financier international majeur. En 2008, il soutient le Front de gauche. En 2010, il critique les tentatives des gouvernements européens de sauver la zone Euro. En 2012, il se rapproche avec Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Murer et Jacques Nikonoff. Lors de cette même année, il

recommande pour la France une sortie de l'Euro suivie d'une dévaluation de la nouvelle monnaie de 25 %. Il en chiffre les conséquences dans un rapport de la *Fondation Res Publica*. En 2013, il critique et débat avec Jean Luc Mélenchon, l'accusant de laisser au Front national le discours de l'anti euro. Jacques Sapir diffuse ses idées via internet (notamment sur son blog « *RussEurope* »). Il est très cités et interviewés dans les médias concernant la sortie de l'euro. Il a publié deux ouvrages majeurs sur la question : « La fin de l'euro », publié aux éditions H.C Essai et « la fin de l'eurolibéralisme », publié aux éditions Seuil.

L'économiste **Alain Cotta** est professeur à l'École des hautes études commerciales de Paris et à l'Université Paris-Dauphine. Il est diplômé d'HEC, agrégé de droit et de sciences économiques. Ayant été sceptique au traité de Maastricht en 1992, il milite depuis quelques années en faveur d'une sortie de l'euro pour revenir à la monnaie commune ou au franc¹²⁷. Il publie via des articles sur internet et est l'auteur d'un ouvrage « Sortir de l'euro ou mourir à petit feu » publié aux éditions PLON.

Emmanuel Todd est un auteur critique de la politique monétaire de la banque de France et souhaite la sortie de l'euro¹²⁸. En effet, « la construction européenne telle qu'elle a été mise en œuvre, avec des critères de convergence très contraignants et récessifs, pèserait avant tout sur les classes populaires, qui demanderaient aujourd'hui un retour au cadre national des politiques économiques et sociales face à une mondialisation menaçante. » Après une thèse en Angleterre, il est devenu journaliste au magazine le Monde et s'est intéressé au « communisme et au totalitarisme » ce qui lui a permis d'annoncer l'effondrement du communisme. Le 2 Décembre, dans une interview à L'Humanité, celui-ci affirme que « les critères de Maastricht font exploser la société française ». Pendant le mouvement, il multiplie les interventions médiatiques mais dans des journaux régionaux ou relativement périphériques. » Frédéric Lebaron rappelle que divers économistes, qui ont critiqué le traité de Maastricht, interviennent sur cette question : Alain Cotta, Jean Michel Naulot, Henri Sterdyniak.

La critique de l'euro va au-delà des universitaires et des économistes, elle se propage jusqu'aux prix Nobels d'économie. Christopher Pissarides, prix Nobels d'économie en 2010, auparavant, grand fervent de la monnaie unique, revient aujourd'hui sur sa position et voit en l'euro « l'une des plus

¹²⁷ BOISTEAU, Arnaud. Alain Cotta, il faut sortir de l'euro et vite ! Lundi 28 juin 2010, Marianne. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : http://www.marianne.net/Alain-Cotta-il-faut-sortir-de-l-euro-et-vite_a194416.html

¹²⁸ LEBARON, Frédéric. *Op. cit.*, p.

grandes menaces pour la cohésion de la construction européenne. »¹²⁹ Par ailleurs, Paul Krugman, également prix Nobels d'économie, dénonce l'euro, comme « étant l'une des pires catastrophes de l'histoire économique »¹³⁰. D'autres prix Nobels d'économie tels que Milton Friedmann, Amartya Sen ou encore Joseph Stiglitz dénonçaient à leurs tours les limites de l'euro.

« En sortant de l'euro et en restructurant leur dette, la Grèce et l'Espagne retrouveraient leur compétitivité. Ces pays n'auraient plus accès aux marchés capitaux. Mais c'est déjà le cas de la Grèce aujourd'hui. »

Joseph STIGLITZ

Le débat de la question de la sortie de l'euro n'est donc pas un débat monopolisé par le Front national, c'est une question qui est avant tout traitée par les « experts économiques » tant issus du champ universitaire de gauche comme de droite, que des « prix Nobels d'économie », leur attribuant une certaine visibilité et crédibilité dans le champ médiatique, intellectuel et scientifique. De plus, le fait que les auteurs pour l'euro dénoncent et critiquent les opposants à la monnaie unique, montre que ce débat est pris au sérieux. Cela donne une légitimité aux arguments et aux auteurs critiquant l'euro.

¹²⁹ GOETZMANN, Nicolas. *Le prix Nobel d'économie qui aimait l'euro et qui le voit maintenant en train de détruire l'Europe*, 2013, ATLANTICO. [Consulté le 5 avril 2015] Disponible à l'adresse : <http://www.atlantico.fr/decryptage/prix-nobel-economie-qui-aimait-euro-et-qui-voit-maintenant-entre-train-detruire-europe-nicolas-goetzmann-925152.html#mJuhJ1YM4ef2eLux.99>

¹³⁰ O BRIEN, Matt. *Pire que les années 30 : la récession européenne est bel et bien une vraie dépression économique*. Bolg Washington Post, le 26 septembre 2014. [Consulté le 13 juin 2015]. Disponible à l'adresse : <https://www.les-crises.fr/la-catastrophe-euro-par-paul-krugman/>.

2. L'argumentation économique prônant une sortie de l'euro

La critique de l'euro est une critique venant de droite comme de gauche. En effet, à la lecture des ouvrages économiques et politiques des auteurs cités précédemment, plusieurs arguments contre l'euro sont récurrents. La monnaie unique aurait joué un rôle amplificateur et conducteur de la crise¹³¹. La critique de l'euro est en fait une critique des politiques néolibérales imposées par l'Union européenne, dépouillant les Etats de leurs prérogatives : l'euro serait donc une **monnaie fer de lance du libéralisme**. Il s'agit en sortant de l'euro, de « mener une politique de rupture avec l'eurolibéralisme » afin de trouver des financements en dehors des marchés financiers internationaux.

« Si chaque pays avait conservé sa propre monnaie et le contrôle de sa banque centrale en menant des politiques monétaires opposées au néolibéralisme et au monétarisme, la crise des subprimes ne se serait pas propagée à l'Europe comme elle l'a fait... Le cas Grec (mais l'Irlande, le Portugal, l'Espagne sont dans des situations équivalentes) est intéressant dans le sens où il fait apparaître toutes les contradictions de la monnaie unique, son échec et laisse augurer sa disparition prochaine. Une politique monétaire unique ne peut pas donner de bons résultats si elle s'applique à des pays dont les structures économiques sont trop différentes. »¹³²

La crise de l'euro résulte ainsi de trois crises¹³³ : une crise de la gouvernance (étranglement de certaines économies d'Europe par le montant des dettes tant publiques que privées) une crise structurelle (la zone euro a organisé une divergence massive des économies et de la structure de leurs appareils productifs) et une crise des institutions encadrant la monnaie unique.

En outre, l'euro serait générateur de chômage et de régression sociale¹³⁴. En effet, l'euro n'est pas compatible avec le plein-emploi¹³⁵ : les politiques néolibérales ont ralenti la création d'emploi

¹³¹ NIKONOFF, Jacques. *Sortons de l'euro! : Restituer la souveraineté monétaire au peuple*, Fayard, Mille et une nuits, 2011. Essais. **ISBN-13**: 978-2755506013. 464 P.

¹³² *Ibid*

¹³³ SAPIR, Jacques. *La Fin de l'eurolibéralisme*, Seuil, 2006. H.C Essais. **ISBN-13**: 978-2020850223. 182 P.

¹³⁴ NIKONOFF, Jacques. Op. cit., p.47

¹³⁵ *Ibid*

dans la sphère non marchande : restrictions budgétaires, le non remplacement des agents de l'Etat, la diminution des subventions aux associations etc. ont impactés le niveau de l'emploi. Autres constats, les coûts de la main-d'œuvre auraient baissé dans la zone euro et les salaires progresseraient plus rapidement du temps où il n'y avait pas l'euro. L'euro par le biais de plan d'austérité, est un facteur général de régression sociale pour tous les pays concernés.

Sortir de l'euro serait nécessaire par soucis de démocratie¹³⁶ avec un retour à la souveraineté monétaire, dont « la banque centrale et la politique monétaire doivent être rendues au peuple par l'intermédiaire du contrôle du Parlement. ».¹³⁷ En effet, l'euro a été « une arme de destruction massive contre l'emploi ». Puisque l'objectif prioritaire est la stabilité des prix conformément au traité, la politique monétaire a été menée contre l'emploi. De plus, les pays qui ne sont pas entrés dans l'euro (Royaume-Uni, Suède, Danemark) seraient dotés d'une meilleure croissance en terme de PIB et s'en sortiraient mieux en matière d'emploi, puisque le taux de chômage dans ces trois pays est nettement meilleur que celui de la zone euro.

Dans son ouvrage¹³⁸, l'économiste Alain Cotta tire le bilan de l'euro depuis sa mise en place. Il y dénonce un pouvoir d'achat en baisse, une hausse du chômage, une stagnation ou faibles augmentations des salaires.

*« Si on prend une période allant de 1971 à 1988 inclus, les coûts unitaires de la main-d'œuvre des pays qui sont aujourd'hui dans la zone euro avaient progressé en moyenne annuelle de 5%. Contre 1,8% depuis qu'il y a l'euro. L'OCDE nous apprend que les pays aujourd'hui dans la zone euro ont connu une inflation annuelle moyenne de +7,4% de 1971 à 1998. Comme l'augmentation du cout unitaire de la main-d'œuvre était de +5%, la perte apparente de pouvoir d'achat a été de 2,4%. »*¹³⁹

L'euro, « monnaie volatile » est objet suscitant à la spéculation. Plusieurs facteurs : tout d'abord, cela est dû au statut variable d'ajustements du système monétaire international. Ensuite, cela est dû

¹³⁶ LORDON, Frédéric. La malfaçon, Monnaie européenne et souveraineté démocratique. Les liens qui libèrent, 2014. **ISBN-13:** 979-1020900937. 304 P.

¹³⁷ NIKONOFF, Jacques. *Op. cit.*, p.47

¹³⁸ COTTA, Alain. *Sortir de l'euro ou mourir à petit feu*, Plon, 2010. Tribune libre. **ISBN-13:** 978-2259212984. 90 P.

¹³⁹ NIKONOFF, Jacques. *Op. cit.*, p. 47

en parti aux excédents commerciaux de l'Allemagne contre les déficits commerciaux de la plupart des autres pays de la zone.

Les critères d'une Zone monétaire optimale (ZMO) n'auraient pas été respectés : « Une « zone monétaire optimale » peut se définir par un ensemble de pays ayant décidé d'abandonner leur monnaie nationale et d'adopter une monnaie unique et un régime de change flexible avec l'extérieur. Cette zone est considérée comme « optimale » si les avantages qui en sont tirés grâce à la monnaie unique sont supérieurs au coût de l'abandon de la politique monétaire nationale fondée sur l'action sur les taux de change. »

Pour Jacques Nikonoff, aucun des cinq critères nécessaires au bon fonctionnement d'une ZME n'a été rempli au moment de la création de l'euro. Les pays de la zone euro étaient très disparates dès le départ, or dans une ZMO, les structures économiques des pays doivent être suffisamment proches. Il aurait par ailleurs fallu une diversification de la production des pays pour que ces derniers soient mieux préparés à former une union monétaire. Toutefois, peu de pays de l'Union européenne disposaient d'une telle diversification.

En outre, dans une ZMO, le capital et le travail doivent être mobile. Mais, seulement le capital (délocalisations et liberté de mouvement des capitaux) a connu une réelle mobilité au sein de la zone euro. En effet, en ce qui concerne la mobilité des travailleurs, elle n'aura aucune réalité tant que quatre obstacles n'auront pas été levés : « maîtrise des langues étrangères, harmonisation par le haut des régimes de protection sociale, l'emploi des conjoints et la scolarisation des enfants, la possibilité de revendre rapidement son logement. »

C'est donc « l'illusion de la convergence économique » et de « l'intégration politico-budgétaire » qui fait faillite¹⁴⁰. En effet, l'Union monétaire accentuerait les déséquilibres économique entre pays » et exigerait « en outre de ses membres une solidarité transnationales que les peuples européens ne sont pas prêts d'accepter. »

Pour l'Allemagne, il s'agirait d'une tentation purement impérialiste. Elle utiliserait l'Union européenne et l'euro comme le vecteur de la construction de sa nouvelle puissance.

La classe dirigeante allemande aspirerait donc à une influence politique : ainsi il s'agit de faire de l'Europe une Europe allemande¹⁴¹.

¹⁴⁰ D'ARGENSON, Pierre-Henri. *L'euro, une utopie monétaire*, Politique étrangère 2013/2 (Eté), p. 169-179. DOI 10.3917/pe.132.0169

¹⁴¹ LORDON, Frédéric. *Op. cit.*, p. 49

Pour sortir de l'euro, les solutions à gauche sont de rompre le consensus de la droite et du Parti socialiste d'accepter la monnaie unique. Si la gauche ne le fait pas, ça sera la porte ouverte à la montée de l'extrême droite, au nationalisme et à la xénophobie¹⁴². Aucune politique vraiment de gauche n'est possible avec l'euro. Il s'agit de renouer le contact avec les peuples, que l'Union européenne aurait laissés derrière elle¹⁴³. Le pouvoir de « battre monnaie doit être confié aux élus du peuple.

Les économistes avancent des solutions concrètes pour sortir de l'euro : Le passage au franc nécessiterait donc 6 mois de travail, le temps de fabriquer les billets de banque en francs. La France, du moins dans un premier temps, devra choisir la non convertibilité totale.

Une fois sorti de l'euro, les pays qui auront décidé de reprendre leur destin en main devront généralement dévaluer leur monnaie par rapport à l'euro. Enfin, il s'agira de revenir à des taux de changes fixes et de libérer les pays qui utilisent le franc CFA. Il faudra également remplacer l'indépendance de la Banque de France par son autonomie. La politique monétaire doit être définie par le Parlement. Il faudra reprendre en main le secteur bancaire, nationaliser les banques, nationaliser les compagnies d'assurance ainsi que l'ensemble des secteurs stratégiques. Tout cela en démantelant les marchés financiers et en contrôlant les mouvements de change et de capitaux. Les banques seront à nouveau séparées en deux catégories : les banques de dépôts qui collectent l'épargne et les banques d'investissement qui accordent les prêts. Elles ne pourront plus exercer ces deux fonctions en même temps.

Ainsi, on est loin d'une critique de l'euro qui serait extrémiste, floue, irréalisable. C'est bel et bien une critique fondée, par des économistes réputés, dotés et légitimés par un fort capital intellectuel et scientifique d'enseignant dans le supérieur. Leur analyse de la sortie de l'euro est bien ficelée, précise et technique. C'est une véritable bataille d'idée entre les pro et les anti-euro. Économique à la base, la critique d'une Europe libérale dont la monnaie unique est l'euro dissimule la critique politique d'un mode de société. Nous verrons dans le chapitre 3, comment l'idée de la sortie de l'euro circule en interaction avec les différents champs : économique, politique et médiatique. Nous verrons la façon dont celle-ci se diffuse et se propage dans l'espace politico- médiatique et comment et par quel support elle s'incarne ?

¹⁴² NIKONOFF, Jacques. *Op. cit.*, p. 47

¹⁴³ LORDON, Frédéric. *Op. cit.*, p. 49

CHAPITRE 3 :

Des champs en interaction autour de la circulation de l'idée de la sortie de l'euro

I. La coproduction politico-médiatique d'une idéologie dominante en faveur de l'euro et ses opposants

A. Une forte interaction des champs politiques et médiatiques au service de l'euro

1. La construction et le développement de liens étroits entre politique et médias au service de la fabrication d'une domination idéologique en faveur de l'euro

Les partis dits de gouvernement, après s'être convertis à la supranationalité européenne, dont le volet économique est l'euro, ont bénéficié d'un appui médiatique puissant consécutif à la privatisation puis à la construction de grands monopoles capitalistiques contrôlant les médias de masse de première et de seconde génération. Comment le discours politique, relayé par le discours médiatique en faveur de l'euro, utilise des outils discursifs de conversion consensuelle à la supranationalité et comment contribue-t-il à neutraliser ses opposants ? Les auteurs que nous avons sélectionnés sont tous des partisans de la monnaie unique, dont on va analyser l'influence. Ils sont très présents dans les médias, support par lequel ils diffusent en majorité leurs idées.

Plusieurs auteurs, notamment marxistes (On citera Antonio Gramsci ou encore Louis Althusser), ont publié des ouvrages dénonçant la place qu'occupe la communication médiatique dans notre système politique¹⁴⁴. En effet, les médias constitueraient un « danger », et seraient des outils « de domination politique permettant à la classe sociale au pouvoir d'obtenir l'adhésion et le consentement des masses pour perpétuer sa domination. » Pour Serge Halimi¹⁴⁵, les journalistes de « révérences » reproduisent la pensée dominante « par l'effet des contraintes qu'exercent sur eux les conditions de production de l'information et par collusion avec le pouvoir politique et économique. La communication médiatique serait donc pour lui entièrement soumise au marché et au

¹⁴⁴ MOUTOUH, Hugues. La communication médiatique déterminant de l'action publique, *Pouvoirs* 2006/4 (n° 119), p. 15-28. DOI 10.3917/pouv.119.0015

¹⁴⁵ HALIMI, Serge. *Les Nouveaux Chiens de garde*, Liber-Raisons d'agir, 1997, nlle éd. 2005.

gouvernement. » Pour Jean Cazeneuve, dans une société libérale, les médias ne sont pas toujours surveillés par l'Etat. Ainsi, on observe rarement des changements d'opinions déterminées directement par la propagande, puisque l'influence de la télévision peut être contrebalancée par la lecture d'un journal particulier. « Ce qui se produit le plus souvent, ce sont des effets de renforcement des opinions déjà existantes. » Un autre argument du discours démocratie/médias, consiste à dire que les médias sont vus comme un « quatrième pouvoir », contrôlant les trois autres au détriment de la légitimité démocratique. Les médias sont accusés d'instrumentaliser le pouvoir et de changer la nature de la démocratie. En outre, les grilles d'analyses de la mise sur agenda ont été élaborées par Donal Show et Maxwell Mc Combs, dans les années 1970¹⁴⁶. L'hypothèse de « *l'Agenda setting theory* » consiste à dire que les médias exercent un fort impact sur la formation de l'opinion et surtout dans la définition de l'agenda public : ils font dire aux personnes « ce à quoi ils doivent penser ». Autrement dit, du fait d'un nombre extrêmement accru d'informations, les médias devraient faire un choix et doivent définir « le calendrier des événements et la hiérarchie des sujets ». Pour les auteurs, « il existe une relation directe entre les priorités événementielles affichées par les médias et la hiérarchie de signification attachée à ces mêmes problèmes de la part du public et des responsables politiques. » L'image télévisuelle, fait « croire ce qu'elle fait voir », ce que Bourdieu appelait « l'effet réel ».

C'est donc un appareil de domination médiatique de masse classique en pleine interaction avec le champ politique qui a contribué à créer une légitimité apparente à l'euro et qui contribue encore aujourd'hui à sa défense. Une domination a relativiser par la montée en puissance d'un média jouissant encore d'une pleine liberté pionnière : internet. Nous analyserons sa concurrence ultérieurement. L'appareil de domination médiatique de masse classique, dans son travail de légitimation de l'euro, a donc diffusé largement (et diffuse encore), les idées des personnes suivantes, que nous avons sélectionnés pour leur position de domination.

Économiste et haut fonctionnaire français, fondateur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Jacques Attali est un fédéraliste européen, partisan de la monnaie unique. Docteur d'Etat en sciences économiques, il est diplômé de l'École Polytechnique (major de la promotion 1963), de l'École des Mines, de l'Institut d'Études Politiques et de l'École Nationale de l'Administration. Conseiller spécial de François Mitterrand (sherpa), il

¹⁴⁶ RIUTORT, Philippe. *Sociologie de la communication politique*, La Découverte, 2013, Collection repères, 125P.

fait parti avec Jacques Delors de ceux qui ont convaincus le Président socialiste d'adopter une politique de rigueur et de s'orienter résolument vers la construction européenne. Homme de réseaux, très influent dans les milieux de pouvoir jusqu'à nos jours (proche de Nicolas Sarkozy, il dirige la « Commission Attali » pour la libération de la croissance) puis change à nouveau de camp pour soutenir François Hollande. L'actuel ministre de l'économie Emmanuel Macron est un de ses proches.

En 1994, Jacques Attali crée *Attali et Associés*, cabinet de conseil international spécialisé dans le conseil stratégique, l'ingénierie financière et les fusions-acquisitions. Il dirige également le groupe PlaNet Finance. Dans un article publié au Monde en 2012, Jacques Attali et Pascal Lamy, écrivaient dans un article web du journal le Monde, à propos de l'euro :

« L'Europe ne peut sortir de cette crise sans changer de logique. Si le scénario actuel continue, l'euro ne pourra pas disposer des moyens de résister aux tendances centrifuges et à la montée des discours populistes. Sa disparition ne sera plus qu'une question de temps. Un autre chemin de sortie est possible. Il consiste à compléter et adapter le traité de Lisbonne, notamment pour dépasser la simple coordination entre Etats membres, devenue insuffisante. Il consiste à dénoncer, à réduire et à annuler les coûts de la non-Europe. (...) La survie de la zone euro passe par un gouvernement économique et un budget européen de croissance. Le fédéralisme est donc seul capable d'éviter les conséquences désastreuses de son effondrement sur notre niveau de vie. Il ouvrira la voie aux Européens vers une Europe juste, solidaire et démocratique, capable de tenir toute sa place dans le monde¹⁴⁷. »

Jacques Attali est extrêmement présent dans les médias : il est souvent invité pour donner son avis lors des émissions télévisées (Public Sénat, sur France 2 dans l'émission « Des paroles et des actes » etc.) ou encore à la radio. Ses ouvrages sont surtout publiés aux Éditions Fayard (« Devenir Soi », « Notre vie disent-ils », « Pour une économie positive » etc.) et Robert Laffont (« Histoire de la modernité »).

François Lenglet est journaliste français, spécialiste en économie. Il est rédacteur en chef du service France. Très présent médiatiquement, notamment sur France 2 lors du journal du 20 heures, ou

¹⁴⁷ ATTALI, Jacques ; LAMY, Pascal. *Construisons une Europe de relance !* 8 mai 2012, mis à jour le 8 août 2014. [Consulté le 14 juin 2015] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/05/08/construisons-une-europe-de-la-relance_1697621_3232.html#ZBjuXwGUGkhQF6b2.99

encore dans l'émission « des paroles et des actes », François Lenglet publie ses ouvrages aux Éditions Fayard (« Qui va payer la crise », « La fin de la mondialisation » etc.). Dans son dernier ouvrage « la fin de la mondialisation », François Lenglet livre une vision critique du système actuel en en présentant ses limites. Il adopte vis-à-vis de l'euro une position europessimiste avec des réformes nécessaires pour sa survie.

Nicolas Baverez est avocat, normalien, docteur en histoire, agrégé de Sciences sociales et énarque (promotion Michel de Montaigne, 1988). Sa réussite au concours de l'ENA lui permet d'être nommé auditeur à la Cour des Comptes, puis conseiller référendaire. Il est ensuite membre du cabinet de Philippe Seguin. Sa pensée politique est libérale. Nicolas Baverez, occupe des postes importants dans le domaine de la finance : il est directeur de la communication et du développement chez *Fimalac*¹⁴⁸, il est en charge de l'activité de droit public économique chez *Brandford-Griffith & Associés*. Il est également membre du comité d'éthique entrepreneurial du MEDEF, membre du comité directeur de l'Institut Montaigne. Il diffuse ses idées économiques et politiques également dans des journaux, puisqu'il est éditorialiste pour l'hebdomadaire *Le Point*, et était auparavant éditorialiste pour *Les Echos*. Il intervient également sur France Culture dans l'émission *L'économie en questions*, dans la revue *Commentaire*, dans la revue *Politique américaine* et dans la revue *Géoéconomie*. Nicolas Baverez dispose ainsi d'une très forte influence dans les médias (tableaux recensant ses apparitions). Enfin il appartient au comité directeur du groupe Bilderberg auquel il participe fréquemment aux conférences.

Philippe d'Arvisenet est docteur en économie et professeur associé à Paris II. Il est chef économiste chez BNP Paribas et se positionne contre la sortie de l'euro. Il intervient dans la revue *investir*. Ses ouvrages d'économie sont publiés aux éditions Economica (« les politiques monétaires dans la tempête »), Dunod (« Finance internationale », « Economie internationale : la place des banques ») ou encore La Revue des Banques (« Echanges et finance internationale, les acteurs, la coopération internationale, l'Europe, l'euro »).

Jean Pisany Ferry est issu d'une formation d'économiste, et d'ingénieur Supélec. Directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, conseiller économique de

¹⁴⁸ Fimalac est une société holding fondée et dirigée par Marc Ladreit de Lacharrière. Elle développe trois pôles d'activités : les services financiers avec Fitch Group, les activités immobilières avec North Colonnade Ltd. et les investissements diversifiés avec Fimalac Développement.

Dominique Strauss-Kahn et de Christian Sautter, président délégué du Conseil d'analyse économique, expert pour la Commission européenne, Jean Pisany Ferry est un homme libéral. Il diffuse ses idées via le *think tank* Bruegel, dans lequel il occupe le poste de directeur, mais également le Cercle des économistes, le *think tank* Notre Europe et le *think tank* Temps réel. Enfin il enseigne et diffuse ses idées à l'Université Paris Dauphine. Ses ouvrages sont publiés notamment aux éditions Pluriel Fayard (« la crise de l'euro et comment nous en sortir »), La Découverte (« La bonne aventure. Le plein emploi, le marché et la gauche »).

2. La mutation de l'extrême droite en « idiot utile » au service de la domination idéologique

Comme nous l'avons vu dans le schéma des filiations idéologiques du chapitre 1, l'extrême droite, issue d'une double filiation collaborationniste et ex-OAS¹⁴⁹, compte parmi les forces politiques non hostiles à la construction européenne au début des années 80. Cependant, avec l'émiettement du parti communiste, consécutif à une certaine ascension médiatique, les forces d'extrêmes droites revigorées et rassemblées au sein du Front national¹⁵⁰ repositionnent leur discours au tournant des années 80-90¹⁵¹. Dans les années 90, alors que les gaullistes et les communistes abandonnent progressivement les thèmes de défense de la souveraineté nationale, en premier lieu sur les questions européennes¹⁵², le FN se montre catégoriquement hostile à tous les traités européens négociés et ratifiés durant cette période. Il abandonne son discours régano-thatchérien libéral pour se présenter en défenseur des classes opprimées.

Depuis la mise en place de l'euro, à laquelle il fut hostile, le FN ne cesse depuis de cultiver l'ambiguïté quant aux alternatives économiques qu'il propose en remplacement de l'euro système. À chaque élection depuis 2002, les professions de foi politiques du FN ne mentionnent jamais explicitement la sortie de l'euro. On y trouve certes de nombreuses allusions sceptiques sur l'euro et à la construction européenne, mais jamais de précisions techniques et concrètes. Jusqu'à Marine le Pen, on trouve des postures évasives sur la souveraineté nationale, sur le « patriotisme économique » se muant parfois en « protectionnisme européen ».

Les positions et déclarations des dirigeants du Front national sont encore à différencier des arguments programmatiques. Certains dirigeants comme Bruno Gollnisch vont même jusqu'à dire

¹⁴⁹ CREPON, Sylvain. *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Nouveau Monde Editions, 2012. Les enquêteurs associés. ISBN-13: 978-2847366556. 302 P.

¹⁵⁰ Fondé en 1972, le Front national est resté pendant 10 ans à l'état de groupuscule occupant le terrain de l'extrême droite avec d'autres mouvements tels que le parti des forces nouvelles (PFN), qui présente une liste « eurodroite » aux élections européennes de 1979. Après la percée aux Municipales 83 et l'apparition de Jean Marie le Pen, son président, à la télévision, le Front national commence à émerger réellement sur la scène politique française jusqu'à s'ériger en force politique de premier plan.

¹⁵¹ REUNGOAT, Emmanuelle. *Mobiliser l'Europe dans la compétition nationale. La fabrique de l'europanisation du Front national*, Politique européenne 2014/1 (n° 43), p. 120-162. DOI 10.3917/poeu.043.0120

¹⁵² Voir chapitre 1 concernant le RPR et le PCF.

qu'ils sont hostiles à la sortie de l'euro¹⁵³ et veulent simplement renégocier les traités pour sauver « quelques compétences » et réaliser un protectionnisme européen. Marine le Pen elle-même, a souvent divergée sur le sujet au point de se trouver plusieurs fois en difficulté quant à la défense de son programme économique lors d'interviews journalistiques.

Cette réappropriation des thèmes de la souveraineté nationale par l'extrême droite est utilisée à profit par l'appareil de domination politico-médiatique. L'extrême droite a beau avoir changé son discours, en reprenant le terrain abandonné par les gaullistes et les communistes, elle reste pourtant l'extrême droite, c'est à dire le racisme, la xénophobie et le refus de la démocratie. Associer ces thèmes traditionnels de l'extrême droite à la souveraineté, qui constitue paradoxalement le principe de base nécessaire à toute démocratie, contribue à neutraliser cette notion.

La rhétorique pro-euro contribue largement, en complément de la rhétorique propre au Front national, à seller cette association dans les schémas de représentations idéologiques. Ainsi, on a pu voir des discours d'hommes politiques de premier plan amalgamant les « forces du rejet », « souverainistes », « extrémistes ». De plus en plus insérée dans l'appareil politico médiatique dominant, l'extrême droite dispose de relais très influent dans le monde journalistique à l'image d'Eric Zemmour¹⁵⁴ en lien avec les éléments les plus droitiers de la droite parlementaire, dont le cheval de bataille est une « défense de la laïcité » de façade, prétexte à l'islamophobie, tout en étant sceptique vis-à-vis de l'euro. On transforme volontiers la souveraineté en « identité nationale » et la défense de la souveraineté en défense de « l'identité » présenté comme un enjeux primordial par un Alain Finkielkraut, récemment rentré à l'Académie française.

Ce piédestal politico-médiatique offert à l'extrême droite n'est en rien comparable à l'espace d'expression accordé par le champ médiatique aux défenseurs de la souveraineté nationale dans sa version authentique non associée au racisme, à la xénophobie et à son antithèse qui est le refus de la démocratie. Des opposants à l'euro revendiquent l'appropriation de l'idée de la sortie de l'euro par

¹⁵³ En effet, dans un article issu du blog de Bruno Gollnisch en date du 28 Décembre 2010, celui-ci dénonce l'euro mais ne dit clairement pas qu'il souhaite en sortir «*Pour autant faut-il sortir brutalement de l'euro ? Je crois qu'il faut une renégociation là aussi, afin que la BCE soit placée sous une autorité politique*». Article disponible à l'adresse : <http://gollnisch.com/2010/12/28/euro-gollnisch-sans-langue-de-bois/> (Consulté le 10 mai 2015).

¹⁵⁴ ZEMMOUR, Eric. *Le suicide français, les 40 années qui ont fait la France*, Albin Michel, 2014. Essais Doc. ISBN-13: 978-2226254757. 544 P.

l'extrême droite. Des économistes (Frédérique Lordon par exemple) ou encore des partis politiques (M'PEP, UPR¹⁵⁵) dénoncent la mainmise du FN sur cette idée et donc par la même occasion lui reproche de discréditer cette idée, que les commentateurs po-euro peuvent alors qualifier de « folle »¹⁵⁶ avec le reste du programme d'extrême droite.

¹⁵⁵ UPR. *Le FN ne propose pas réellement de faire sortir la France de l'Union européenne, ni même de l'euro*, septembre 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.upr.fr/dossiers-de-fond/fn-propose-pas-reellement-faire-sortir-france-lunion-europeenne-meme-leuro> (Consulté le 3 mai 2015).

¹⁵⁶ M'PEP. *Le double langage du Front national à propos de l'Union européenne et de l'euro*. 10 mai 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.m-pep.org/Le-double-langage-du-Front> (Consulté le 3 mai 2015).

B. Une opposition idéologique frontale progressivement neutralisée par une domination de consensus

1. Mouvements politiques, hommes politiques et élites outsiders : des oppositions à l'euro

Face à un puissant appareil de domination idéologique en faveur de l'euro, quelles oppositions ? Car il s'agit bien d'une pluralité d'oppositions et non d'une opposition unique et homogène. Contrairement aux diffuseurs et défenseurs de l'idéologie pro-euro, les opposants à l'euro sont loin d'être d'accord sur l'essentiel. Autrement dit, on peut distinguer plusieurs strates d'oppositions à l'euro allant de la critique simple à l'hostilité et au rejet catégorique. On ne peut pas dire qu'il y a la diffusion d'une idée de la sortie de l'euro mais une diffusion de plusieurs idées de la sortie de l'euro.

Tableau 3 : la position des partis politiques et des hommes politiques sur la question de la sortie de l'euro

	Critique / sceptique sans sortie volontariste de l'euro	Sortie de l'euro : Euro franc/ monnaie commune	Sortie de l'euro et sortie de l'UE simultanées
<i>Partis politiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Parti communiste Français / Front de gauche ❖ Mouvement républicain et citoyen ❖ Front national 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Debout la France ❖ Front national ❖ Parti chrétien démocrate ❖ Solidarité et progrès 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Union populaire républicaine ❖ Mouvement politique d'éducation populaire ❖ Parti ouvrier indépendant ❖ Pôle de renaissance communiste en France
<i>Hommes politiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pierre Laurent ❖ Jean Luc Mélenchon ❖ Marine le Pen ❖ Jean Pierre Chevènement* 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Nicolas Dupont Aignan* ❖ Marine le Pen ❖ Christine Boutin ❖ Jacques Cheminade* 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ François Asselineau* ❖ Jacques Nikonoff* ❖ Georges Gastaud

**Élites « outsiders »*

L'analyse des hommes politiques souhaitant sortir de l'euro est intéressante car elle permet de constater que certains d'entre eux, par leurs formations ainsi que leurs carrières, se rapprochent de celles de certains leaders politiques souhaitant rester dans l'euro. En effet, tout en étant passé, parfois même très brillamment par le « moule » classique des élites dirigeantes françaises, ils se sont peu à peu érigés en « outsiders¹⁵⁷ », au sens de Howard Becker, par rapport à celle-ci du fait de leur choix politique.

On remarque donc, contrairement à ce que l'on pourrait logiquement penser, que les meilleurs opposants à l'euro sont issus des mêmes formations que les partisans de la monnaie unique. Ils mettent au service de leurs idées, les mêmes outils en leur possession que ces derniers, mais à des fins symétriquement différentes. Les seules différences entre ces « élites outsiders » dissidentes opposées à l'euro et les élites régulières pro européennes, sont d'une part leur nombre, qui est plus important chez les pros euro, et d'autre part leur soutien médiatique. En suivant notre classement des différentes strates d'opposition à l'euro, nous allons tout d'abord analyser les eurosceptiques très critiques sur l'euro mais ne souhaitant pas une sortie de l'euro.

La socialisation politique précoce de **Jean Pierre Chevènement*** le rapproche dès sa jeunesse d'un patriotisme jacobin. Dès les années 60, il milite dans un petit mouvement gaulliste de gauche dénommé « nation et progrès ». Il rejoint à sa création, le parti socialiste et anime son ancienne mouvance républicaine et jacobine, le CERES, à la gauche de François Mitterrand. Il est l'un des auteurs du programme commun de la gauche et un des dirigeants de la stratégie qui mène François Mitterrand à la victoire en 1981. Il entre par la suite dans les premiers gouvernements socialistes en tant que ministre d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Toujours à la tête du CERES, il reste une des personnalités les plus importantes et les plus influentes du Parti socialiste des années 1980, tout en s'implantant localement en Franche Comté (présidence de région et territoire de Belfort). Il revient au gouvernement en 1988 comme ministre de la défense, mais démissionne en 1991 suite à son désaccord sur l'intervention en Irak dans une coalition aux côtés des américains.

En 1992, il se positionne farouchement contre le traité de Maastricht et fait figure de dissident au sein du PS. En 1993, il fonde son propre parti, le « Mouvement des citoyens » qui se présente aux élections européennes de 1994. En 1997, il revient au gouvernement dit de gauche plurielle dont

¹⁵⁷ BECKER, Howard S. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Editions Métailié, 2012, LECONSCHOSES. ISBN-13: 978-2864249184. 247 P.

Lionel Jospin est le premier ministre, en tant que ministre de l'intérieur, poste qu'il quitte en 1999 pour des raisons de santé mais également pour manifester son désaccord sur la question de la Corse¹⁵⁸ (création d'un statut spécial). En 2002, il se présente à l'élection présidentielle, porté par son comité de soutien : le pôle républicain dont fait partie le MDC, mais aussi d'autres groupuscules gaullistes de gauche où jacobins, son objectif est selon ses mots « de rassembler les voix des patriotes et des républicains des deux rives ». Il récolte près de 5% à cette élection. En 2003, le pôle républicain dans lequel s'était fondu l'ancien MDC, devient le MRC, Mouvement Républicain et citoyen, demeurant autonome mais allié de circonstance du PS et du PCF, ce qui lui permet de conserver quelques élus locaux et nationaux. En 2006, il annonce qu'il soutient la candidature de Ségolène Royal. Songeant un temps à se présenter en 2012 aux présidentielles, il cesse ses activités politiques en renonçant à briguer un nouveau mandat au Sénat en 2014. Il demeure président d'Honneur du MRC.

Jean Luc Mélenchon, quant à lui, a vécu une socialisation politique tout à fait différente de celle de Jean Pierre Chevènement. Trotskyste dans sa jeunesse, issu d'une famille française établie à Tanger au Maroc, il rejoint le Parti Socialiste à la fin des années 1970. Admirateur et soutien de François Mitterrand, élu sénateur socialiste, Jean Luc Mélenchon soutient le « oui » au traité de Maastricht, s'opposant ainsi à d'autres hommes politiques, minoritaires, issus de son parti et défendant le « non », tels Jean Pierre Chevènement. Se positionnant ensuite à la gauche du Parti Socialiste, après avoir été secrétaire d'État à l'enseignement technique dans le Gouvernement Jospin, Jean Luc Mélenchon se démarque peu à peu du Parti Socialiste, prend la défense du « non » au referendum sur la Constitution européenne en 2005. Il quitte définitivement le Parti Socialiste en fondant son propre parti, le Parti de Gauche et créera par la suite une coalition avec le PCF et d'autres éléments de gauche radicale dans le cadre du Front de gauche qui l'investit candidat pour l'élection présidentielle de 2012. Ainsi, on constate un revirement intellectuel de Jean Luc Mélenchon qui est passé d'une position pro européenne dans les années 80-90, à une position eurocritique, sans pour autant vouloir sortir de l'euro.

D'autres hommes politiques vont dépasser le stade de simple critique de l'euro. En effet, sans pour autant vouloir une réelle sortie, c'est la mutation de l'euro qu'ils souhaitent appliquer dans leur programme s'ils arrivaient au pouvoir. Le plus emblématique d'entre eux, ayant produit une littérature très prolifique sur le sujet, est Nicolas Dupont Aignan.

¹⁵⁸ On lui doit la célèbre citation très en phase avec les principes de solidarité gouvernementale voulue par le Général de Gaulle au début de la Vème République : « un ministre, ça ferme sa gueule ou sa démissionne ! ».

Nicolas Dupont Aignan fut membre de la tendance gaulliste dite « orthodoxe » du RPR¹⁵⁹, mouvance qui se détache du RPR en 1999, pour devenir brièvement le RPF (dirigé par les dissidents Charles Pasqua et Philippe De Villiers, reprenant volontairement le premier nom du mouvement gaulliste) qu'il suit, avec sa fédération de l'Essonne. Il est ensuite membre de l'UMP, lorsque celle-ci absorbe l'ancien RPR en 2002 et fonde en son sein la mouvance « Debout la république ». Refusant la montée en puissance de Sarkozy et la tournure de la nouvelle UMP qu'il ne juge plus en lien avec le gaullisme, il quitte finalement ce parti et fait de « Debout la république » son propre mouvement. Il tente, sans avoir les parrainages suffisants, de se présenter aux élections présidentielles de 2007. En effet, « Debout la France », anciennement « Debout la république », se veut un parti gaulliste et « souverainiste ». Il se prononce et fait campagne pour le « non » du referendum de 2005 sur la Constitution européenne.

Concernant la formation de Nicolas Dupont Aignan, on peut considérer qu'il s'agit d'une formation des plus classiques pour une élite politique française. Il est issu de l'IEP de Paris, diplômé d'une licence en droit, d'un DESS de gestion de l'entreprise et marché financier à l'université paris Dauphine puis intègre l'ENA (promotion Liberté Egalité Fraternité), mais son classement final ne lui permet pas d'être dans la « botte » pour choisir les corps prestigieux comme la cour des comptes ou l'inspection générale des finances. Il est cependant Administrateur civil, ce qui lui permet de travailler dans plusieurs cabinets ministériels tout en étant militant actif au RPR, avant d'être candidat à la Mairie d'Yerres en 1995.

Pourtant, ce parcours classique et assez brillant d'élite française, ne l'amène pas dans le camp des partisans de l'euro et de la construction européenne (il est opposé à tous les traités européens depuis 1992).

Comme alternative à la monnaie unique, Nicolas Dupont Aignan propose dans son programme une mutation de l'euro en une monnaie commune. Il ne souhaite pas non plus sortir de l'Union européenne.

Enfin, nous analysons le degré ultime d'opposition à l'euro : ceux qui veulent réellement sortir de l'euro tout en sortant simultanément de l'Union européenne comme l'oblige l'architecture des traités européens¹⁶⁰, empêchant juridiquement la possibilité d'une autre Europe, dont les différentes

¹⁵⁹ Celle qui s'oppose au tournant libéral et pro-européen de Jacques Chirac et Alain Juppé durant les années 80,90.

¹⁶⁰ Il n'y a pas de possibilité de mettre en œuvre une sortie de l'euro sans sortir de l'Union européenne prévue dans le marbre des traités européens. La seule solution juridique possible pour sortir de l'euro est la

possibilités sont pourtant proposées par les deux catégories précédentes (Europe des Nations pour le FN, Europe sociale pour le PCF)

Jacques Nikonoff est tout d'abord ouvrier chez Norton. Il obtient par la suite des responsabilités de délégué syndical à la CGT. C'est à la suite d'études de sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 (par la réussite de l'examen spécial d'entrée à l'université pour les non bacheliers), qu'il travaille dans la formation et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté scolaire, et anime un comité local pour l'emploi dans une commune de Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois). Il poursuit ses études à l'IEP de Paris et en 1984, il intègre l'ENA (il est affecté à la Caisse des dépôts et est Attaché financier pour le Trésor). Directeur de séminaire en économie à l'École nationale d'administration, il est actuellement professeur associé en économie à l'Institut d'études européennes de l'université Paris VIII. Son parcours politique est dense : membre du PCF, Fondateur de l'UTC (un travail pour chacun), Président d'ATTAC (il démissionne en 2006), il crée en 2008 en Seine-Saint-Denis, avec des militants et anciens militants de partis de gauche, d'associations, de mouvements altermondialistes ou de syndicats le Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP). Ce mouvement affirme se situer entre le parti politique et l'organisme d'éducation populaire.

Aux législatives de 2012, à titre personnel, Jacques Nikonoff appelle à voter au second tour pour Nicolas Dupont-Aignan, opposé à une candidate socialiste dans la 8^e circonscription de l'Essonne.

Dans un ouvrage¹⁶¹, Jacques Nikonoff expose les raisons de sortir de l'euro. Il y critique les marchés financiers, l'absence d'une souveraineté nationale qui serait une des conséquences de l'euro et du libéralisme, politique de l'Union européenne.

François Asselineau, Haut fonctionnaire de profession, fonde et préside l'Union populaire Républicaine (UPR) depuis le 25 Mars 2007, date du 50^{ème} anniversaire du traité de Rome instituant la Communauté économique européenne.

La formation puis la carrière de François Asselineau peut sembler en complète contradiction avec les positions qu'il défend. Diplômé d'HEC (vice-major de sa promotion), puis de l'ENA (major de sa promotion), il peut choisir grâce à son classement l'Inspection générale des finances tout comme

sortie de l'Union européenne pour l'Etat membre qui le souhaite et qui peut la mettre en œuvre librement conformément à l'article 50.

¹⁶¹ NIKONOFF, Jacques. *Sortons de l'euro! : Restituer la souveraineté monétaire au peuple*, Fayard, Mille et une nuits, 2011. Essais. ISBN-13: 978-2755506013. 464 P.

Pascal Lamy, Valéry Giscard d'Éstaing, Alain Juppé, ou encore Michel Rocard. Il mène au début des années 80, une carrière classique de Haut fonctionnaire en étant détaché au ministère des affaires étrangères, puis en étant directeur de plusieurs cabinets ministériels, durant les années 1990. Comme Nicolas Dupont Aignan, il se rapproche du courant gaulliste orthodoxe du RPR dans les années 90, via Charles Pasqua dont il devient un proche, puis rejoint et travaille pour la direction du RPF en 1999. Restant proche de Charles Pasqua, il suit ce dernier au Conseil général des Hauts de Seine, en étant directeur général des services auprès de ce dernier. En 2001, au moment où Philippe Seguin est investi pas le RPR aux élections municipales pour Paris, François Asselineau mène une liste dissidente soutenue par le RPF et Jean Tiberi dans le 19^{ème} arrondissement et parvient à être élu conseiller de Paris. Il siège au conseil jusqu'en 2008 tout en quittant l'étiquette UMP nouvellement créée en 2004. Charles Pasqua parvient à le faire nommer via Nicolas Sarkozy à la tête de la direction de l'intelligence économique au ministère des finances en 2004, poste duquel il est évincé par la suite à cause selon lui d'un rapport divergent des vues officielles sur les perspectives économiques nationales. Le parti qu'il fonde en 2007, porte dans ses statuts trois objectifs conjoints : la sortie de l'euro, de l'Union européenne, et de l'OTAN. Ses idées se diffusent depuis lors essentiellement via internet et les conférences de son président à travers la France. Il compte aujourd'hui plus de 7000 adhérents et en font malgré un silence des médias officiels un des partis en plus forte croissance du paysage politique français. L'objectif de François Asselineau est sa candidature à la présidentielle de 2017.

2. Une opposition divisée par ses ennemis produisant un discours déstructuré et désuni

Comme dans la sous-partie précédente, nous allons analyser les argumentaires des partis politiques que nous avons classés par degré d'opposition à l'euro. Tout d'abord, l'argumentaire des partis eurosceptique, critiques vis-à-vis de l'euro mais ne souhaitant pas en sortir.

Les positions du Front de Gauche à l'égard de l'euro est critique. En effet, Jean Luc Mélenchon affirme que l'Union monétaire ne remplit aucune des conditions nécessaires au fonctionnement « durable et progressiste d'une zone monétaire ». Cette même Union monétaire, véritable carcan néolibéral, est devenue l'instrument d'une régression économique et sociale. Il ajoute que « l'euro en lui-même, n'est pas la cause de la crise actuelle qui est imputable au capitalisme financiarisé et aux politiques néolibérales ». C'est pourquoi le Front de Gauche ne veut pas sortir de l'euro, puisque la sortie de l'euro « n'est pas une condition nécessaire pour changer de système et de politique ». Pour le Front de Gauche, pour renverser le rapport de force, la stratégie alternative serait de sortir de l'application du traité de Lisbonne sans sortir de l'Union. Toutefois, le Front de Gauche n'écarte pas la possibilité que d'autres pays puissent sortir de l'euro entraînant une explosion de la zone euro.

« Garder la monnaie unique comme bien commun des peuples unis d'Europe, nous la réapproprier en menant la politique que nous voulons, c'est provoquer un tel bouleversement dans la représentation collective des possibles que, peu à peu ou bien plus soudainement, c'est la stratégie néolibérale des gouvernements néolibéraux qui deviendra politiquement insoutenable dans la zone euro, c'est leurs gouvernements que les peuples chasseront et non l'euro. »¹⁶²

Pour le Front national, l'euro est l'objet de critiques récurrentes dans le discours du parti frontiste. En effet, un dossier spécial a même été consacré aux faiblesses de l'euro¹⁶³ sur le site internet du Front national. Ce « Grand dossier », prôné par Marine Le Pen, lance l'analyse sur la question de la fin de l'euro en relevant un certain nombre de questions (pourquoi sortir de l'euro ? Peut-on sortir

¹⁶² MELENCHON, Jean-Luc. *Résolution du Parti de Gauche sur l'euro*, 10 avril 2011. Article disponible à l'adresse : <http://www.jean-luc-melenchon.fr/arguments/resolution-du-parti-de-gauche-sur-l%E2%80%99euro/>

¹⁶³ FRONT NATIONAL. Dossier « *Tout ce qu'il faut savoir sur la fin de l'euro* », disponible à l'adresse : <http://www.frontnational.com/pdf/fin-euro.pdf> [Consulté le 5 avril 2015].

de l'euro ?). Elle argumente son propos en citant des économistes et des prix Nobels de l'économie qui seraient, selon le Front national, favorable à la fin de l'euro ou eurosceptiques (Paul Krugman, Joseph Stiglitz, Thomas Sargent, Christopher Pissarides, James Mirrlees, Amartya Sen, Milton Friedman). On a également parmi les références citées du Front national, Jacques Sapir notamment par ses postures critiques vis à vis de l'euro et de l'économie mondialisée.

Toutefois, le Front national reste ambigu sur la sortie de l'euro, et ne prend pas de position claire à cet égard.

Le **Mouvement Républicain et Citoyen** est également un parti eurocritique, mais à la différence du Front National, il possède un discours largement plus fourni et argumenté notamment grâce à l'action du *think tank* qui est très proche, également fondée par Jean Pierre Chevènement : la Fondation *Res Publica*. Cette dernière a publié une étude sur l'euro et sur l'impact d'un retour éventuel aux monnaies nationales¹⁶⁴. Le Mouvement Républicain et Citoyen, qui était à l'origine le Mouvement des Citoyens, a été fondé en très grande partie par des militants de gauche socialiste en désaccord avec le reste du PS sur la question libérale, nationale et européenne en 1993. Autour de Jean Pierre Chevènement, il participe à la coalition de gauche plurielle en 1997 qui permet à ce dernier de devenir ministre de l'intérieur (il démissionne à cause de la question Corse). En 2002, Chevènement se présente à l'élection présidentielle et obtient près de 5%. Dans la foulée le MDC devient le MRC allié autonome et critique du Parti Socialiste. Après un soutien à la candidature de Ségolène Royale, Jean Pierre Chevènement se retire progressivement des instances dirigeantes de son parti. Aujourd'hui, grâce à des alliances locales, le MRC compte 3 députés à l'Assemblée Nationale : Marie Françoise Bechtel, Christian Hutin et Jean Luc Laurent, Président du MRC ayant succédé à Jean Pierre Chevènement¹⁶⁵.

Debout la France (anciennement debout la République), entre dans la deuxième catégorie : celle des parties de la mutation de l'euro en monnaie commune. Parti dirigé par N. Dupont Aignan ancien élu du RPR puis de l'UMP. Il s'était opposé lui aussi au bond en avant de la construction européenne et à la mise en place de la monnaie commune dans les années 90, puis au début des

¹⁶⁴ FONDATION RES PUBLICA. Les scenarii de dissolution de l'euro. 88P. disponible à l'adresse : http://www.fondation-res-publica.org/docs/etude_euro_respublica.pdf [Consulté le 10 juin 2015].

¹⁶⁵ MOSCHETTO, Bruno. *Quel avenir pour l'euro ?*, Les essentiels du MRC, Janvier 2015. Article disponible à l'adresse : http://www.mrc-france.org/Quel-avenir-pour-l-euro_a740.html [Consulté le 5 février 2015]

années 2000 avec la frange la plus gaulliste de l'ancien mouvement Chiraquien. D'abord pessimiste vis à vis de l'euro, Nicolas Dupont Aignan se montre aujourd'hui critique à l'instar du Front national vis à vis de la monnaie commune à une seule différence près : il propose de « quitter la monnaie unique pour créer une monnaie commune »¹⁶⁶, ce qu'il appelle « l'euro franc »¹⁶⁷. La liste aux européennes 2014 « force vie » dirigé par Christine Boutin avait repris à son compte la même conception que Dupont Aignan concernant « l'euro franc ». Pour Nicolas Dupont Aignan, la monnaie unique « n'est qu'un carcan uniformisateur, il faut en sortir au plus vite si l'on veut remettre sur pied notre pays ». Pour cela, il faut « organiser un retour aux monnaies nationales pour permettre aux pays de rattraper leur retard de compétitivité ». Ce dernier se prononce pour une monnaie commune et des « mécanismes de contrôles sur les mouvements de capitaux à court terme. »

Nicolas Dupont Aignan est assez présent dans les médias.

Par ailleurs, le Mouvement **Solidarité et Progrès**, présidé par Jacques Cheminade rentre dans cette deuxième catégorie. Tout en défendant un internationalisme jaurésien, mêlée à des théories de relance keynésienne (construction de grandes infrastructures), Solidarité et Progrès propose une mutation de l'euro et surtout de la Banque Centrale Européenne déconnecté de la finance internationale et passant sous contrôle des États. L'idée de construction européenne est défendue et reste un objectif politique de solidarité et progrès. Très peu présent dans les médias, Solidarité et Progrès a été un peu médiatisé aux dernières élections présidentielles, lorsque Jacques Cheminade était parvenu à se présenter (il arrive dernier avec moins de 1% des voix). L'analyse proposée par les médias de masse de ce mouvement était très superficielle et caricaturale (« le candidat qui veut faire des voyages sur la planète Mars »).

Enfin, troisième et dernier degrés d'argumentaire contre l'euro : celui des partis voulant réellement en sortir simultanément à une sortie de l'Union européenne.

L'Union populaire républicaine (UPR) est parti politique fondé en 2007 par François Asselineau ancien directeur de l'intelligence économique à Bercy au sein du ministère de l'économie et des finances. Il est le seul parti à mentionner explicitement la sortie de l'euro dans son programme tout

¹⁶⁶ DEBOUT LA FRANCE. *Pourquoi faut-il sortir de l'euro ?*, issu de son site internet, [Consulté le 10 juin 2015]. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.debout-la-france.fr/Sortons-de-l-euro.html>

¹⁶⁷ DUPONT AIGNAN, Nicolas. *L'euro, les banquiers et la mondialisation : l'arnaque du siècle*. Editions du Rocher, 2011, Documents. **ISBN-13**: 978-2268071169. 160 P.

en planifiant l'alternative à la monnaie unique. Il inscrit dès 2007 dans sa charte fondatrice trois piliers inébranlables : la sortie de l'UE, de l'euro et de l'OTAN.

Autre parti appartenant à ce dernier degré d'argumentaire contre l'euro, le pôle de renaissance communiste en France (PRCF). Il s'agit d'un parti politique composé de dissidents du PCF déçus par l'abandon de son ancienne ligne économique et politique. Comme l'UPR, il mentionne explicitement dans son programme la sortie de l'euro comme un des points essentiel de restauration de l'indépendance nationale. En revanche, il ne planifie pas d'alternative. Ils diffusent leurs idées via le site internet « initiatives-communistes ». Dans un article en date du mois de mars 2015, ces derniers déploraient le manque de représentations des opposants à la sortie de l'euro¹⁶⁸ contre celles des partisans comme Jacques Attali dans une émission sur France 5 du 17 février 2015.

« Ce sera la meilleure réponse à ce gouvernement de « gauche » qui mène une politique de droite, en imposant par le « tous ensemble et en même temps » la seule issue à la crise qui engraisse toujours plus les milliardaires et appauvrit toujours plus les travailleurs : la sortie de l'Euro, de l'UE, de l'OTAN et du capitalisme est la condition minimale pour que notre pays retrouve sa liberté et puisse mettre en œuvre une politique sociale et économique favorable aux travailleurs qui créent toutes les richesses de notre pays. »

Enfin, le **parti ouvrier indépendant** (POI) est un mouvement Trotskyte lambertiste. Il s'oppose à tous les traités européens donc par définition à la monnaie unique. Dans leur manifeste de fondation du Parti ouvrier indépendant, il prône *« l'augmentation des salaires et des revenus, pensions et retraites, l'abrogation de toutes les mesures remettant en cause la Sécurité sociale, le retour à la Sécurité sociale de 1945, la restitution des 200 milliards d'exonérations détournés par les patrons avec l'aide de l'Etat ; le blocage des plans de licenciement et la renationalisation des secteurs clefs de l'industrie ; l'abrogation de toutes les mesures de privatisation, le rétablissement des services publics, des hôpitaux, des écoles et des diplômes nationaux. »*¹⁶⁹ En outre, ils dénoncent la politique

¹⁶⁸ Voir l'article *La sortie de l'euro la manipulation des consciences par la télévision publique*, Mars 2015, issu de leur site internet disponible à l'adresse suivante : <http://www.initiative-communiste.fr/articles/luttes/info-luttes-la-sortie-de-leuro-la-manipulation-des-consciences-par-la-television-publique-mars-2015/> [Consulté le 5 juin 2015]

¹⁶⁹ Voir l'article issu de leur site internet disponible à l'adresse suivante : <http://parti-ouvrier-independant.fr/le-manifeste-de-fondation-du-parti-ouvrier-independant/>

libérale de l'Union européenne et disent « *stop à la dictature de Maastricht, Nice, Lisbonne, Amsterdam, traités anti-populaires, anti-ouvriers, anti-démocratiques qui tous doivent être abrogés.* »

Le parti ouvrier indépendant a peu d'influence et diffuse ses idées principalement via son site internet. Les militants du parti organisent des manifestations, des événements, mais il y a peu de passages médiatiques.

B. Une conversion irréversible à l'idéologie dominante ?

A. Un consensus au détriment des représentations politiques traditionnelles : les limites de l'expertise politico-médiatique pro euro

1. Des experts politico-médiatique en quête de légitimité après la crise

Affaiblié par les promesses de plein emploi, de croissance et de stabilité monétaire, les oppositions à l'euro sont fortement réduites entre 2002, année où il rentre en vigueur, et 2008, lorsque les conséquences de la crise des *subprimes* atteignent la zone euro. Dès lors, c'est l'ensemble du système libéral qui est remis en cause aux Etats Unis et en Europe¹⁷⁰ dans une crise tendancielle du capitalisme selon Karl Marx¹⁷¹. Dans cette crise globale, l'euro qui avait joué un rôle pivot dans l'établissement d'un libéralisme avancé en Europe, en sort fortement discrédité aux yeux des peuples.

Pour les médias, les grands partis de Gouvernement et les « experts » qui avaient soutenus sa mise en place, le coup est rude. En contradiction avec les traités limitant l'intervention des Etats membres dans l'économie, les principaux États de l'Union européenne et en premier lieu la France vont lancer un vaste « plan de relance » destiné au sauvetage des banques dont la survie est menacée par les conséquences de la crise des *subprimes*. La conséquence de ce plan, est une explosion de la dette nationale qui passe de 60% à près de 90% du PIB à la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Les banques qui ont bénéficié de plusieurs centaines de milliards d'euros, de la part de l'Etat français, et des autres États membres, évitant ainsi la faillite, n'ont eu à subir en contrepartie aucune tutelle quelconque de la part de l'Etat et ont pu poursuivre leurs activités, sans qu'elles soient limitées d'aucune façon.

La structure étatique française (système de protection sociale avancée), contrairement à celles beaucoup plus faibles de nombreux autres pays, a servi d'amortisseur économique à la crise. Cependant, le maintien de la zone euro est un objectif privilégié avant tout les autres par les dirigeants politiques français, et pour ce faire, il faut poursuivre la mise en place des critères de

¹⁷⁰ Une crise systémique de ce genre a déjà frappée l'Asie orientale à la fin des années 90.

¹⁷¹ MARX, Karl. *Le capital Livre 1*, Presses universitaires de France –PUF, 2009, Quadrige Grands textes. ISBN-13: 978-2130576891. 1024 P.

convergences même pendant la crise. Afin de montrer des garanties aux créanciers de la France qui, pour beaucoup d'entre eux, ont été sauvés de la faillite par le plan de sauvetage amenant au surendettement, il faut appliquer des plans d'austérité dans le but de retrouver l'équilibre budgétaire pour la France ainsi que pour l'ensemble des pays de la zone euro.

En France, comme dans de nombreux pays européens, le lien entre euro et austérité est de plus en plus clair. Pourtant, les élites pro euro redoublent d'énergie. Pour eux, la crise n'est pas une preuve de non viabilité pour l'euro et la construction européenne, mais au contraire elle démontre qu'il faut une intégration encore plus poussée et des mécanismes économiques liants encore davantage les États de la zone euro. La crise a donc contribué à accentuer aussi bien les arguments pour l'euro que les arguments contre l'euro.

Mais ce consensus des élites au pouvoir pour « sauver l'euro à tout prix », et ce quitte à atténuer les changements réels de politiques structurelles au gré des alternances, comme on a pu le voir en 2012, accentue un déficit de lisibilité démocratique qu'il sera difficile de combler.

2. Une conversion irréversible des partis de gouvernement (étude comparée avec le parti conservateur britannique)

Cette conversion des grands partis de Gouvernement français à l'euro est-elle irréversible ? Aujourd'hui, les différences économiques entre la droite et la gauche gouvernementale sont minimisées à l'extrême par ce consensus sur le maintien de la zone euro. Ce consensus découle directement de la conversion libérale progressive au sein du PS et du RPR opérée au tournant des années 1990, que nous avons analysé dans la première partie. Selon l'économiste Emmanuel Todd, en 2012, François Hollande devait faire prendre un tournant résolument social à sa politique afin de relancer la croissance en France et ce quitte à briser le consensus existant sur l'euro, il nommait cela le « hollandisme révolutionnaire »¹⁷². Mais cela n'a pas été le cas. L'assouplissement quantitatif mené par la BCE en ce début d'année ainsi que la baisse du prix du pétrole, est un argument avancé par la gauche comme par la droite parlementaire pour poursuivre la libéralisation de l'économie et l'intégration européenne.

Pourtant, dans le reste de l'Europe, les boucliers sont nombreux à se lever contre l'austérité, et la fuite en avant de l'intégration européenne dont l'euro est le premier symbole. Tout d'abord, en Grande Bretagne, pays dans lequel l'euro et la construction européenne n'ont jamais fait l'objet d'un consensus, contrairement à la France, entre la droite et la gauche parlementaire. Il convient donc d'analyser cet état de fait britannique afin de mieux comprendre par comparaison les raisons et la pérennité du consensus qui existe dans notre pays.

Même si la Grande Bretagne entretient des liens de parenté communs non négligeable avec la France (Plantagenêt), la géographie et l'histoire en ont fait une nation résolument distincte du reste de l'Europe continentale. Pays possédant une des plus anciennes traditions parlementaires du monde, cette dernière se compose de deux forces politiques : les *Tories*¹⁷³ du parti conservateur,

¹⁷² TODD, Emmanuel. Je parie sur le Hollandisme révolutionnaire ! 5 mars 2012, L'OBS. Disponible à l'adresse : <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120304.OBS2872/emmanuel-todd-je-parie-sur-l-hollandisme-revolutionnaire.html>

¹⁷³ BERTHEZENE, Clarisse, « Chapitre 6. L'histoire au service des tories », *Les conservateurs britanniques dans la bataille des idées*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) , «Académique », 2011, 336 pages. URL : www.cairn.info/les-conservateurs-britanniques-dans-la-bataille-de--9782724611823-page-151.htm

mouvement politique de Pitt, Wellington, Disraeli, Churchill et Thatcher ; et celle du *Labour* hérité du *Whig*, le parti travailliste de Walpole à Blair.

L'idéologie de base du parti conservateur britannique puise dans deux sources : un patriotisme « loyaliste », monarchiste et unioniste (unité de la couronne) et une conception libérale de l'économie. A contrario, l'idéologie de base du parti travailliste, puise dans un rejet de toute velléité absolutiste du pouvoir royal tout en ayant défendu l'établissement d'un Etat providence en Grande Bretagne dans les années 30-40, même si ce dernier fut également appuyé par un conservateur comme Churchill. Après la Seconde Guerre mondiale, conservateurs et travaillistes ont un consensus sur le partenariat privilégié à maintenir avec les États Unis : « entre vous et le large, nous choisirons toujours le large » disait Churchill à de Gaulle. Mais à partir des années 80, alors que les Etats Unis encouragent une intégration poussée de l'Europe, concernant y compris les britanniques, le parti conservateur tout en libéralisant l'économie, se positionne résolument contre par la voie de Margaret Thatcher. Peu de temps après, les travaillistes abandonnent également leur position en faveur de l'Etat providence, et se convertissent au libéralisme sous l'influence de Tony Blair. Le clivage persistant entre conservateurs et travaillistes britanniques est donc la poursuite ou non de la construction européenne.

Converti à la sociale démocratie libérale et favorable au maintien de l'alliance atlantique, le parti travailliste britannique a beaucoup de point commun avec le Parti Socialiste français. Ces points communs se sont ressentis aux dernières élections législatives britanniques lorsque le parti travailliste était opposé à l'idée d'un referendum sur la sortie de l'Union européenne tout en étant favorable au contraire, à une accentuation des liens avec l'UE. En revanche, le Parti conservateur britannique a très peu de points communs avec la droite parlementaire française, si ce n'est sa filiation idéologique. En passe de se convertir à l'idéologie pro européenne comme le mouvement gaulliste français, après le départ de Margaret Thatcher, les conservateurs britanniques, tenant compte de l'opinion et de leur électorat, se sont au contraire raffermis dans leur position d'hostilité vis-à-vis de l'Union européenne. Le résultat des dernières élections accompagnées d'une forte montée des scores du parti Ukip¹⁷⁴, amène David Cameron reconduit dans ses fonctions de Premier

¹⁷⁴ « United Kingdom independence party » (UKIP), est un parti dont les membres et les électeurs sont pour beaucoup d'anciens conservateurs déçus par la trop grande modération des *Tories* vis-à-vis de l'Union européenne. Avec un député, il réalise tout de même le score de 12% aux dernières élections.

ministre, à annoncer l'organisation d'un referendum sur la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne.

Les conservateurs britanniques, sont aujourd'hui dans un paradoxe par rapport aux sources idéologiques qui sont les leurs : le patriotisme et le libéralisme. Au sens de Georges Orwell, qui se définissait lui-même comme un « *anarchiste Tory* »¹⁷⁵, conservatisme et libéralisme, sont deux valeurs intrinsèquement inconciliables. On retrouve ce problème dans d'autres partis dit « conservateur », mais dont la socialisation politique a souvent connu une époque d'anti communisme virulent, comme les « conservateurs » américains ou bien ceux de Pologne ou de Hongrie constitué en réaction aux démocraties populaires, au début des années 90 et aujourd'hui sur une position qui se rapproche de celles des conservateurs britanniques vis-à-vis de la Construction européenne. Faisant un choix patriotique délibéré, en s'opposant à l'intégration européenne, les conservateurs britanniques ne peuvent plus être qualifiés de libéraux au sens pur du terme. Bien qu'ils continuent à prôner la libre entreprise et les initiatives privées au niveau national, ils se montrent résolument hostiles à la poursuite d'un libre échange intégral.

Ainsi, par cette comparaison britannique, rien n'indique le caractère durable du consensus sur l'euro et la construction européenne entre la droite et la gauche parlementaire française. Si l'opinion et l'électorat se détachent davantage de la politique pro euro des gouvernements successifs, plusieurs éventualités sont possibles. Soit une rupture du consensus sur l'euro entre droite et gauche parlementaire (soit par la gauche soit par la droite), soit une recomposition politique avec une polarisation autour de nouveaux partis hostiles à l'euro et à la poursuite de l'intégration européenne.

¹⁷⁵ MICHÉA, Jean-Claude. *Orwell, anarchiste Tory : Suivi de A propos de 1984*, Climats, 2008. ISBN-13: 978-2081217386. 176 P.

B. L'inconnue internet au service d'une opposition « outsider » en reconquête d'un bloc historique ?

1. les conséquences d'une révolution numérique en lien avec une perte de légitimité démocratique

La première décennie du XXI^{ème} siècle, synonyme pour l'Europe de l'établissement d'un modèle avancé d'intégration supranationale dont le volet économique est l'euro, est également pour le monde le théâtre d'une véritable révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Les premiers pays concernés par cette Révolution sont les grands pays industrialisés en Amérique du Nord, en Asie orientale et bien évidemment en Europe occidentale. En quelques années, internet se démocratise et se généralise dans les foyers. Durant ces mêmes années, les systèmes politiques des Etats membres de l'Union européenne et de la zone euro connaissent également une mutation sans précédente dans le cadre d'une fuite en avant vers l'intégration continentale. Durant la campagne de 2005 pour le référendum sur la Constitution européenne, beaucoup d'opinions se sont exprimées via internet, une véritable révolution par rapport aux campagnes classiques. Certaines personnalités très critiques sur l'Union européenne et le libéralisme émergent à ce moment et parviennent à acquérir une véritable notoriété politique uniquement grâce à internet : c'est le cas d'Etienne Chouard¹⁷⁶, dont l'aura n'a cessé de croître jusqu'à aujourd'hui. Il est probable que cette démocratisation d'internet au moment de la campagne de 2005 est pour quelque chose dans le résultat du vote (55% de non).

Ainsi, une utilisation politique du web favorise la production de « sphères micropubliques interdépendantes », et élargit les espaces de communication et de délibération. Le « Cyberspace » devient un nouvel espace d'interaction sociale et de mobilisation politique¹⁷⁷.

Au moment de la campagne présidentielle de 2007, internet devient un élément décisif. L'espace de discussion virtuel devient tout aussi important que le porte à porte et la distribution de tracts. À la fin des années 2000, rares sont les foyers à ne pas être connectés à internet. Mais dans le même

¹⁷⁶ Voir article *le trouble Monsieur Chouard* du nouvel Obs publié en 2014, disponible à l'adresse : <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20141204.OBS7040/le-trouble-monsieur-chouard.html>

¹⁷⁷ RAFFINI, Lucas. *Les jeunes, les TIC et la participation politique*, 2009. Article disponible à l'adresse : https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/II_Issue_No4/II_No4_Young ICTs_polit_parti_cip_fr.pdf

temps la crise s'installe en France et le chômage continu à augmenter. Tandis que les français affectés par cette crise se détournent davantage des urnes ou bien sont séduits par le vote protestataire, internet devient une tribune pour dénoncer cette progression des inégalités, la toute-puissance de la finance et ce qui est considéré comme un déni de démocratie par les partis de gouvernement (traité de Lisbonne).

La démocratisation d'internet a eu pour conséquence un affaiblissement sans précédent des grands médias de masse qui l'ont précédé : en premier lieu les journaux et la télévision. Ce sont précisément ces deux derniers médias de masse qui ont fait l'objet de grandes concentrations des années 70-80 aux années 2000, et qui ont participé avec les grands partis politiques à l'établissement d'un appareil de domination, que nous avons analysé dans la partie 1 du chapitre 3.

Les espaces de discussion politiques sur internet, sans aucuns freins à la liberté d'expression, se sont donc construits en alternative à ces anciens grands médias trop associés aux contraintes de domination idéologique et de pensée unique.

2. internet : la tribune des élites outsiders ?

Des partis politiques, « outsiders » au sens d'Howard Becker, tels que l'UPR de François Asselineau ou encore le Mpep de Jacques Nikonoff, diffusent la majorité de leurs idées via internet. En effet, ils sont très peu médiatisés par les grands médias de masse (télévision, radio, journaux) et on trouve seulement quelques articles de presse, notamment des journaux locaux, les concernant.

Les contraintes externes qui pèsent sur les produits culturels sont de deux types : idéologiques et économiques¹⁷⁸. Ici, le thème de la sortie de l'euro est un thème dominé dans le champ, thème discrédité aux yeux des médias, le considérant comme appartenant à l'extrême droite, au populisme. Dans cette sous-partie nous allons analyser le site internet de l'UPR, sphère de diffusion des idées du parti.

Au regard du site www.upr.fr, force est de constater un site bien garni en information. En effet, 7 rubriques le composent : « l'UPR », « vidéos », « analyses », « programme », « agenda », « presse », « militer ». Les informations sont donc facilement accessibles. La rubrique « vidéos », disponible sur youtube, permet de visualiser l'ensemble des conférences, des débats et interventions publiques de François Asselineau. Au total, c'est 22 conférences publiées dont les thèmes concernent tout particulièrement la question de l'Europe et de la monnaie unique : « L'histoire de France », « les douze impasses de la construction européenne », « 10 raisons qui nous imposent de sortir de l'euro », « Faut-il avoir peur de sortir de l'euro », « Pourquoi l'Europe est-elle comment elle est ? », « l'Europe c'est la paie », « l'Europe sécuritaire : une société aux dérives totalitaires ? », « la tragédie de l'euro, l'euro peut-il encore être sauvé ? » etc. Certaines de ces vidéos dépassent les 200 000 vues.

De même le site UPR recense les passages médias de François Asselineau à la télé et à la radio. Ses présences télé se font plutôt rare puisque ce dernier est présent sur BFM TV, Télé Sud-est, OUMMA TV. En revanche, il est beaucoup plus présent à la radio notamment sur les fréquences Radio Orient, Maghreb 2, Evasion, Radio AFRICA. On se rend compte que cet « élite outsider » est proche soit de médias locaux, soit de petits médias eux aussi en marge. En outre, ces tribunes accordées par des radios exprimant la diversité, prouve bien la différence avec l'extrême droite.

Les analyses de l'UPR sont également très faciles d'accès. Elles sont classées en 3 thèmes : « les articles d'actualité », « les dossiers de fond », « vos réponses, nos questions » : parmi ces thèmes on trouve notamment : « Le FN ne propose pas réellement de faire sortir la France de l'Union

¹⁷⁸ SAPIRO, Gisèle. *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie », 2014, 128 p., ISBN : 978-2-7071-6574-9.

européenne ni même de l'euro », « La réunion secrète du 11 juin 1965 au département d'état américain sur l'union monétaire européenne », « Quelle était l'analyse du Parti Communiste Français (PCF) sur « l'Europe » de 1947 à 1980 ? », « Recette pour neutraliser la colère des Français : la promesse de l'Autre Europe depuis un tiers de siècle » etc.

Un programme complet en 20 points est référencé et détaillé sur le site internet. L'agenda est très complet en distinguant différents évènements : « les conférences », « les élections », « les évènements UPR », « les passages médias » et « les réunions locales ». Ainsi on constate un nombre important de réunions locales dans toute la France.

Enfin, l'UPR « publie en temps réel » son nombre d'adhérents. Au 17 juin 2015, ce dernier comptait 7924 adhérents soit près du double d'un parti médiatisé comme EELV.

CONCLUSION

Cette année, le 29 mai 2015, dix années se sont écoulées depuis la victoire du « non » français au référendum sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe. Depuis ce jour, le peuple français n'a plus été sollicité pour se prononcer sur une question par référendum. Dix ans après le 29 mai 2005, on constate également une fuite en avant de la construction européenne et ce, malgré la crise de 2008 avec une volonté des dirigeants politiques européens de sauver l'euro à tout prix.

L'idée de la sortie de l'euro est une idée qui circule à travers les différents champs : économiques, politiques et médiatiques. Cette idée porte en elle des variations dues à ses contextualisations successives. Les auteurs issus de ces champs différents, non seulement perçoivent l'euro dans le cadre d'une socialisation qui est la leur, mais aussi, avec des vues d'ensemble variant en fonction de l'identité de ces acteurs : allant de la simple critique de l'euro jusqu'à sa réelle sortie. Ainsi, on observe des interactions entre les pro et les anti euro, modifiant elles-mêmes l'objet de la sortie de l'euro.

Dire que l'idée de la sortie de l'euro appartient au Front national est inexacte puisque des auteurs (économistes et hommes politiques) de gauche tels que Frédéric Lordon, Jacques Nikonoff mais aussi de droite tels que Nicolas Dupont Aignan, prennent position sur la question. En outre, nous avons vu que bien des partisans et des opposants à l'euro disposent du même capital intellectuel et culturel : des Hauts fonctionnaires, au parcours professionnel brillant. Le débat sur la sortie de l'euro, véritable bataille des idées, mobilise également des prix Nobels d'économie tels que Joseph Stiglitz, Paul Krugmann etc. qui prennent à leur tour position sur une question économique avant tout. Leur titre de « prix Nobels », leur donne plus de visibilité et de crédibilité dans les médias, les arguments de ces derniers sont repris par certains partis politiques, tels que le Front national, ce qui leur permet d'alimenter leur développement.

Ainsi, l'idée de la sortie de l'euro doit être remise dans son contexte, autrement dit, dans le contexte de la construction européenne, des débats entre les acteurs de l'époque tant partisans qu'opposants à la monnaie unique concernant le choix des politiques menées, et notamment la volonté de mener des politiques libérales au sein des Etats membres de l'Union européenne. À travers l'analyse de la construction socio-historique des forces politiques défendant la souveraineté ou la supranationalité énoncée au chapitre 1, force est de constater une intense activité partisane de ces deux camps dès les

prémices de l'idée de la construction supranationale européenne dont une monnaie commune (l'euro) serait, à terme, le volet économique intégré. Ces opposants sont parfois passés de l'autre côté (la droite parlementaire gaulliste) dans le cadre d'un processus de conversion au libéralisme pour devenir, quelques années plus tard, des partisans de l'euro. Le contexte socio-historique permet de mettre en lumière les raisons pour lesquels économistes et hommes politiques prennent position sur la question de la sortie de l'euro. Monnaie fer de lance du libéralisme, l'euro est certes critiqué, mais derrière cette critique, c'est la critique d'une idéologie, celle du libéralisme qui gouverne les 28 Etats membres de l'Union européenne. C'est tout le processus de la construction européenne qui est remis en cause, avec le déficit de démocratie dû à l'absence de souveraineté et d'indépendance nationale. L'étude des incidences biographiques des auteurs favorables à l'euro et des auteurs souhaitant la fin de l'euro montre que les divergences d'opinion s'opèrent sur fond idéologique : les uns prônant le libéralisme, ayant notamment un pied dans le monde de la finance, les autres résolument contre le libéralisme, considéré comme étant un recul de la démocratie.

Aujourd'hui, plus qu'à un autre moment, et en tirant les enseignements de ce mémoire, on se rend compte à quel point l'euro est un objet politique essentiel pour la viabilité de la construction européenne, importance qui est révélée par l'intensité de la communication de ses partisans en réponse à une opposition à l'euro d'autant plus ravivée par les politiques d'austérité et la crise. On constate une évolution du traitement réservé aux oppositions à l'euro. Qualifiée « d'insensée » il y a encore dix ans, par les tenants de l'appareil de domination politico-médiatique, l'idée de la sortie de l'euro doit aujourd'hui être combattue point par point par le pouvoir et les médias dominants qui semblent craindre à présent de perdre cette domination. Après 13 ans de mise en place, l'euro possède aujourd'hui quelque chose qui le dessert et qu'il n'avait pas au départ : un bilan. Et le bilan que l'on peut dresser de l'économie française depuis 13 ans, en y incorporant les 10 années qui les précèdent (critères de convergences de Maastricht), est réellement problématique.

« Depuis la fin de l'année 2011, le PIB français se situe à un niveau légèrement supérieur à son précédent pic du premier trimestre 2008. On pourrait voir dans ce résultat l'effacement de six années de crise. Pourtant, cet apparent retour à la normale est inquiétant car il sous-tend une quasi-stagnation de la production durant six années, situation inédite en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale¹⁷⁹. »

¹⁷⁹ OFCE. *L'économie française 2015*, La Découverte 2014. ISBN 978-2-7071-8265-4. 127 P.

Le débat suscité depuis 3 ans sur la dette de la Grèce et sa capacité à se maintenir dans la zone euro, prouve à quel point l'euro est important aux yeux des dirigeants de l'Union européenne intégrée et à quel point la sortie de l'euro par un pays membre de sa zone serait symbolique pour l'ensemble du processus. L'arrivée au pouvoir de Syriza, parti de « gauche radicale », au début de l'année 2015, souhaitant rompre avec les politiques d'austérité pourtant inscrites dans le marbre des traités européens, a provoqué une crise de premier ordre dans la classe dirigeante européenne, s'ajoutant à la crise sous-jacente du possible défaut de paiement de la dette grecque. Les négociations du premier ministre grec Alexis Tsipras avec ces derniers dans le but de rompre avec l'austérité sans pour autant rompre avec l'euro est un test de viabilité technique et de crédibilité pour la monnaie unique, suivi avec attention par l'ensemble des camps pour et anti euro. L'issue, aussi incertaine soit elle, sera déterminante pour l'avenir de l'ensemble de la zone euro et de la construction européenne.

Après avoir échoué à tenir ses promesses économiques, l'ultime argument, politique, celui d'unir par le « doux commerce¹⁸⁰ » les peuples des pays membres de la zone euro et de l'Union européenne, est également en passe d'échouer lorsque l'on assiste à une montée des tensions entre une Europe du Sud, « refusant de payer pour l'Allemagne », et un sentiment anti allemand qui se répand également en France avec d'autant plus de violence (« le hareng de Bismarck » Jean Luc Mélenchon). Derrière cet effondrement de l'argument politique en faveur de l'euro, c'est l'argument libéral de l'union des peuples par des rapports mercantiles de la libre concurrence, présentés comme étant le stade ultime de l'évolution humaine après la chute du communisme dans les années 90, qui s'effondre. La zone euro, zone économique qui possède depuis plus d'une décennie la plus faible croissance de toutes les zones économiques du monde, se trouve davantage isolé et affaibli par rapport à l'économie des BRICS, et ses instances exécutives (Commission européenne, BCE). Loin d'en tirer les leçons démocratiques, elle se réfugie dans une absence de transparence, celle dans laquelle se prépare le traité transatlantique de libre-échange entre les Etats Unis et l'Union européenne.

¹⁸⁰ LARRERE, Catherine. *Montesquieu et le « doux commerce » : un paradigme du libéralisme*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 123 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 14 juin 2015. URL : <http://chrhc.revues.org/3463>

BIBLIOGRAPHIE

1. LES OUVRAGES :

- BAINVILLE, Jacques. *Les conséquences politiques de la paix*, Jean-Cyrille Godefroy, 1996. ISBN-10: 2841910229. 157 P.
- BECKER, S. Howard. *Les mondes de l'Art*, Flammarion, 2006, Champs Arts. ISBN-13: 978-2080801494. 379 P.
- BECKER, Howard S. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Editions Métailié, 2012, LECONSCHOSES. ISBN-13: 978-2864249184. 247 P
- BECKER, Jean-Jacques. *Le traité de Versailles*, Presses universitaires de France – PUF, 2002. Que sais-je ? ISBN-10: 2130529666. 127 P
- BEKERMANN, Gérard ; SAINT MARC, Michèle. *L'euro*, Presses universitaires de France – PUF : Que sais-je ?, 2001. ISBN-13: 978-2130513964. 128 P.
- COTTA, Alain. *Sortir de l'euro ou mourir à petit feu*, Plon, 2010. Tribune libre. ISBN-13: 978-2259212984. 90 P.
- CREPON, Sylvain. *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Nouveau Monde Editions, 2012. Les enquêteurs associés. ISBN-13: 978-2847366556. 302 P
- DELFAUD, Pierre. *Keynes et le Keynesianisme*, Presses universitaires de France – PUF : Que sais-je ?, 1986. ISBN-13: 978-2130434405. 127 P.
- DUHAMEL, Éric. *Histoire politique de la IV^e République*, Paris, La Découverte , Repères, 2000, 128 pages
- D'ARCY, Francois ; ROUBAN, Luc. *De la V^eme République à l'Europe*, Presses de Scienco Po, Académique, 1996, 388P.
- DARDOT, Pierre ; LAVAL, Christian. *La nouvelle raison du monde, essai sur la société néolibérale*, La découverte poche, 2010, n°325. La Découverte Poche/ Sciences humaines et sociales. ISBN : 9782707165022. 504 P.
- DELMAS, Corinne. *Sociologie politique de l'expertise*, La Découverte, 2011. Repères. ISBN : 9782707165817. 128 P.
- DUBY, Georges. *Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Gallimard, 1985. Folio Histoire. ISBN-13: 978-2070322954. 364 P.
- DUPONT AIGNAN, Nicolas. *L'euro, les banquiers et la mondialisation : l'arnaque du siècle*. Editions du Rocher, 2011, Documents. ISBN-13: 978-2268071169. 160 P.

- DALAKOGLU, Dimitris ; KEUCHEYAN, Razmig ; KOUVELAKIS, Stathis ; LAPAVITSAS, Costas ; STREECK, Wolfgang in DURAND Cédric. *En finir avec l'Europe*, La Fabrique éditions, 2013. La Fabrique. ISBN-10: 2358720488. 149 P.
- ELIAS, Norbert. *La dynamique de l'Occident*, Pocket, 2013. Evolution. ISBN-13: 978-2266133937. 320 P.
- FAVARQUE, Etienne. *Des avantages d'une monnaie unique à la création de l'euro*, in « La Banque centrale européenne », La Découverte 2010, p. 7
- GARAUD, Marie France. *La fête des fous*, Plon, La Librairie Plon, 2006. ISBN-13: 978-2259202596. 281 P.
- GRAMSCI, Antonio. *Cahiers de prison 1,2,3,4 et 5*, Gallimard, 1996. Bibliothèque de Philosophie. ISBN-13: 978-2070731978. 720 P.
- HALIMI, Serge. *Les Nouveaux Chiens de garde*, Liber-Raisons d'agir, 1997, nlle éd. 2005.
- KISSINGER, Henry. *Diplomatie*, Fayard, 1996. ISBN-13: 978-2213597201. 860 P.
- LACOUTURE, Jean. *De Gaulle le politique*, Tome 2, 1944-1959. Seuil, 2010. Biographie. ISBN-13: 978-2021030891. 723 P.
- LEBARON, Frédéric. *La Croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Seuil, 2000. Liber. ISBN-13: 978-2020411714. 260 P.
- LORDON, Frédéric. *La malfaçon, Monnaie européenne et souveraineté démocratique. Les liens qui libèrent*, 2014. ISBN-13: 979-1020900937. 304 P.
- MARX, Karl. *Le capital Livre I*, Presses universitaires de France –PUF, 2009, Quadrige Grands textes. ISBN-13: 978-2130576891. 1024 P.
- MICHÉA, Jean-Claude. *L'empire du moindre mal : essai sur la civilisation libérale*, Climat, 2007. ISBN-13: 978-2081207059. 209 P.
- MICHÉA, Jean-Claude. *Orwell, anarchiste Tory : Suivi de A propos de 1984*, Climats, 2008. ISBN-13: 978-2081217386. 176 P.
- NIKONOFF, Jacques. *Sortons de l'euro! : Restituer la souveraineté monétaire au peuple*, Fayard, Mille et une nuits, 2011. Essais. ISBN-13: 978-2755506013. 464 P.
- OFCE. *L'économie française 2015*, La Découverte 2014. ISBN 978-2-7071-8265-4. 127 P.
- PEYREFITTE, Alain. *C'était de Gaulle*, Tome 1, Editions de Fallois – Fayard : Edition de Fallois, 1994. ISBN-13: 978-2213028323. 609 P.
- RÉVEILLARD, Christophe. *La construction européenne*, Ellipses Marketing, 2ème éditions, 2012. Les dates clefs. ISBN-10: 272987352X, 160 P.

- RIUTORT, Philippe. *Sociologie de la communication politique*, La Découverte, 2013, Collection repères, 125P.
- ROUGEYRON, Pierre-Yves. *Enquête sur la loi du 3 janvier 1973*, Le jardin des Livres, 2013. Economie. ISBN-13: 978-2914569606. 233 P.
- SAPIR, Jacques. *Faut-il sortir de l'Euro ?*, Paris, *Le Seuil*, 2012. H.C Essais. ISBN-13: 978-2021062823. 204 P.
- SAPIR, Jacques. *La Fin de l'eurolibéralisme*, Seuil, 2006. H.C Essais. ISBN-13: 978-2020850223. 182 P.
- SAPIRO, Gisèle. *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie », 2014, 128 p., ISBN : 978-2-7071-6574-9.
- SASSIER, Yves. *Royauté et idéologie au Moyen-Âge, Bas Empire, Monde Franc, France, IVème XIIIème siècle*, 2ème édition, 2012, Armand Colin. U. ISBN-13: 978-2200249212. 368 P.
- ZEMMOUR, Eric. *Le suicide français, les 40 années qui ont fait la France*, Albin Michel, 2014. Essais Doc. ISBN-13: 978-2226254757. 544 P

2. LES ARTICLES UNIVERSITAIRES :

- D'ARGENSON, Pierre Henri. *L'euro, une utopie monétaire*, Politique étrangère 2013/2 (Eté), p. 169-179. DOI 10.3917/pe.132.0169
- AZAM, Nicolas. *Le Parti communiste français et l'intégration européenne (des années 1970 à nos jours)*, Politique européenne 2011/1 (n° 33), p. 255-261. DOI 10.3917/poeu.033.0255
- BERGOUNIOUX, Alain ; GRUNBERG, Gérard. *L'Union de la gauche et l'ère Mitterrand (1965-1995)*, in Jean-Jacques Becker et al., *Histoire des gauches en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005 (), p. 275-294.
- BERTHEZENE, Clarisse, « Chapitre 6. L'histoire au service des tories », *Les conservateurs britanniques dans la bataille des idées*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) , «Académique », 2011, 336 pages. URL : www.cairn.info/les-conservateurs-britanniques-dans-la-bataille-de--9782724611823-page-151.htm
- BOCK-COTE, Mathieu. *Québec : l'étrange défaite des souverainistes*, Le Débat 2013/1 (n° 173), p. 124-134. DOI 10.3917/deba.173.0124
- BOURDIEU, Pierre. *Les conditions sociales de la circulation internationale des idées*, in Gisèle Sapiro, *L'espace intellectuel en Europe*, La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », 2009 (), p. 27-39.

- BOURDIEU, Pierre. *Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne*, Actes de la recherche en sciences sociales 2013/5 (N° 200), p. 4-37. DOI 10.3917/arss.200.0004
- BOURDIEU, Pierre ; BOLTANSKY, Luc. La production de l'idéologie dominante. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 2 N°2-3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante. pp. 3-73.
- BRUNETEAU, Bernard. La mémoire de l'anti-européisme, des années 1950 à 2005, Les cahiers Irice 2009/2 (n°4), p. 147-156. DOI 10.3917/lci.004.0147 p. 153
- CREEL, Jérôme, Chapitre 6. L'union économique et monétaire, in Renaud Dehousse, Politiques européennes Presses de Science Po (P.F.N.S.P). Les Manuels de Sciences Po, 2009 p.133-148
- DEBATIS, DREYFUS, LAPRAT, STREIF. Europe la France en jeu, Éditions sociales, 1979. ISBN-13: 978-2209053193. 253 P.
- DELORS, Jacques. Le moment et la méthode. Entretien avec Jacques Delors, Le Débat 1995/1 (n° 83), p. 4-14. DOI 10.3917/deba.083.0004
- DENORD, François. *La conversion au néo-libéralisme. Droite et libéralisme économique dans les années 1980*, Mouvements 2004/5 (no35), p. 17-23. DOI 10.3917/mouv.035.0017
- DENORD, François ; SCHWARTZ, Antoine. *L'économie (très) politique du traité de Rome*, Politix2010/1 (n° 89), p. 35-56. DOI 10.3917/pox.089.0035
- LARRERE, Catherine. *Montesquieu et le « doux commerce » : un paradigme du libéralisme*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 123 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 14 juin 2015. URL : <http://chrhc.revues.org/3463>
- MATONTI, Frédérique. *Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques*, Revue d'histoire moderne et contemporaine 2012/5 (n° 59-4bis), p. 85-104.
- MOUTOUH, Hugues. *La communication médiatique déterminant de l'action publique*, Pouvoirs 2006/4 (n° 119), p. 15-28. DOI 10.3917/pouv.119.0015
- MOREAU, Jacques. Le congrès d'Épinay-Sur-Seine du parti socialiste. In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°65, janvier-mars 2000. pp. 81-96. doi : 10.3406/xxs.2000.2874 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_2000_num_65_1_2874
- POZZI, Jérôme. La famille gaulliste et les élections européennes de juin 1979, Les cahiers Irice 2009/2 (n°4), p. 101-112. DOI 10.3917/lci.004.0101
- POZZI, Jérôme. Le RPR face au traité de Maastricht : divisions, recompositions et réminiscences autour de la dialectique souverainiste, Histoire@Politique 2014/3 (n° 24), p. 131-152. DOI 10.3917/hp.024.0131 <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/2012/je310512/010612pozzi.pdf>

- REUNGOAT, Emmanuelle. *Mobiliser l'Europe dans la compétition nationale*. La fabrique de l'eupéanisation du Front national, Politique européenne 2014/1 (n° 43), p. 120-162. DOI 10.3917/poeu.043.0120
- ROBIN HIVERT, Emilia. *Anti-européens et euroconstructifs : les communistes français et l'Europe (1945-1979)*, Les cahiers Irice 2009/2 (n°4), p. 49-67. DOI 10.3917/lci.004.0049
- SAPIRO, Gisèle. *L'internationalisation des champs intellectuels dans l'entre-deux-guerres : facteurs professionnels et politiques*, in Gisèle Sapiro, L'espace intellectuel en Europe, La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », 2009 (), p. 111-146.
- STRASSEL, Christophe. La crise de l'euro : une crise de la souveraineté européenne, Hérodote, 2013/4 n°151, p.12-38. DOI : 10.3917/her.151.0012
- THÉRY, Franck. Construire l'Europe dans les années vingt. L'action de l'Union paneuropéenne sur la scène franco-allemande. 1924-1932, EURYOPA, études 7-1998, Institut européen de l'université de Genève, <http://www.unige.ch/gsi/files/1814/0351/6357/they.pdf>
- TODD, Emmanuel. Je parie sur le Hollandisme révolutionnaire ! 5 mars 2012, L'OBS. Disponible à l'adresse : <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120304.OBS2872/emmanuel-todd-je-parie-sur-l-hollandisme-revolutionnaire.html>
- YÈCHE, Hélène. « « Pacifisme versus européisme ». *Échos du discours pacifiste de la RDA contre une construction européenne dominée par la RFA* in la revue Rencontres franco-allemandes Études Germaniques 2/2009 (n° 254), p. 439-453 URL : www.cairn.info/revue-etudes-germaniques-2009-2-page-439.htm. DOI : [10.3917/eger.254.0439](https://doi.org/10.3917/eger.254.0439).

3. LES ARTICLES DE PRESSE :

- ATTALI, Jacques ; LAMY, Pascal. *Construisons une Europe de relance !*, 8 mai 2012, mis à jour le 8 août 2014. [Consulté le 14 juin 2015] Disponible à l'adresse : http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/05/08/construisons-une-europe-de-la-relance_1697621_3232.html#ZBjuXwGUGkhQF6b2.99
- ARCHER, Jean-Yves. *Pourquoi une sortie de l'euro exposerait encore plus à la mondialisation les salariés des grandes entreprises françaises*, lundi 21 octobre 2013, ATLANTICO. [Consulté le 8 mars 2015]. Disponible à l'adresse :
- BOISTEAU, Arnaud. *Alain Cotta, il faut sortir de l'euro et vite !* Lundi 28 juin 2010, Marianne. [Consulté le 8 juin 2015]. Disponible à l'adresse : http://www.marianne.net/Alain-Cotta-il-faut-sortir-de-l-euro-et-vite_a194416.html

- BOURLANGES ; SAPIR, Jacques ; GOETZMANN, Nicolas ; MARTIN. *Les pieds dans le plat : sortir de l'euro (voire de l'Europe), ce qu'on y gagnerait, ce qu'on y perdrait*, Dimanche 13 Avril 2014, ATLANTICO. [consulté le 15 mars 2015]. Disponible à l'adresse :
- DEBOUT LA France. *Pourquoi faut-il sortir de l'euro ?* [Consulté le 10 juin 2015]. disponible à l'adresse suivante : <http://www.debout-la-france.fr/Sortons-de-l-euro.html>
- EVANS PRITCHARD, Ambrose. Euro federalists financed by US spy chiefs, The Telegraph, 2000. Disponible à l'adresse: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/1356047/Euro-federalists-financed-by-US-spy-chiefs.html>
- FONDATION RES PUBLICA. *Les scenarii de dissolution de l'euro*. [Consulté le 10 juin 2015]. Disponible à l'adresse : http://www.fondation-res-publica.org/docs/etude_euro_respublica.pdf (). 88P
- FRONT NATIONAL. Programme du Front national *Europe : Une Europe au service des peuples libres*. [Consulté le 5 mars 2015] Disponible à l'adresse : <http://www.frontnational.com/le-projet-de-marine-le-pen/politique-etrangere/europe/>
- GOETZMANN, Nicolas. *Le prix Nobel d'économie qui aimait l'euro et qui le voit maintenant en train de détruire l'Europe*, 2013, ATLANTICO. [Consulté le 5 avril 2015] Disponible à l'adresse : <http://www.atlantico.fr/decryptage/prix-nobel-economie-qui-aimait-euro-et-qui-voit-maintenant-entre-train-detruire-europe-nicolas-goetzmann-925152.html#mJuhJ1YM4ef2eIux.99>
- GOETZMANN, Nicolas. *Sortie de l'euro : quand les calculs et raisonnements du FN se heurtent à la réalité des mécanismes monétaires*, mardi 28 octobre 2014, ATLANTICO. [Consulté le 20 février 2015].
- LAMY, Jean-Michel. *Pierre Laurent : « nous sommes pour la transformation de la zone euro plutôt que pour son explosion »*, Le nouvel économiste, 28 avril 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.lenouveleconomiste.fr/pierre-laurent-pcf-nous-sommes-pour-la-transformation-de-la-zone-euro-plutot-que-pour-son-explosion-22511/> [Consulté le 9 juin 2015]
- MELENCHON, Jean-Luc. *Résolution du Parti de Gauche sur l'euro*, 10 avril 2011. Article disponible à l'adresse : <http://www.jean-luc-melenchon.fr/arguments/resolution-du-parti-de-gauche-sur-l%E2%80%99euro/>
- MOSCHETTO, Bruno. *Quel avenir pour l'euro ?*, Les essentiels du MRC, Janvier 2015. Article disponible à l'adresse : http://www.mrc-france.org/Quel-avenir-pour-l-euro_a740.html [Consulté le 5 février 2015]

- M'PEP. *Le double langage du Front national à propos de l'Union européenne et de l'euro*. 10 mai 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.m-pep.org/Le-double-langage-du-Front> (Consulté le 3 mai 2015).
- O BRIEN Matt. *Pire que les années 30 : la récession européenne est bel et bien une vraie dépression économique*, Blog Washigton Post, le 26 septembre 2014. [Consulté le 13 juin 2015] Disponible à l'adresse : <https://www.les-crisis.fr/la-catastrophe-euro-par-paul-krugman/>.
- PARTI OUVRIER INDEPENDANT. [Consulté le 15 juin 2015] Disponible à l'adresse suivante : <http://parti-ouvrier-independant.fr/le-manifeste-de-fondation-du-parti-ouvrier-independant/>
- UPR. *Le FN ne propose pas réellement de faire sortir la France de l'Union européenne, ni même de l'euro*, septembre 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.upr.fr/dossiers-de-fond/fn-propose-pas-reellement-faire-sortir-france-lunion-europeenne-meme-leuro> (Consulté le 3 mai 2015).
- RAFFINI, Lucas. Les jeunes, les TIC et la participation politique, 2009. Article disponible à l'adresse : https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Forum21/II_Issue_No4/II_No4_Young ICT_s_polit_particip_fr.pdf
- PRCF. *La sortie de l'euro : la manipulation des consciences par la télévision publique*, Mars 2015. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.initiative-communiste.fr/articles/luttes/info-luttes-la-sortie-de-leuro-la-manipulation-des-consciencs-par-la-televison-publique-mars-2015/>

AUTRES SOURCES :

- CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958. Article 88-1 de la Constitution du 4 octobre 1958, modifié par la Loi Constitutionnelle n° 2008-103 du 4 février 2008- art.2. Disponible à l'adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071194&idArticle=LEGIARTI000006527617&dateTexte=&categorieLien=cid> (Consulté le 5 mai 2015).
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE. *L'élection présidentielle des 24 avril et 8 mai 1988*, Disponible à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/elections-presidentielles-cinquieme-republique/election-1988.shtml> (Consulté le 8 juin 2015).
- INA. *Conférence de presse du 31 janvier 1964*. Disponible à l'adresse : <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaule00382/conference-de-presse-du-31-janvier-1964.html> (Consulté le 4 mars 2015).

- VIE PUBLIQUE. *Quels enjeux et réformes pour l'Union européenne de demain ?* Article disponible à l'adresse : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/fonctionnement/enjeux-reformes/qu-est-ce-qu-retrait-volontaire.html> (Consulté le 10 juin 2015).